

"Vous avez une double mission: premièrement, la mission de conserver intact votre héritage religieux et national; deuxièmement, la mission de répandre cet héritage. Ajoutez que c'est votre droit de garder votre héritage, et votre devoir de le répandre."  
Sen. Ex. Agr. Ildibrando Antonietti,  
délégué apostolique au Canada  
et à Terre-Neuve.

St Vitalins, vierge.  
NUAGEUX  
Minimum ..... 10  
Maximum ..... 28

Directeur: Gérard FILION

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef: Omer HEROUX

VOLUME XL — No 42

MONTREAL, LUNDI, 21 FEVRIER 1949

Cinq sous le numéro

## LE PAPE REFUSE TOUT COMPROMIS

### Le cas de l'école Saint-Patrice

incident qui projette sur la situation scolaire franco-ontarienne une lumière crue — Rappel de quelques faits anciens

#### S'IL Y AVAIT UNE CRISE NOUVELLE...

Voici un incident nouveau, et qui projette sur la situation scolaire ontarienne une lumière crue, singulièrement crue aussi. Il s'agit de l'école Saint-Patrice, sise en la paroisse Saint-Patrice d'Ottawa et dont l'état était réellement dangereux; mais ce n'est pas ceux qui contestent qu'il en soit ainsi, mais ceux qui prétendent qu'il en soit ainsi, et qui veulent que l'école soit réparée, et être même reconstruite.

Mais cela comporte de nouvelles dépenses, toute nouvelle dépense fait se poser la question d'argent. L'école Saint-Patrice, qui est fréquentée par des élèves de langue anglaise, relève de la Commission scolaire catholique d'Ottawa. Lors d'une réunion récente, où les contribuables de la paroisse discutaient de cette affaire, le vénérable curé, Mgr Prud'homme, a tenu à mettre les points sur les i. Il a décidé que, dans cette paroisse, 775 locaux et 25 propriétaires qui, normalement, devraient verser leurs impôts aux écoles catholiques, les versent aux écoles publiques, qui veut dire que, chaque année, \$17,608 impôts qui, logiquement, devraient aller à la Commission scolaire catholique, vont à la Commission des écoles publiques.

Mais pourquoi en est-il ainsi? Beaucoup de gens, dans la province de Québec, sachant qu'il existe chez nos voisins une telle situation, nous deux types d'écoles, les écoles catholiques, les écoles non-catholiques, semblent croire que toutes les taxes des écoles catholiques vont à leurs écoles, toutes celles des écoles non-catholiques vont à leurs écoles publiques, et le profit de l'impôt sur les propriétés neutres est partagé au pro rata du nombre des élèves entre les deux groupes d'écoles. Or, il est loin d'en être ainsi.

Notre système suppose l'égalité juridique pratique des deux types d'écoles. En Ontario, l'école séparée — en fait, dans la quasi-totalité des cas, l'école catholique — est une école d'exception, dont un certain nombre de contribuables peuvent, sur demande expresse, bénéficier, et qui ne reçoit qu'une fraction des taxes prélevées sur les neutres. Et c'est ce qui explique que, dans la ville d'Ottawa, par exemple, les contribuables, qui soutiennent les écoles catholiques, sont traités de s'imposer une taxe de \$16.90 par \$1000, d'évaluation, alors que ceux qui soutiennent les écoles publiques ne paient que \$2.5.

Le principe général, c'est que tout contribuable est censé verser ses impôts au fonds de l'école publique; mais que les contribuables catholiques, qui en font la demande expresse, peuvent attribuer les leurs au fonds des écoles séparées.

D'autre part, aucun non-catholique, fût-il arié à une catholique et ses enfants fréquentassent-ils les écoles catholiques, ne peut payer ses impôts à l'école catholique. Voici pour le cas des particuliers.

Quant aux compagnies, elles peuvent (il est pas question d'obligation) verser une partie de leurs impôts, correspondant aux intérêts démontrés de leurs actionnaires catholiques, aux écoles séparées; mais, en fait, c'est très rare que cette disposition de la loi soit opérante.

Dans un très grand nombre de cas, de plus, elle ne saurait l'être: les actions chantent trop souvent de mains pour qu'on puisse déterminer effectivement la part qui revient aux catholiques. Les impôts payés par les corps publics vont aussi aux écoles publiques.

Conclusion: énorme disparité entre le taux des taxes que doivent s'imposer, à Ottawa par exemple, les contribuables des deux types d'écoles et la gêne singulière qu'on se trouve une commission scolaire catholique comme celle d'Ottawa.

L'attitude des contribuables catholiques qui préfèrent verser leurs taxes aux écoles publiques et aggraver ainsi le fardeau de ceux de leurs coreligionnaires qui soutiennent leurs propres écoles, ne se justifie point; mais elle s'explique par la différence entre les taux des deux impôts.

En fait, dans le cas particulier d'Ottawa, le catholique qui est fidèle à son école paie plus de deux fois ce qu'il en coûte à celui qui passe aux écoles publiques.

On comprend que la tentation est forte pour les gens qui ne sont pas très fermes dans leurs convictions d'adopter la ligne du moindre effort.

Autre point qui, dans certains cas, empire encore la situation: en Ontario, c'est le locataire et non point le propriétaire qui détermine la caisse à laquelle doit aller l'impôt.

Et c'est ainsi qu'il est arrivé, par exemple, que le gouvernement fédéral ayant été dans l'obligation de louer un certain nombre de propriétés qui appartenaient à des catholiques, les impôts prélevés sur ces propriétés ont été employés au seul soutien des écoles publiques.

Il s'agit ici, qu'on le note bien, des écoles catholiques en tant que telles, la question du français est tout à fait distincte.

Beaucoup, même parmi les non-catholiques, admettent l'injustice de cette situation. — Nous disons beaucoup, et non pas tous; car il y a encore dans la province des gens qui voudraient voir disparaître toute école autre que l'école non-confessionnelle.

Mais l'on n'a pas encore trouvé le moyen de corriger cette inégalité financière et de donner, par exemple, à la loi qui autorise, dans une certaine mesure, les compagnies à partager entre les deux types d'écoles leurs impôts, une valeur efficace.

Toute la question de l'école fait actuellement chez nos voisins l'objet d'une enquête qui dure depuis des années et dont l'on n'attend le résultat que d'ici quelques mois.

Nous avons parlé jusqu'ici surtout de la situation générale des écoles dites séparées.

Du point de vue particulier de l'enseignement du français, où les choses se sont beaucoup améliorées depuis 1912, il semble que nos compatriotes commencent à éprouver aussi, à raison de l'attitude de quelques fonctionnaires, certains mécontentements.

Dans le Droit de jeudi dernier, M. Camille L'Heureux écrivait: Les Franco-Ontariens ont jusqu'à présent gardé leurs écoles à force de sacrifices, et ils sont encore prêts à tous les sacrifices nécessaires pour les conserver. Ils demandent au gouvernement de l'Ontario de leur faire justice, de les assister, de le secourir dans l'oeuvre si importante de l'éducation de leurs enfants.

Il va de soi que si de nouvelles difficultés surgissaient, les Franco-Ontariens auraient à leurs côtés, non seulement tous leurs frères par le sang, mais tous les gens qui ont le souci de la justice et de l'unité nationale.

Il n'est personne qui doive plus tenir à ce qu'il n'y ait point de nouvelle crise que l'ancien premier ministre de la province voisine, M. Drew, aujourd'hui chef d'un grand parti fédéral.

Omer HEROUX

### Il proclame l'inébranlable mission d'enseignement de l'Eglise

SUJETS D'EXPERIENCES SUR LE CANCER



Ces rangées de petites cages à tiroirs servent à loger 500 souris blanches, à 2,000 pieds sous terre, dans la mine McIntyre-Porcupine, près de Timmins, en Ontario. Elles aident à déterminer si les rayons cosmiques ont vraiment quelque influence sur le développement des tumeurs cancéreuses. La science moderne pense en effet que ces rayons, provenant de la voûte céleste, n'ont guère d'influence dans les profondeurs du sol. Pour contrôler cette opinion, on a placé un groupe semblable de ces petits animaux dans un laboratoire de Toronto où ils sont exposés aux radiations solaires normales. (Photo C.P.)

### LETTRE D'OTTAWA

## La politique de logement de M. St-Laurent

Le gouvernement fédéral prêt à collaborer avec les provinces et les municipalités — M. Drew en tient mordicus pour la consultation

(Par Pierre VIGEANT)

Ottawa, 21 — L'allocation que le premier ministre Louis Saint-Laurent a prononcée samedi à Toronto où il était l'hôte du maire et du conseil municipal constituait un véritable exposé de la politique fédérale en matière de logement. Le chef du gouvernement a déclaré très nettement que le gouvernement fédéral n'avait pas l'intention de construire des maisons pour les civils combattants.

Après avoir félicité les autorités municipales de Toronto pour les initiatives qu'elles ont déjà prises de concert avec le gouvernement provincial d'Ontario et le gouvernement fédéral. Cependant, après avoir loué le projet de Regent Park qu'il venait de visiter comme un exemple à suivre, il a clairement laissé entendre que le gouvernement fédéral serait disposé à accorder son assistance financière aux provinces qui lui en feraient la demande pour résoudre la crise du logement.

"Je suis bien convaincu, dit M. Saint-Laurent, que du point de vue constitutionnel comme du point de vue pratique, il appartient aux provinces ou aux municipalités autorisées à cette fin par les provinces d'inaugurer un programme de construction de logements à prix modique. Nous sommes toujours disposés à discuter ce problème avec n'importe quel gouvernement provincial en vue d'établir des ententes satisfaisantes à longue échéance entre les municipalités, les provinces et le gouvernement fédéral."

#### Les prérogatives des provinces

Le premier ministre a insisté tout le long de son allocution sur les prérogatives des provinces qui doivent être respectées. "Le logement, dit-il encore, est un de nos problèmes sociaux les plus pressants. Sachons l'aborder hardiment, à presque tous égards, cependant, le logement est fonction de droits civils, qui sont de la compétence des administrations fédérales et municipales.

La participation directe du pouvoir central à toute entreprise de logement ne doit donc pas dépasser les bornes de notre autorité constitutionnelle limitée. Nous pouvons aider au financement de telles initiatives, et nous aidons effectivement. Mais du point de vue pratique ainsi que du point de vue constitutionnel, le gouvernement fédéral est souvent impuissant à agir, s'il tient à respecter les prérogatives des provinces, et la dictée du sens commun."

#### L'assistance aux chômeurs de M. Bennett

La politique de logement que M. Saint-Laurent vient d'énoncer à Toronto ressemble fort à la politique d'assistance aux chômeurs du gouvernement Bennett. Elle se fonde sur le principe que la responsabilité de procurer des logements aux sans-abri comme celle de secourir les sans-travail incombe en premier lieu aux municipalités. Lorsqu'elles sont débordées, les municipalités doivent s'adresser aux gouvernements provinciaux pour obtenir une assistance et ce n'est que lorsqu'il en est requis par les provinces que le gouvernement fédéral doit intervenir pour aider à résoudre un problème qui est local de sa nature mais qui a pris une dimension nationale.

Cette politique se fonde également sur le principe que l'autorité locale est mieux placée pour apprécier les besoins et pour surveiller l'usage que l'on fait des fonds publics votés à cette fin.

Le discours que M. Saint-Laurent vient de faire à Toronto indique que le gouvernement a l'intention d'accorder une attention plus grande au problème du logement qu'il ne l'avait fait pendant la fin de la guerre. Le premier ministre avait d'ailleurs annoncé cette intention lors de son entrée en fonction lorsqu'il avait reconstitué le ministère de la reconstruction et précisé que ce ministre, chef du nouveau ministère, M. Robert Winters, s'occuperait plus particulièrement du logement.

#### Evolution de la politique ministérielle

Le discours du premier ministre semblerait indiquer en même temps une évolution de la politique ministérielle dans les relations avec les provinces. M. Saint-Laurent se montre beaucoup plus respectueux des droits de chacune des deux plus anciennes catégories? Faut-il placer les trois armes sous une autorité unique?

C'est pour résoudre ce problème que le général Eisenhower vient d'être temporairement rappelé en service actif comme président du comité conjoint des chefs d'état-major. M. Truman a annoncé qu'il va demander une modification de la loi de sécurité nationale de 1947, afin de créer le poste de chef d'état-major, au-dessus des trois services armés pour empêcher trop de concurrence quant à la répartition des budgets militaires, et quant à la priorité dans les rôles de combat.

## 250,000 Italiens l'acclament avec enthousiasme sur la place St-Pierre

### Grève générale du transport

Rome, 21 (Reuter). — Une grève de 24 heures commencée hier soir, à minuit, paralyse aujourd'hui tous les transports publics en Italie. A Rome même, pas un seul autobus ou tramway n'a circulé depuis l'heure du début de la grève. Quelques camionnaires appartenant à des particuliers et protégés par des policiers armés ont toutefois tenté d'assurer un embryon de service sur les principales routes. Mais la plupart des magasins et des bureaux du gouvernement ont quand même ouvert leurs portes plus tard que d'habitude, les employés n'étant pas arrivés au travail. C'est l'union des employés du tram qui a déclenché cette grève en protestation contre un décret gouvernemental qui permet le renvoi d'employés surnuméraires des services publics sans garantie fixe de compensation.

### Mer de feu de 60 acres

#### Incendie aux champs d'huile d'Autriche

Vienna, 21 (Reuter). — Quelque 1,000 soldats russes ont réussi à maîtriser un grand incendie, dans le district huppé de Zisterdorf, en zone russe d'Autriche. Plusieurs pompiers ont été blessés.

Tout cela a commencé par deux explosions qui se sont produites hier. En un rien de temps, une surface de 60 acres devenait une mer de flammes si brillante qu'on pouvait la voir de la tour de la cathédrale de Saint-Stéphanne, à Vienna, à 30 miles de distance.

### L'enrôlement progresse dans les forces armées

#### QUELQUES CHIFFRES REVELATEURS

Ottawa, 21 (C.P.). — Les forces armées du Canada ont été augmentées de 1,034 hommes durant le seul mois de janvier dernier.

La marine compte 218 recrues, l'armée 513 et l'aviation 303. Dans ce sens, il s'agit du mois le meilleur depuis 1946, pour la marine et l'aviation — et le meilleur depuis mai 1947 pour l'armée.

Au 31 janvier dernier, la marine comptait 7,753 hommes, l'armée 17,976 hommes et l'aviation 13,998 hommes.

### Messe d'expiation, discours papal et bénédiction Urbi et Orbi — Cinquième condamnation papale du procès Mindszenty

Rome, 21 (Reuter). — Devant 250,000 Italiens rassemblés sur la place St-Pierre, à Rome, le pape Pie XII a proclamé que l'emprisonnement du primat de Hongrie, le cardinal Joseph Mindszenty, par le gouvernement communiste de Budapest, pour prétendue haute trahison, constitue un acte de persécution religieuse; et il a fait clairement comprendre qu'il n'est aucun compromis possible entre l'Eglise et les gouvernements athées qui commettent de tels actes.

Dans sa cinquième condamnation publique des traitements infligés au cardinal Mindszenty, le Souverain Pontife a fait clairement comprendre que le primat hongrois est innocent des crimes dont on l'accuse et dont il se serait lui-même avoué coupable. Les autorités de Budapest lui ont arraché ces aveux par des moyens secrets et injustes.

La foule a haché de ses applaudissements le texte du message papal dont la lecture a ainsi duré un quart d'heure. (On trouvera au complet en page 12 de la présente édition de notre journal le texte du discours.) Le Saint Père n'a pu entreprendre son discours qu'après avoir lui-même réclamé le silence.

Le discours du Pape, qui a été suivi de sa bénédiction Urbi et Orbi, suivait lui-même une messe d'expiation célébrée en ce moment (11 heures 15 du matin — 5 heures 15 a.m. à Montréal) groupait sous un soleil brillant des représentants de toutes les classes de la population romaine, des plus riches et des plus marquants aux plus pauvres et aux moins connus.

Cette assemblée convoquée par le mouvement italien d'Action catholique a rugi des "Non" retentissants quand le Souverain Pontife lui a demandé si elle était prête à accepter une Eglise qui renoncera à sa mission de répandre la lumière divine, si elle reconnaît la vraie Eglise dans une institution qui s'enfermerait entre quatre murs au moment où elle subit d'aussi nombreuses et injustes persécutions.

Le Saint Père, qui atteindra ses 73 ans le 2 mars prochain, a dénoncé d'une voix forte les persécutions de l'Eglise qui présentent ce caractère commun à leur espèce à travers les âges de ne pas se contenir de commettre l'injustice mais d'aller jusqu'à tenter de noier les victimes et de les discréditer devant l'opinion mondiale.

### Les évêques hongrois refusent de se prononcer dès maintenant sur un projet d'accord avec le gouvernement — Qu'ils se chargent lui-même d'en demander la permission au Vatican

Budapest, 21 (A. P.). — Les évêques catholiques de Hongrie ont fait savoir à leur gouvernement qu'ils remettent à plus tard et réservent toute décision de leur part sur une lettre attribuée au cardinal Mindszenty durant son procès et dans laquelle le primat hongrois leur aurait recommandé de conclure un accord avec les autorités communistes de Budapest. L'annonce faite par les évêques a été étudiée avec attention le texte de cette lettre dans une réunion tenue vendredi dans la capitale du pays mais s'est séparée ensuite sans prendre de décision ni faire de commentaires publics à ce sujet. Au dire de milieux bien informés, quelques-uns des évêques refusent de poser aucun geste de rapprochement avec le gouvernement hongrois avant d'en avoir obtenu l'autorisation du Vatican. D'autres auraient demandé que, de sa prison, le cardinal Mindszenty s'adresse lui-même au Saint-Siège à cet égard. On sait qu'une délégation des évêques de Hongrie avait conféré avec le premier ministre Istvan Dobi le 1er du mois courant, avant l'ouverture du procès Mindszenty; et il avait alors été annoncé que ces évêques ne prenaient aucune position dans l'affaire et laissaient le tout à la discrétion du gouvernement.

Par ailleurs, les milieux officiels, consultés en fin de semaine, ont fait savoir que leur attitude ne s'est pas modifiée. On a en même temps remis aux correspondants de journaux étrangers des copies en langue hongroise d'un Livre Noir de 186 pages contenant le compte rendu gouvernemental du procès et destiné à compléter le Livre Jaune publié avant les procédures, qui exposait les accusations portées contre le cardinal et les documents invoqués contre lui.

### L'ACTUALITE

## Le "torpillage" de Roosevelt

L'on sait qu'aux Etats-Unis comme en bien d'autres pays il existe une rivalité ancienne entre l'armée et la marine de guerre. L'avènement de l'aviation n'est pas de nature à simplifier le problème: faut-il faire de la force aérienne un service armé indépendant ou une dépendance de chacune des deux plus anciennes catégories? Faut-il placer les trois armes sous une autorité unique?

C'est pour résoudre ce problème que le général Eisenhower vient d'être temporairement rappelé en service actif comme président du comité conjoint des chefs d'état-major. M. Truman a annoncé qu'il va demander une modification de la loi de sécurité nationale de 1947, afin de créer le poste de chef d'état-major, au-dessus des trois services armés pour empêcher trop de concurrence quant à la répartition des budgets militaires, et quant à la priorité dans les rôles de combat.

Dans les milieux qui connaissent bien ces susceptibilités, on s'est amusé d'une révélation faite par Robert E. Sherwood, l'auteur de "Roosevelt and Hopkins". Hopkins était le conseiller de Franklin D. Roosevelt. Quand le président partit pour la conférence du Caire, le 13 novembre 1943, il s'embarqua sur un nouveau cuirassé, l'U.S.S. "Albatross", accompagné de Hopkins, des généraux Marshall, Arnold, Watson, Somervell et Handy, ainsi que des amiraux Leahy, King, Brown, McIntyre et Cooke.

Pendant le voyage, le capitaine McCrea, qui commandait le cuirassé, décida de procéder à un exercice de défense contre avions. Trois ballons furent lâchés et le tir commença lorsqu'ils furent rendus à une certaine altitude. Le président avait été conduit sur le pont dans sa chaise roulante et assista à l'exercice entouré des officiers supérieurs; tous s'étaient mis de la route dans les oreilles, mais Hopkins raconte que malgré cette précaution, les canons faisaient un vacarme assourdissant.

Tout à coup un officier de faction au poste de commandement, deux ponts plus haut, cria à deux reprises: "It's the real thing!" L'officier venait d'apercevoir une torpille qui s'avançait droit sur le cuirassé. Roosevelt était un peu dur d'oreille, et avec la onde en plus, Hopkins dut répéter plusieurs fois avant que le président eût compris la situation. Les canons furent violemment dirigés sur la trajectoire que faisait le projectile à 600 verges du vaisseau; le cuirassé vira sur lui-même pour éviter la torpille qui passa à une certaine distance en arrière.

Quatre ou cinq minutes plus tard, le vaisseau apprenait que cet engin ne venait pas d'un sous-marin ennemi. L'un des contre-torpilleurs de l'escorte annonça par signaux lumineux qu'il s'agissait d'une des torpilles. Il paraît qu'elle était en place sans amorce, et qu'elle était partie toute seule, peut-être à cause de la mer qui était assez agitée.

S'il avait fallu que le plus nouveau et le plus puissant cuirassé des Etats-Unis, portant à son bord le président et commandant en chef des forces armées du pays, avec les principaux généraux et amiraux, fût torpillé par un navire chargé de le protéger, ce n'aurait pas été une petite affaire.

A cause du secret qui entourait les déplacements présidentiels, il est probable que le capitaine du contre-torpilleur ne savait pas que le président était à bord du cuirassé. Mais le seul fait de voir une de ses torpilles s'en aller vers le gros vaisseau, eût été déjà un coup assez dur.

M. Sherwood ajoute que si le malheureux capitaine avait su que l'amiral King était aussi à bord, il se serait probablement jeté à la mer après s'être attaché au canot de son navire. Et il note que comme il y avait là vingt officiers supérieurs de l'Armée, la Marine n'a pas fini d'entendre parler de cette torpille.

Roosevelt arriva sans encombre à Oran le 20 novembre. Inutile de dire que rien de tout cela ne fut révélé à l'époque. Les citoyens des Etats-Unis et des autres pays alliés ne l'ont su que ces mois derniers. Et pourtant, si Roosevelt avait péri dans cet accident, bien des choses auraient pu changer. Car le vice-président des Etats-Unis, qui serait devenu automatiquement président, avec tous les pouvoirs du temps de guerre que cela comportait, était alors M. Henry A. Wallace, l'homme qui par la suite a préconisé une politique d'apaisement à l'égard de l'Union soviétique, et a eu l'appui des communistes dans la dernière élection présidentielle où il était candidat "progressiste". Comme quoi le public est bien renseigné!

Albia RIVARD

## BLOCS-NOTES

(Par André L.)

### ence sur la poussière

Nos concitoyens anglophones seront pas très renseignés sur la silicose ou l'amiantose, à moins qu'ils ne lisent les quotidiens de langue française.

Les recherches les plus soignées et les plus attentives ne nous ont rien fait découvrir de nouveau dans le Star et la Gazette, le débat qui avait mis aux prises, la veille et durant des heures, MM. Duplessis, Barrette, Chaloult. Le Herald a dépêché question en vingt lignes. (Si nous nous trompons, nous serons heureux de rectifier.)

La Gazette avait pourtant démenti, mercredi, la liberté de presse contre certains propos de M. Duplessis. Et elle avait écrit qu'un "public informé est public vigilant". Préféreraient, dans certains cas, une victoire atténuée?

Du peut-être estime-t-elle que les discours de M. Barrette tenaient trop d'inexactitudes ou sophismes pour valoir la peine d'être rapportés?

### Faussetés

De fait, l'exposé de M. Barrette comporte tant de faussetés qu'il est impossible de les relever toutes.

Déjà les syndicats en ont réfutés trois: l'une sur une lettre de M. Rodolphe Hamel, président de la fédération de l'amiante, écrite il y a deux ans (il a coulé bien de la poussière depuis 1947); une autre sur un prétendu arbitrage qui se serait produit en 1947, et qui, en fait, n'a pas eu lieu; une troisième à propos d'augmentation du salaire horaire — le ministre a dit \$0.27 au lieu de \$0.16 à \$0.18.

Mais il y en a plusieurs autres. Ainsi, pour déconsidérer le témoignage du Dr Félix Roy, membre du bureau médical de la Commission des Accidents du travail, d'après les journaux, le ministre déclare que:

le Dr Félix Roy a écrit son article en s'inspirant de l'article de M. Burton Le Doux. De plus, s'il a été à Saint-Rémund d'Amherst, ce n'est pas

à la demande du gouvernement.

Le mémoire du Dr Roy est daté de janvier 1947, celui de M. Le Doux a paru en mars 1948. Comment un monsieur qui écrit en janvier 1947 peut-il copier un monsieur qui écrit en mars 1948?

Que le Dr Roy ait rédigé son rapport à la demande du gouvernement ou de son propre chef, ou est la différence? En quoi cela peut-il affecter ses conclusions?

### On peut mourir sans dossier

Les journaux attribuent à M. Barrette les propos suivants:

M. Le Doux affirme que 45 personnes sont mortes de silicose à Saint-Rémund. Or 28 de ces personnes n'ont jamais eu de dossier à la Commission des accidents du travail. Donc ils n'ont jamais porté plainte ni fait de demande de secours. Qui peut dire également que les autres sont morts de silicose? Il n'y a pas de dossier à la Commission des Accidents du travail

(suit la deuxième page)

(suite à la troisième page)

COURRIER DE FRANCE

par Pierre de GRANDPRE

L'accusé idéal — L'étrange soumission du cardinal Mindszenty — Témoignage sur le mécanisme des aveux — "Le temps des martyrs..."

Paris, 12 fév.

Les communistes de Hongrie, en lutte ouverte contre l'Eglise, ont voulu convaincre l'univers de l'impartialité de leur justice. Décidés à se débarrasser d'une personnalité irréductible, intransigeante, qui gênait la mise au pas de la majorité catholique en ce pays, ils ont imaginé, en servant les apparences de la justice traditionnelle, de discréditer dans l'opinion cet accusé de choix. Seulement, il est des cas où il est dangereux de trop bien réussir. Nous en savons assez, aujourd'hui, sur les méthodes policières totalitaires, pour qu'un certain degré de perfection dans la réussite fasse lever des suspicions, des inquiétudes qui ne doivent être délaissées.

Après la première stupeur causée par les aveux spontanés du cardinal Mindszenty, le moins sens commun oblige tous les esprits libres à constater qu'une telle soumission, de la part d'un homme en possession de ses facultés, est proprement invraisemblable. Quel accusé normal, sain d'esprit, se sachant perdu en dépit de tous les avilissements, renoncera, en l'absence d'aucune preuve précise de son indignité, à se défendre avec énergie, à faire figure, quand ce serait si facile, de héros et de victime? Voici un prélat d'un tempérament robuste, d'un caractère combatif, d'une volonté dynamique. Sans peur des menaces po-

litiques d'un gouvernement totalitaire, l'attaque, depuis le printemps de 1948, en une série de lettres pastorales et de messages, la décision de nationaliser les écoles libres. Devant le monde entier, il s'élève en témoin de la liberté spirituelle, contre le marxisme. Une campagne "spontanée" se développe, en novembre, pour réclamer son arrestation. Il déclare faire bon marché de sa personne. Il ne solennellement à l'avance toutes les confessions qu'il sait, car il est bien renseigné — que l'on a le pouvoir de lui extorquer. Il n'est personne qui, à un procès conduit de façon normale, n'ait attendu d'un tel homme des répliques cinglantes, des contre-accusations vengeresses. Mais il eût fallu, pour y croire, oublier les dizaines d'étranges procès de l'Europe orientale depuis vingt ans (que l'on évoque seulement Petkov, Kamenef, Boukharine, Toukhatchevski), où les plus forts et les plus convaincus de leur bon droit ont été brisés, se sont humiliés. Mystérieusement "préparé", au sens où l'on prépare une expérience de laboratoire, le procès de Budapest nous a montré, dans le premier dignitaire d'une nation catholique, un homme méconnaissable, rompu, sans ressort, aux regrets faciles, littéralement dépossédé de son âme — un martyr reniant son sacrifice!

Les aveux artificiels

Sur tous les chefs d'accusation légitimement, renseignements fournis à l'extérieur, trafic de devises, opposition au régime, simples prétextes, fautes ou vénéries ou nulles à la lumière d'une justice non politique — le cardinal a répondu en substance: "Je suis coupable, j'ai commis des crimes pour lesquels je dois expier."

Par quelles voies atteignez-vous à faire d'un être un autre être? demande François Mauriac. Jusqu'à vous, les bourreaux avaient pourvu sur le corps mais non sur l'âme."

Assistons-nous à une nouvelle ère de la justice où les grands crimes individuels pourraient être sciés juridiquement résorbés et dissous? ou des procédés plus puissants que la torture parviendraient à tuer à sa source la volonté héroïque?

On ignore quel fut, durant sa détention, le sort précis du cardinal Mindszenty. Mais on connaît, par de nombreux témoignages — et parmi les plus récents — les récits de témoins russes au procès Kravchenko, qui prennent ainsi un singulier intérêt d'actualité — les progrès de la technique policière au service d'une foi politique.

Le Dr Tibor Ham, ancien député du parti hongrois, Petit agrarien, actuellement à Paris, expliquait récemment, dans le Figaro, comment, en 1947, en Hongrie, il fut "préparé", au moyen de différentes drogues, aux aveux des crimes qu'on lui imputait. Ce récit d'un médecin, demeuré quelque temps lucide sous la torture, serait à reproduire tout entier. On y voit par quels moyens l'homme qu'on veut perdre, à demi hypnotisé, est progressivement amené à tous les abandons. En répétant indéfiniment devant lui des mensonges, en obsédant l'esprit de détails réels déformés, on arrive à faire d'un être normal un névropathe. C'est, exercé à rebours, le travail du psychiatre. On élimine la notion de l'heure, du temps qui s'écoule. Le détenu est placé devant un mur. Sa vue se brouille. On lui fait absorber de l'aectédrone, puis de la morphine. La victime est étourdie, hallucinée, prête au cortège d'auto-accusations que l'on en veut tirer.

LA GREVE DE L'AMIANTE Sans raison, le gouvernement mobilise la police provinciale

Une centaine d'agents envahissent Asbestos — Nouvelles contradictoires — Les grévistes restent calmes — Injonction contre le piquetage — La grève se continue partout — Autre démenti à M. Antonio Barrette — Hypothèses

LA MINE "BELL" FERMEE SAMEDI SOIR (par Gérard PELLETIER)

(Dernière heure) Québec, 21. (D.N.C.) — Les grévistes de l'amiante ont été sommés par la Commission des relations ouvrières de retourner au travail dès aujourd'hui, sous peine de perdre leur certification officielle a été envoyée à la Fédération nationale de l'industrie minière et aux quatre unions d'ouvriers de l'amiante qui lui sont affiliés.

En porte-parole de la Commission des relations ouvrières a déclaré, ce matin, que l'ordre de cesser la grève a été envoyé en fin de semaine aux 5,000 grévistes de l'amiante.

Le retrait de la certification aura lieu d'ici quelques heures si les ouvriers refusent d'obtempérer à l'ordre de la Commission.

Commandé par l'inspecteur général Norbert Labbé, un détachement de cent agents de la police provinciale s'est installé samedi après-midi dans les usines de la Canadian Johns-Manville, à Asbestos. Les habitants de la petite ville ont appris, sans stupéfaction, que le gouvernement mobilisait cette force constabulaire "pour maintenir l'ordre", alors qu'aucun désordre ne s'était produit depuis les débuts de la grève, comme l'attestent plusieurs rapports de M. Albert Bell, chef de la police municipale.

L'arrivée des agents est considérée à Asbestos comme un geste de méfiance que rien ne justifie. On n'avait besoin là-bas d'aucun renfort de police et l'envoi de ce détachement n'avait fait que provoquer quand on sait la conduite paisible et la discipline parfaite dont les grévistes ont fait preuve. On se demande aujourd'hui si le gouvernement ne veut pas chercher quelque chose d'ouvriers pour pouvoit ensuite briser la grève et...

Des procédés psycho-chimiques — et par exemple l'injection intra-veineuse d'agents de la narco-analyse — ont-ils été pratiqués dans le cas du cardinal Mindszenty? Comment, d'ailleurs, ne pas le soupçonner, en face d'une résistance morale aussi soudainement et entièrement brisée? Que l'on se reporte à la comparaison des photographies du cardinal, avant et pendant le procès...

La suprême imposture

Et que l'on garde d'autre part en mémoire des mots comme ceux de Lénine: "Pour nous, le critère de la justice est le succès de l'action". Ce défi aux conceptions de la commune morale des nations de l'Occident a été repris par M. Vychinsky: "Le juge soviétique ne doit pas toujours suivre la logique juridique; entre la loi et la discipline du parti, il doit sans hésiter choisir la seconde, car la loi n'est qu'une forme de la discipline du parti".

Après le stupéfiant épisode auquel nous venons d'assister en guerre religieuse en Hongrie, tous les peuples libres ont clamé leur peine et leur courroux. Le Saint-Siège paraît attendre que la condamnation, révisée ou non après appel, soit effective, avant d'exprimer officiellement son sentiment. Mais le secrétaire de la Sacre Congrégation du Consistoire, le cardinal Piazza, s'est écrié, dans l'Eglise du Gesù: "Le temps des apôtres et des martyrs est revenu". Et l'Osservatore Romano affirme avec force que le primat de Hongrie, gravissant son calvaire, a droit à l'admiration et à la gratitude du monde civilisé: "Le cardinal, y lit-on, devait être éliminé. Il devait l'être pour deux raisons: parce qu'il était coupable de son non possumus répété et aussi parce qu'il en savait désormais trop — au prix de ses souffrances — sur la prison et la justice progressistes. Les lèbres qui l'avaient eu des accents dignes de la parole de l'Eglise ne devaient jamais plus proférer une parole... Rien n'a été prouvé, rien n'a été vérifié (en italien: assodato) pour incriminer l'archevêque de Strigonia de trahison et de complot... Il est la première victime représentative d'une suprême défense de la liberté humaine, celle de l'esprit..."

donner raison à la compagnie. M. le juge Césaire Gervais, de Sherbrooke, accordait en fin de semaine une injonction contre le piquetage. La Johns-Manville a donc évincé les "piquetageurs", c'est-à-dire quelques grévistes paisibles qui jouaient aux cartes dans le vestibule de l'usine. Ce sont désormais les agents de la police provinciale qui montent la garde autour des propriétés de la compagnie.

Au cours de la journée de samedi, deux nouvelles contradictions sont parvenues dans la métropole, l'une à l'effet que les grévistes avaient "vidé" avec violence les bureaux de la compagnie, l'autre à l'effet que rien de tel ne s'était produit. Il semble certain aujourd'hui que la seconde version est la vraie: plusieurs postes de radio et plusieurs journaux ont contredit la première nouvelle.

Les pompes fonctionnent

Le chef Bell, de la police municipale, assure que tout est calme. Dans un rapport qu'il a rédigé le 17 février, le chef Bell contredit encore, et de façon formelle, la rumeur lancée par M. le ministre Barrette, à savoir que "si cette grève continue, si les employés ne peuvent entrer aux usines, les puits gèleront, des centaines de mille dollars seront perdus et les ouvriers ne travailleront pas de l'hiver".

La demande du syndicat, le chef Bell a fait une visite complète des usines et constaté officiellement que les syndicats avaient laissé sur place tous les ouvriers nécessaires pour éviter les dommages à la propriété de la compagnie. En particulier, le chef rapporte: "Je suis ensuite descendu dans le trou de la mine pour vérifier le fonctionnement des pompes à l'eau; j'ai rencontré M. Wilfrid Beaudet et M. Joseph Côté, en charge des pompes, et j'ai constaté que les pompes fonctionnaient normalement et qu'il n'y avait pas d'ac-

BLOCS-NOTES

(suite de la première page)

Étrange déduction! De ce que 28 hommes n'ont pas de dossier à la Commission des accidents du travail, M. Barrette conclut qu'ils ne sont pas morts de silicose; ou du moins qu'on ne saurait prouver qu'ils sont morts de silicose.

Les gens de Saint-Remi se sont fatigués de recourir sans succès à la Commission; nous avons conté à ce sujet des cas lamentables qui auraient découragé les plus optimistes. Le Dr Pelland en a relaté d'autres. Mais qu'ils n'aient point écrit à la Commission ne prouve pas qu'ils n'étaient pas silicosés!

Au surplus une preuve médicale existe, à l'effet que plusieurs étaient bel et bien atteints de silicose pulmonaire. Mais alors?...

Statistiques

Deux journaux prêtent au ministre cette effarante remarque: "Pourquoi n'écrit-il pas [M. Le Doux] sur le même sujet que 1000 cas de silicose, quand dans la province de Québec nous n'en avons que 423 [ou 425]?"

Nous voulons croire que la liste des 423 silicosés dont il est question s'établit sur plusieurs années, sans quoi l'on devrait rappeler au ministre que la population des Etats-Unis est quarante fois plus nombreuse que celle du Québec. Et puis, le mal des autres n'a jamais guéri le mal de personne.

Mais surtout, M. Barrette devrait nous expliquer comment il établit sa statistique. A-t-il fait compiler les dossiers de la Commission des accidents du travail — ou encore ceux du démagographe? Ne croit-il qu'à la silicose officielle?

Hélas! on meurt fort bien de l'autre...

Cela ferait beaucoup de révolutionnaires

Et maintenant, le ministre du Travail affirme que les articles de M. Le Doux sont "perfidés", "de nature à soulever la haine des classes", et "révolutionnaires dans leur esprit et dans leur essence". Il n'a pas osé aller jusqu'à parler du marxisme ou du communisme, car il conserve malgré tout un peu plus que son chef le sens du ridicule.

Mais que dit-il, alors, de ceux qui ont approuvé l'essentiel de ces articles? Révolutionnaires eux aussi? Attenseurs de lutte des classes?

Révolutionnaire l'abbé Palma Allard, aujourd'hui curé de Saint-Donat de Montcalm, quinze ans curé de Saint-Benoît? La question de prostitution mise à part, le curé Allard a déclaré que sur plusieurs points M. Le Doux est resté en deca de la vérité. Il se demande "si les abominations de l'antiquité ont dépassé de beaucoup les misères que nous avons vécues dans ce village-là". Voilà, si je ne m'abuse, des paroles énergiques.

cumulation d'eau." Il apparaît donc que les plaintes de la compagnie, répétées en chambre par le ministre du Travail, n'ont aucun fondement.

Hypothèses

Au moment où la grève entre dans sa deuxième semaine, on devine que les hypothèses vont bon train dans toute la région de l'amiante. Parmi toutes celles que suscitent les agissements des compagnies et du gouvernement, la plus plausible serait la suivante.

Vexé par l'échec du bill no 5, le gouvernement provincial trouverait dans la grève de l'amiante une magnifique occasion de réagir contre les syndicats. Il ne serait pas fâché d'acculer les grévistes à un échec en considérant cet arrêt de travail comme une violation préméditée de la loi et en refusant tout compromis jusqu'à ce que les ouvriers soient rentrés au travail. C'est pourquoi ils ignoraient la présence tout le fond de la question: conditions d'hygiène, salaires, vacances payées, etc. La déclaration de M. Barrette, qui escamote les réclamations des ouvriers en un tournemain, ferait partie de cette tactique. On sait aussi que M. Sabourin, le "docteur" Sabourin comme on l'appelle ici, qui est à la fois l'ami conservateur du premier ministre et l'avocat des compagnies, pourrait exercer dans ce sens une influence considérable.

Mais est-il dans l'intérêt des compagnies de pousser le gouvernement à casser les syndicats... et les vitres? On peut se le demander. Car si les employés s'accordent avec le ministre pour désigner l'échec de la grève, leur premier désir resté quand même de produire de l'amiante, au plus tôt. Et les employeurs, qui sont plus près des ouvriers que ne l'est le ministre, savent bien que les grévistes sont fermement décidés. Ils se placent dans un dilemme fort embarrassant.

Révolutionnaire, l'ingénieur John Legg, qui dénonce chez ses anciens patrons "un manque presque total de considération pour les ouvriers?"

Révolutionnaires, les Drs C.-A. Pelland et Desjardins Henry, deux médecins qui ont porté témoignage sur "le spectacle tragique" qu'ils ont vu, sur les duretés de la Commission des accidents du travail? Le Dr Pelland a même pratiqué l'autopsie sur deux silicosés qui ne doivent pas figurer dans les 423 officiels de M. Barrette, mais sont morts tout de même...

Révolutionnaire le président général de la Confédération des travailleurs catholiques, M. Gérard Picard, qui a félicité M. Le Doux de ses enquêtes?

Révolutionnaire l'abbé Louis Marois, actuellement aumônier diocésain de l'U.C.C., à Québec, qui se réjouit de la publication de l'essai sur Eusèbe Broughton? Révolutionnaires tous les syndicats catholiques qui appuient la campagne du Devoir?

Révolutionnaire la Ligue Ouvrière catholique? Révolutionnaires Notre Temps et le Front Ouvrier? La plupart de ces hommes ont assisté aux misères imméritées des ouvriers de la silicose et de l'amiante. Ils ont vu souffrir, vivre dans la misère, mourir. Ils ont revêtu les abus de certaines compagnies et l'inaction coupable du gouvernement.

Le désordre, ce n'est point de dénoncer l'injustice, c'est de la tolérer.

André L.

Séance du conseil de Verdun mardi

Le conseil municipal de Verdun tiendra une séance régulière demain soir, mardi, à 8 heures, sous la présidence du maire Edward Wilson.

COURROIES TEXKOPF en V POUILLIES en V TEXTILE ET MAGIC GRIP. DOMINION BELTING 971 St-Jacques E. Montréal

HOPITAL MICHAUD DRUMMONDVILLE

Sécurité syndicale

Mais il reste aussi que la Johns-Manville d'Asbestos, la plus puissante des compagnies, partage avec M. Duplessis une opposition farouche à la formule Rand de retenue syndicale. Cette formule, qui est appliquée par les employeurs de Theford depuis déjà un an, la compagnie Johns-Manville la refuse toujours avec obstination. On se demande même si la Johns-Manville n'a pas l'intention de mener sur ce point un combat à finir, contre le syndicat qui la réclame non moins obstinément. Dans cette lutte, les employeurs d'Asbestos trouveraient dans le premier ministre un allié puissant. Car on sait, il ne s'en cache pas, que M. Duplessis a la formule Rand en horreur.

La fermeture de la Bell

Theford-les-Mines, 21 (D.N.C.) — La fermeture de la mine Bell Asbestos Co Ltd, tard dans la soirée de samedi, souève bien le qualificatif de "drôle" de grève que certaines personnes lui ont donné.

Au début de la soirée, un groupe de grévistes des autres mines se rendit à l'entrée de la mine dont les employés sont groupés dans une union rivale dans l'intention de faire fermer la mine. Le chef de police de Theford-les-Mines, avisé de l'affaire, se rendit sur les lieux et demanda aux grévistes de ne pas envahir le terrain de la compagnie. Ils se retirèrent donc sur les terrains du Québec Central, dont la gare à Theford-les-Mines fait face à l'entrée de la mine Bell.

Le chef de police demanda alors aux employés ce qu'ils désiraient. Il se rendit alors auprès des autorités de la compagnie. Il demanda à la compagnie de collaborer avec les autorités municipales pour éviter tout trouble. Les autorités acceptèrent de fermer la mine paisiblement. Le chef de police demanda alors aux grévistes de se retirer, demandant comme prétexte que certains mineurs de la Bell pourraient bien ne pas aimer cette cessation de travail et qu'ils pourraient bien vouloir faire un mauvais parti aux grévistes.

Environ une heure plus tard, les employés de la Bell Asbestos Co. Ltd, quittèrent le travail, et, à la sortie, il n'y avait que trois policiers pour faire la surveillance. Il n'y a pas eu de piquetage à la Bell Asbestos tout comme il n'y a pas eu devant aucune des propriétés minières paralysées.

Livraison immédiate POMMES MacINTOSH de FRELIGHSBURG cueillies à la main, enveloppées individuellement, dans des boîtes cartonnées de 1/2 minot. TOUTES DES MacINTOSH EXTRA-FANC Livraison IMMEDIATE. Donnez votre commande \$2.8 dès aujourd'hui. Le 1/2 minot.

PHARMACIE MONTREAL CHAB DUQUETTE, Pharmacien, Propriétaire LA PLUS GRANDE PHARMACIE DE DETAIL AU MONDE Signaler JOUR et NUIT No. 7251

DEMANDEZ L'EAU MINERALE NATURELLE DU BASSIN DE VICHY SOURCE CAMILLE Aide à soulager indigestions, goutte, douleurs rhumatismales, maladies du foie et autres maladies. En Vente chez votre Pharmacie AGENT GENERAL POUR LE CANADA J. ALFRED OUIMET Montréal

Il tombe d'un pont et se tue Un bambin de cinq ans et demi est mort dans de tragiques circonstances, hier après-midi, à Notre-Dame du Bon Conseil, à 15 milles de Drummondville. Il appert que M. Edgar Raymond se promenait en camionnette avec ses deux fils, Jacques (la victime) et Serge (2 ans), lorsque arrivé sur un pont qui traverse la rivière Nicolet et à une hauteur de 30 pieds, M. Raymond perdit apparemment le contrôle du véhicule qui de la violence du choc, deux enfants ont été projetés dans la rivière; Jacques s'écrasa sur la glace et la mort s'en est tiré instantanément. M. Raymond, lancé avec force sur la chaussée du pont, il a été transporté à l'hôpital où il souffre de contusions multiples d'un violent choc nerveux; son état est assez grave.

Donnez généreusement PARTAGEONS DU 13 au 24 FEVRIER OBJECTIF \$1,150,000 Les 38 oeuvres de la FÉDÉRATION Un ami du journal

La TYPOGRAPHIE moderne... UN EN-TÊTE DE LETTRE, UNE FACTURE, UN PROGRAMME, UN DÉPLIANT OU TOUT AUTRE IMPRIMÉ SONT UN PUISSANT MOYEN DE PUBLICITÉ QUAND ILS SE PRÉSENTENT AVEC ART ET BON GOÛT... DEMANDEZ À NOTRE REPRÉSENTANT, UN DE NOS TYPOGRAPHES VOUS FERA UNE MAQUETTE POUR PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, ADRESSEZ-VOUS À L'IMPRIMERIE POPULAIRE, LIMITÉE 430 EST. RUE NOTRE-DAME MONTREAL BE 3361\*

ACHETEZ VOS FLEURS ICI La Patrie Fleuriste 168 est. Ste-Catherine Écoutez le jeudi Livraison partout directement de nos serres-chauffes. C.R.L.P. 12 h. 25 PL. 1786-1787 12 h. 30 10% d'escompte aux communautés religieuses.

DERNIERS DEVOIRS — Laissez-nous vous assister dans vos derniers devoirs envers ceux qui partent. Nos conseils sont basés sur l'expérience. Selon mortuaires — Service d'ambulance Geo. VANDELAC Lréc 120 est. rue RACHEL, Montréal — BE. 1717

LE DEVOIR "Le Devoir" est imprimé aux nos 430-434 est. rue Notre-Dame, à Montréal par l'imprimerie populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditrice-proprétaire. Directeur-gérant, Gérard Filion. "Le Devoir" est membre de la Canadian Press, de l'Audit Bureau of Circulations et de la Canadian Daily Newspaper Association. The Canadian Press est seule autorisée à faire l'emploi pour réimpression de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press et aux agences Reuters, ainsi que de toutes les informations locales que "Le Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières au "Devoir" sont également réservés. Abonnement par la poste: ÉDITION QUOTIDIENNE Canada (sauf Montréal et la banlieue) \$8.00 Montréal et banlieue 11.00 États-Unis et Empire britannique 10.00 Union postale 12.00 ÉDITION DU SAMEDI Canada 3.00 États-Unis et Union postale 4.00 Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque encaissable au pair à Montréal. Autorisée comme matière postale de deuxième classe par le ministre des Postes, Ottawa. Téléphone: Belair \*3361

Faites ça... et vous vivrez!

(Jésus) dit à Thomas: Mets ici ton doigt et regarde mes mains; approche aussi ta main et met-la dans mon côté; et ne sois plus incrédule, mais croyant. Thomas lui répondit: Mon Seigneur et mon Dieu. Tu as cru, Thomas, parce que tu as vu, lui dit Jésus, heureux qui a cru et n'a point vu! (Jn 20, 27-29) Quel cri de foi de la part de Thomas! Mais quel bonheur aussi pour nous de croire et de ne point voir. Notre vie est d'autant plus méritoire. (Texte préparé par la Société catholique de la Bible)

VICTIME DE LA TEMPETE ET DES RECIFS



Cinq marins terre-neuviens ont péri ces jours derniers quand leur navire chassé par la tempête est venu s'abîmer sur des récifs au large de la côte de l'île du Cap-Bréton, à 35 milles au sud de Sydney, en Nouvelle-Ecosse. Les 21 autres membres de l'équipage de la goélette de pêche "Marshall Frank" ont pu atteindre la rive après avoir ramé sur une distance de 12 milles. En haut, à droite, dans le médaillon, le capitaine Abe Miles. Cette goélette de 144 tonnes représentait une valeur de \$35,000 par sa construction. La perte totale des armateurs s'élevait toutefois jusqu'à près de \$50,000, y compris les biens personnels des marins et une cargaison fraîchement pêchée de 40,000 livres de morue.

### Situation pénible des instituteurs retraités du Québec

Un record honteux de la province — Un document important de la C.I.C.

La Corporation générale des instituteurs et institutrices de la province de Québec vient de publier un document d'une importance capitale et qui montre la situation très pénible des instituteurs pensionnaires ou mis à la retraite. La province de Québec, qui se targue d'être française et catholique, est celle qui verse la pension la moins élevée à ses instituteurs, soit une pension minimum de \$240 par année, du tiers moins élevée que la pension minimum accordée aux vieilles et aux vieux nécessiteux. Et cela n'est guère en accord avec les déclarations officielles à l'effet que Québec consacre, par tête, plus d'argent à l'éducation que n'importe quelle autre province canadienne ou n'importe quel Etat du pays voisin.

"Quand on compare le minimum de la pension de retraite des instituteurs, dans le Québec et dans les autres provinces, on n'est plus surpris de constater que notre gouvernement provincial 'socialiste', chaque année, de faire parvenir des chiffres sur l'éducation au Bureau fédéral de la statistique."

"La politique des petits salaires payés à nos instituteurs et institutrices dans le passé a été la cause de bien des misères, de bien des inquiétudes pour ceux qui, malgré tout, s'imolaient dans la carrière de l'enseignement."

Sur quelque 1,600 retraités, 50% n'ont pas suffisamment pour vivre en paix. Cette situation est causée par la politique des bas salaires pratiquée à l'é-

gard du corps enseignant. En effet, plus le salaire est bas, plus la pension sera faible. Dans la province catholique et française de Québec, les instituteurs protestants, de langue anglaise, reçoivent des pensions plus élevées parce que leurs salaires ont toujours été supérieurs.

"La politique des traitements raisonnables appliquée chez les protestants fait que 257 personnes reçoivent \$1,000 et plus de pension. La politique des petits salaires imposés par nos commissions scolaires catholiques a fait que 105 personnes seulement reçoivent \$1,000 et plus de pension annuelle."

En éditorial de ce numéro spécial de "L'Enseignement" (vol 11, no 12), nous lisons: "A diverses reprises des hommes politiques ont souligné la contribution du gouvernement au fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement. Quelle est cette contribution? Environ deux cinquièmes de ce que contribuent eux-mêmes les instituteurs et institutrices. C'est moins que la part fournie par la plupart des entreprises privées au fonds de pension de leurs employés... Et pourtant ces entreprises privées ont un but lucratif. Comment expliquer alors qu'un gouvernement, lui dont le rôle est de veiller uniquement au bien de la nation, soit moins reconnaissant et moins généreux que ces chefs d'entreprises aux préoccupations nécessairement plus intéressées ou plus égoïstes?"

### LA CRISE DU LOGEMENT

## A Montréal: 3,817 taudis, 846 hangars, garages ou magasins habités, 20,022 maisons surpeuplées

Un document d'importance, publié par le Comité diocésain d'Action catholique — Des conditions de vie extrêmement pénibles — Il faut faire pression auprès des dirigeants pour régler la situation

D'après un relevé effectué dans toutes les paroisses de Montréal, il y aurait actuellement dans notre ville 3,817 taudis, 846 hangars, garages habités, et 20,055 maisons surpeuplées ou abritant deux ou trois ménages.

Ces chiffres, qui montrent l'ampleur de la crise du logement à Montréal, sont fournis par le Comité diocésain d'action catholique, dans un document d'importance sur la question. On y rapporte qu'un "personnage officiel de l'hôtel de ville" aurait même affirmé que les chiffres, loin d'être exagérés, sont plutôt "un peu en deça de la réalité".

Poursuivant sa campagne d'éducation sur l'habitation, entreprise en octobre dernier, le Comité diocésain fait "appel à toutes les bonnes volontés du milieu ouvrier et de la classe dirigeante. Qu'ils fassent pression auprès des autorités publiques fédérales, provinciales et municipales pour qu'elles avisent, dans le plus bref délai, à la solution de cet important problème."

#### Quelques exemples

Le relevé, effectué par les curés et vicaires de Montréal à

l'occasion de la dernière visite de paroisse, révèle un état de choses tout à fait pénible. Dans la paroisse "A", par exemple, on trouve un logis abritant 12 familles; un autre, 9 familles; un, 8 familles; 1, 7 familles; 3, 6 familles; 4, 5 familles; et 7, 4 familles. En outre, deux familles de huit enfants et une de onze enfants habitent au poste de police.

Dans une autre paroisse de la métropole, la paroisse "B", on trouve, dans deux logements réunis, 7 familles, comprenant 27 adultes et 4 enfants; dans un logement de deux étages, 6 familles, comprenant 22 adultes; un autre logement semblable, 5 familles, comprenant 15 adultes et 2 enfants; dans une ancienne manufacture, 3 familles (9 adultes et 8 enfants); dans trois logements réunis, 20 familles, comprenant 90 adultes et 12 enfants; dans deux logements réunis, 10 familles, 27 adultes; dans un logis de deux étages, 4 familles, 26 adultes; dans 5 logis différents, logent 4 familles ou plus par logis.

La situation est à peu près la même partout.

Dans la paroisse "C", la moitié des logis sont surpeuplés. Dans une autre, un logement de

5 pièces abrite quatre familles comprenant onze personnes, et quatre logements de quatre pièces (non réunis) abritent 10 et 11 personnes. On verra, dans la paroisse "G", que 35 maisons ont au moins 160 ans d'existence, et dans la paroisse "H", qu'il y a 297 logis insalubres pour 355 familles.

Le communiqué ajoute: "Nous ne pouvons pas que nous ne donnons ici que les cas les plus tristes. Presque toutes les paroisses de Montréal souffrent des mêmes conditions."

#### Conditions inhumaines

Il faut apporter remède à la crise, et au plus tôt. "Des étres humains, nos frères, vivent dans des taudis, c'est le mot, qui viendraient à peine à des animaux. Nous voyons souvent dans nos campagnes des écuries et des étables qui sont des palais à côté de certains de nos taudis montréalais. Nous nous plaignons de la diminution de la vie familiale, de l'augmentation de la criminalité juvénile. Allons donc à la cause. Adultes et jeunes ne restent dans ces maisons que le temps nécessaire pour les repas et la nuit. Ils se hâtent d'aller passer au dehors leurs heures de loisir et c'est ainsi que nos familles, et notre jeunesse se perdent."

### Réouverture officielle de la "Casa d'Italia" hier soir

La colonie italienne de Montréal en liesse — L'ambassadeur d'Italie au Canada, M. di Stefano, inaugure en même temps la campagne d'aide à l'Italie — Liens communs entre Canadiens et Italiens

La colonie italienne de Montréal était en liesse hier soir. Un grand banquet a marqué la réouverture officielle de la "Casa d'Italia" fermée il y a 8 années, sur ordre des autorités fédérales. Des représentants de l'autorité religieuse du diocèse, du gouvernement provincial et de la cité de Montréal assistaient à cette fête magnifique qui était sous la présidence d'honneur de l'ambassadeur d'Italie au Canada, M. Mario di Stefano.

Son Excellence, l'ambassadeur d'Italie, dans une allocution bien sentie, a souligné les bonnes relations qui ont toujours existé entre le Canada et l'Italie et a exprimé le vœu qu'elles soient encore plus cordiales, car les deux nations ont "des intérêts communs de culture, de religion et ont aussi un mutuel respect pour les institutions démocratiques."

#### Invités d'honneur

Plus de 500 convives assistaient à ce banquet. A la table d'honneur, outre l'ambassadeur, avaient pris place Mgr Laurent Morin, vicaire général du diocèse de Montréal et représentant de S.E. Mgr Joseph Charbonneau, le maire de Montréal, M. Camilien Houde; le secrétaire de la province, M. Omer Côté, représentant le premier ministre M. Duplessis; le sénateur Thomas Vign, président de la Chambre haute; MM. J.-H. Delisle, ministre d'Etat dans le cabinet provincial; Georges Guéremont, député de Jeanne-Mance à la Législature; Gérard Thibault, député de Mercier à la Législature; Raymond Eudes, député d'Hochebourg à la Chambre des communes; Piero Guadagnini, consul d'Italie à Montréal; le juge Edouard Fabre-Surveyer; Thomas Guérin, ancien député de Ste-Anne à la Législature; le notaire Eugène Poirier; le notaire J.-M. Sévignac, conseiller municipal; A.-A. Gardiner, membre honoraire du Comité d'aide à l'Italie; N. Frascarelli, Grand Maître de l'Ordre des Fils d'Italie au Canada; les RR. PP. G. Angelis et Raffaelli, ex-dernier évêque de Montréal; le R. P. Malmepit; MM. Silvio Narizzano, président du Comité d'aide à l'Italie; I. Pasquale, organisateur du comité; Me Mario Lattoni, C.R., président du comité d'organisa-

tion de la fête d'hier soir, et un grand nombre d'autres.

#### Le maire Houde

Le maire de Montréal, M. Camilien Houde, a déclaré au banquet, devant l'assistance, que "votre accueil émouvant, votre chaude réception, me rappelle que j'appartiens à la colonie italienne de Montréal autant peut-être que j'appartiens aux miens."

M. Houde a dit aussi que cette réunion "dans un édifice qui est redevenu votre, rappelle des souvenirs que nous ne pouvons oublier". "Vous êtes entrés de nouveau dans la Maison d'Italie", a dit le maire, "tous les Italiens sont chez eux ici à la 'Casa d'Italia'. Continuant dans le même ton, M. Houde a dit qu'il est de ceux qui prétendent que ceux qui ne se souviennent pas de leurs origines, qui oublient leur pays, ne peuvent faire de bons Canadiens. Il a recommandé aux Italiens d'être fiers de leur origine et de leur pays, et les a encouragés à conserver leurs caractéristiques nationales.

En terminant, M. Houde a exprimé le vœu que les Italiens viennent nombreux au Canada pour consolider un peu la situation des Canadiens français" au pays.

Le maire de Montréal en a profité aussi pour souhaiter la bienvenue dans la métropole à l'ambassadeur d'Italie au Canada, M. di Stefano.

### La Norvège brave la Russie en se joignant aux puissances de l'Ouest

Vote du parti travailliste — Assentiment du parlement donné cette semaine

Oslo, 21. (A.P.) — La Norvège a décidé de braver le déplaisir de la Russie et de se joindre aux puissances de l'Ouest en devenant signataire du pacte de l'Atlantique-Nord.

En dépit des avertissements de la Russie, le parti travailliste a approuvé, hier, la politique du ministre des affaires étrangères, Halvard M. Lange. A une réunion du parti, le vote a été de 229 à 23 en faveur de l'alliance avec les nations de l'Ouest, mais la minorité a ensuite décidé de rendre le vote unanime.

L'approbation du parlement demeure nécessaire et l'on s'attend à ce qu'elle soit donnée cette semaine. Tous les partis à l'exception du parti minoritaire des communistes approuvent la politique de M. Lange.

Les observateurs présentent ce n'est plus maintenant qu'une question de temps d'ici à ce que la Norvège prenne part aux négociations du pacte de l'Atlantique-Nord que l'on discute à Washington.

Les dirigeants norvégiens croient qu'il est plus avantageux pour les petites nations de se grouper dans des alliances régionales de défense parce que les Nations Unies seules sont incapables de leur assurer la protection suffisante. La Norvège a refusé de se joindre à la Suède et au Danemark pour la même raison.

Le premier ministre suédois Erlander a déclaré que la décision de la Norvège n'affectera pas la politique traditionnelle de neutralité de son pays.

### Il faut s'opposer au communisme

Discours de Mgr Vachon aux Chevaliers de Colomb

Ottawa, 21 (C.P.) — Son Exe. Mgr Alexandre Vachon a déclaré hier que le plus grand ennemi de l'Eglise est le communisme, et que toute tentative de se part de pénétrer dans la vie du pays doit être fermement repoussée.

Mgr Vachon parlait, en l'église du Saint-Sacrement, aux Chevaliers de Colomb qui s'y étaient réunis après l'initiation de 48 membres du conseil 55, sous la présidence de M. Neil Ver Schneider, chef du conseil des Chevaliers de Colomb, de Lowville, N.Y.

Mgr l'archevêque a déclaré que l'inauguration du premier conseil des Chevaliers de Colomb, à Ottawa, est un événement d'importance dans l'histoire de l'Eglise catholique du diocèse. Vous avez, dit-il, une mission spéciale à remplir, car "les ennemis du Christ pénètrent non seulement dans les lointains pays, mais dans le nôtre, dans notre propre ville. Ces ennemis doivent être découverts et supprimés, ou qu'ils soient".

### Lettre d'Ottawa

(suite de la première page)

oppositionalistes sont beaucoup plus près les uns des autres qu'on aurait pu le croire à entendre les discours qui se sont prononcés aux Communes la semaine dernière. Le premier ministre a annoncé son intention de consulter les provinces pour en arriver à déterminer une procédure d'amendement à la constitution qui nous dispense de recourir au Parlement de Westminster. Le chef d'opposition a refusé d'accepter la théorie du consentement unanime des provinces pour s'en tenir à la théorie de la "consultation".

M. Drew

Dans une conférence de presse qu'il a donnée vendredi, M. Drew s'en est tenu mordicus à sa théorie de la consultation. Quand les journalistes lui ont demandé en quoi la consultation pouvait donner quelque chose, il a expliqué que les consultations aboutiraient à une entente entre les intéressés. Quand on lui a demandé qui arriverait si les uns ou plusieurs provinces refusaient de s'entendre, il a dit qu'il ne voulait pas discuter de cas hypothétiques. Quand on lui a demandé s'il aurait été prêt à substituer le mot "entente" aux mots "consultation" dans son amendement de la semaine dernière, il s'en est tenu obstinément à "consultation".

On peut se demander si la décision de la majorité des provinces protégerait beaucoup plus efficacement le particularisme des Canadiens français que la décision majoritaire des deux Chambres du Parlement.

Pierre VIGEANT

### Maurice Lebel envoyé à Québec

Québec, 21 (D.N.C.) — Maurice Lebel, condamné vendredi dernier à monter sur l'échafaud le 3 juin prochain, par le tribunal des assises criminelles de Rivière-du-Loup, a été transféré à la prison de Québec, où il attendra la date fatidique. Escorté des agents Arthur Bussière et Charles-A. Plante, de la Sûreté provinciale, Lebel est arrivé en notre ville samedi matin, et il a subséquemment été écroué à la prison commune. Rappelons que Lebel a été trouvé coupable par un jury des assises criminelles du double meurtre de MM. L.-P. Breton, gérant de banque, et Wilfrid Dumais, chauffeur de taxi, tous deux de Trois-Pistoles.

### LA FEDERATION

\$678,518 ont été recueillis, soit 56 p.c. de l'objectif de \$1,150,000

A la même date l'an dernier on avait recueilli 62 p.c. de l'objectif — Message extraordinaire des dirigeants à la radio ce soir

A midi, aujourd'hui, les dernières conditions ont été atteintes par les premiers généraux de la campagne hier après-midi. Ils constatent une augmentation à peu près générale dans le produit de la quête à l'église et y voient un signe évident que la population veut le succès de cette campagne.

Les premiers rapports parvenus aux quartiers généraux de la campagne hier après-midi, ils constatent une augmentation à peu près générale dans le produit de la quête à l'église et y voient un signe évident que la population veut le succès de cette campagne.

#### Message extraordinaire des dirigeants

Cependant, on est encore loin de l'objectif et l'on compte plus jamais sur la description des familles pour l'atteindre d'ici jeudi.

Mgr Albert Valois, P.A., V.G., représentant de l'archevêché auprès de la Fédération, et M. Raymond Dupuis, président général de la campagne, adresseront un message extraordinaire aux paroisses ce soir, à 5 h. 45, au poste C.B.F. Toute la population de Montréal est invitée à se tenir aux écoutes à cette heure-là pour entendre d'importantes déclarations sur la campagne.

### Treize morts violentes dans l'est du Canada en fin de semaine

Trois personnes sont brûlées vives dans un incendie qui a détruit une maison de ferme près d'Orms-town, dans la province de Québec

(Par la Canadian Press) — Trois personnes ont perdu la vie dans un incendie qui a détruit une maison de ferme dans la province de Québec, et deux femmes de Nouvelle-Ecosse ont été tuées dans un accident de la route, au cours de la fin de semaine. On rapporte 13 morts violentes dans l'est du Canada.

Un relevé de la Canadian Press indique que quatre autres personnes ont perdu la vie dans des accidents de la route, deux autres ont été tuées par des armes à feu et deux ont succombé à des blessures reçues dans des accidents de chemin de fer.

M. et Mme Andrew Ross, tous deux âgés de 86 ans, et leur fils Allan, 54 ans, ont été mortellement brûlés dans un incendie qui a détruit, samedi matin, leur maison de ferme près d'Orms-town, dans le Québec. Les deux hommes étaient au lit, et le corps de Mme Ross a été retrouvé sur le parquet près de la porte arrière de la maison.

Violet Martin, 18 ans, de Milton, N.-E., et Elsie White, 33 ans, de Liverpool, N.-E., ont perdu la vie dimanche lorsqu'une auto a quitté la route près de Allendale, en Nouvelle-Ecosse, et a capoté dans un fossé. Six autres personnes ont reçu des blessures dans cet accident. Trois d'entre elles sont dans un état critique.

A Hearst, Ontario, une femme, Mme Marie Brassard, 35 ans, a été tuée avec une arme à feu dans sa maison, samedi soir, et la police a appréhendé son mari, M. Roméo Brassard. Selon la police, l'homme prenait son souper, lorsque la police est arrivée sur les lieux. Brassard a remis un revolver aux constables.

MM. Enoch Brown, 78 ans, de St-Thomas, Ontario, et Joseph Braithwaite, 74 ans, un aveugle de Fesserton, Ont., ont succom-

bé à leurs blessures reçues lorsqu'ils ont été heurtés par des automobiles près de leur demeure. Gerry Curtis, 17 ans, de Kitchener, Ont., a perdu la vie lorsqu'il a été écrasé par un camion qui a quitté la route et s'est écrasé contre un arbre.

Un garçonnet de 5 ans, Jacques Raymond, de Notre-Dame du Bon conseil, dans la province de Québec, a été mortellement blessé lorsqu'un camion conduit par son père s'est écrasé contre un pont.

Une enquête a été ordonnée dans le cas de Bert Taylor, 55 ans, qui a succombé à des blessures causées par une arme à feu. L'accident serait survenu à la demeure de la victime, à Bedall Settlement, près de Woodstock, au Nouveau-Brunswick. Selon le coroner de l'endroit, il s'agirait d'un suicide.

Frank Gosse, 40 ans, de Montréal, a été écrasé par un train, dans une cour de triage de Toronto. La victime venait de grimper sur un convoi de marchandises en marche.

Un employé de chemin de fer d'Ottawa, Robert D'Amour, 28 ans, a été mortellement blessé dimanche soir lorsqu'il est tombé sous les roues d'un wagon de chemin de fer. Il a la jambe gauche coupée et il a succombé avant d'arriver à l'hôpital.

#### Une cour de magistrat à Saint-Eustache

Québec, 21. — Une proclamation du lieutenant-gouverneur décrète l'établissement d'une cour de magistrat par le district électoral des Deux-Montagnes. Ce tribunal siègera à Saint-Eustache, et cela à compter du 15 mars prochain.

### De Bernonville a gain de cause

(Dernière heure)

Devant une assistance nombreuse, le Juge Louis Cousineau, de la Cour supérieure a maintenu ce matin la requête en "habes corpus" demandée par M. Jacques Dugé de Bernonville.

La lecture du jugement a pris plus d'une heure et demie et nous donnerons demain une analyse de cet important document.

### Le vote alternatif recommandé au Canada

Une opinion émise par un député libéral ontarien, ou déjeunercasuerie du Club de Réforme

M. William Moore Benedictson, député de Kenora-Rainy-River en Ontario, a exprimé l'opinion que l'on devrait adopter le vote alternatif au Canada. M. Benedictson était le conférencier invité au déjeunercasuerie du club de Réforme, samedi.

Le conférencier a commencé par faire l'éloge du premier ministre du Canada, M. Louis Saint-Laurent. Il a souligné que le chef libéral, à la convention nationale du mois d'août dernier, avait recueilli plus de votes dans les autres provinces du pays que dans la province de Québec, ce qui, dit-il, montre que le premier ministre est aussi bien accueilli ailleurs au Canada que dans sa propre province.

#### Le vote alternatif

M. Benedictson a parlé des principes du parti libéral qui sont basés, a-t-il dit, sur la liberté, l'unité et la sécurité. Parlant de liberté, il a dit qu'aucun député libéral ne pourrait endosser les paroles du premier ministre de la province de Québec, M. Maurice Duplessis, prononcées récemment à Montréal, au sujet des journaux.

Le conférencier a soutenu qu'il n'y avait pas de signe de faiblesse au sein du parti libéral, malgré ses nombreuses années au pouvoir.

Parlant du vote alternatif, M. Benedictson a dit qu'il était rendu nécessaire à cause de l'importance que prend un troisième partie politique au Canada.

Le conférencier a été présenté par M. Harry de Luca et les remerciements ont été offerts par le sénateur Léon Mercier-Gouin. Le Dr L. P. Nelligan présidait le déjeuner.

#### Sixième réunion de ce comité

La sixième réunion du comité de pratique oratoire de l'Association de la jeunesse libérale du district de Montréal qui, aura lieu mardi prochain, au Club de Réforme, rue Sherbrooke ouest, donnera lieu à un procès-modèle, annonce M. Bernard-M. Deschênes, président de ce comité.

Il y aura un "accusé" pour les fins du "procès" en question. En plus des "témoins", il y aura aussi, occupant pour la "défense", MM. Jean Vinet, Marc Beaudoin, puis occupant pour la "Couronne", MM. Yvon Bisailon et Claude Dugas, qui précéderont devant Me Maurice Riel qui agira comme juge profane de l'occasion pour dire quelques mots sur l'éloquence au Barreau. Quant aux membres du jury, ils seront choisis parmi les autres membres présents.

M. Deschênes termine en invitant les membres du Comité et les autres membres de l'Association, y compris les membres du Comité central féminin, à assister nombreux à ce procès-modèle.

### M. Saint-Laurent expose sa politique du logement

"Le gouvernement n'a pas l'intention de devenir le propriétaire de trop d'électeurs", dit le premier ministre à Toronto

Toronto, 21 (C.P.) — Le premier ministre Saint-Laurent a déclaré ici samedi que le gouvernement fédéral n'a pas l'intention de construire des maisons à l'usage des civils. La politique du gouvernement, a-t-il dit dans un discours prononcé à un dîner civique, devrait se limiter à accorder une aide financière aux individus ou corporations, propriétaires ou locataires, pour leur permettre de construire de nouvelles maisons.

La politique du gouvernement, a-t-il ajouté, consiste à contribuer à l'entretien de la construction de maisons sans devenir le propriétaire de trop d'électeurs.

Cependant, le gouvernement ne souffre pas d'étrousses d'esprit sur ce sujet. "L'entreprise privée doit recevoir tout l'appui nécessaire pour construire des maisons à loyer modique".

En août 1945, le gouvernement fédéral invitait les provinces à coopérer pour régler ce problème de logis à bon marché. A date aucune entente n'est encore survenue. Le premier ministre a précisé que son gouvernement est prêt, en tout temps, à renouer les négociations provinciales afin d'étudier le problème du logement, tout comme il est prêt à participer aux discussions entre les autorités mu-

nicipales, provinciales et fédérales.

#### Droits limités du fédéral

Le premier ministre a rappelé à son auditoire que le gouvernement fédéral a des droits limités dans le domaine du logement parce que les droits de propriété et les droits civils tombent dans la juridiction exclusive des provinces.

Nous pouvons et nous aidons à financer la construction de logements pour vétérans, et selon la Constitution, il y a beaucoup de choses que le gouvernement fédéral ne peut faire si nous devons respecter les données du sens commun et les droits des provinces. Les logements pour vétérans qui ont fait du service outre-mer sont du domaine fédéral. Ce n'est pas l'intention du gouvernement de mettre à l'usage des civils, tout comme il l'a fait pour les vétérans, des maisons de louage. La réalisation de tels projets devrait être laissée à la discrétion des autorités locales.

"Une fois que les autorités provinciales et municipales auront décidé que tel projet de construction de maisons doit recevoir le financement fédéral, pour apporter une aide sous la forme désirée."

Modèle exclusif LESAGE

Le choix des connaisseurs, cet authentique modèle Louis XV, d'une grâce et d'une élégance classiques, possède aussi une sonorité admirable. Ce bijou est l'œuvre de artisans de grande classe de la maison LESAGE, la plus vieille fabrique de pianos de la province de Québec.

AUTRES MODELES:  
"VOGUE" — "VIRTUOSE"  
"BLENTONE" — "CONCERTO"

PIANOS LESAGE LIMITEE  
Maison fondée en 1821  
SAINTE-THERESE, QUEBEC.

Pour plus de renseignements, écrire à la Fabrique, ou téléphoner à Sainte-Thérèse, au numéro 27-W.

FIGARO AU PARIS



Le Cinéma de Paris met aujourd'hui à l'affiche l'opéra-comique de Beaumarchais "Le Barbier de Séville", dans lequel on peut voir et entendre pour la première fois, dans une interprétation extraordinaire, les artistes, les chœurs et le grand orchestre de l'Opéra-Comique de Paris.

### Cinéma de Paris

Le film qui fera le tour du monde, "Le Barbier de Séville", passe actuellement au Cinéma de Paris.

Pour la première fois au cinéma, il sera donné aux cinéphiles de voir et d'entendre dans une interprétation extraordinaire, les artistes, les chœurs et le grand orchestre de l'Opéra-Comique de Paris.

Jamais encore le chef-d'œuvre de Rossini n'a été rendu avec un tel brio. C'est en vérité une des plus belles réussites réalisées à ce jour tant par la qualité de ses interprétations que par celle de l'enregistrement et de la photographie. Le grand orchestre et les chœurs sont sous la direction d'André Cluytens, directeur de la musique du Théâtre National de l'Opéra-Comique.

Tous les interprètes qui ont été engagés à l'occasion de la mise en scène de "Le Barbier de Séville", constituent, séparément, une tête d'affiche à l'Opéra-Comique de Paris, et aucun théâtre ne pourrait s'offrir le luxe d'une telle interprétation.

Dans le rôle de Rosine, Lucienne Jourjoff; dans celui de Figaro, Roger Bussone; Louis Mury est Bartholo; Roger Bourdin, Basile et Raymond Amade, Al-maviva.

Enfin les mélanges de la musique et des chants, savamment nuancés, permettent aux spectateurs, qu'ils soient près ou loin de l'écran, d'avoir une audition parfaite et de comprendre toutes les paroles du livret de Castil-Blaze.

"Le Barbier de Séville" est un spectacle de choix qui plaira grandement à tous ceux qui aiment la belle musique.

### Les Fondateurs à la radio

"Le Ciel par-dessus les toits": histoire des fondateurs de l'Eglise canadienne

La liturgie de l'Eglise est divisée en plusieurs cycles: l'Advent, le Carême, le temps de Pâques, la Pentecôte.

En est ainsi dans la magnifique série de programmes radiophoniques "Le Ciel par-dessus les toits", qui passe tous les dimanches après-midi à cinq heures, sur le réseau de la Société Radio-Canada.

Cette saison-ci, on a traité de Mgr de Laval, de Marguerite Bourgeoys, de Marie de l'Incarnation. Depuis dimanche dernier, nous atteignons la moitié du quatrième cycle; il s'agit de Catherine de Saint-Augustin. Après qu'on la série se terminera par Jeanne Mance.

Depuis cinq années que cette série d'émissions est présentée par le Comité des Fondateurs de l'Eglise canadienne, elle attire de plus en plus les radiophiles qui, religieusement, consacrent une demi-heure de leur dimanche pour effectuer un retour dans l'histoire de notre pays.

Chaque année, les sujets sont tirés, soit des angles différents. L'an dernier, l'auteur des textes, M. Guy Dufresne, lauréat de Radio-Canada, a voulu rendre accessible au peuple les vertus de ces Fondateurs; il a porté dans la vie quotidienne du catholique, ou tout simplement du chrétien, des faits de la vie quotidienne de ces grands apôtres d'aujourd'hui encore trouvent leur application chaque heure du jour et du soir.

Réalisée depuis le début par M. Guy Maffette, cette série de fresques trouve une signification toute particulière dans l'époque troublée que nous traversons.

Représentée par Percy Rodrigues dont la stature et la voix puissante répondent en tout point à celles de l'empereur improvisé. Ce rôle a été tenu à la scène et à l'écran par Paul Robeson. L'interprétation qu'en a donnée M. Rodrigues dans des représentations précédentes a provoqué les acclamations des spectateurs.

Bert Lawrence, danseur de grand talent, interprète le rôle du docteur sorcier, Walter Wakefield, celui de Smithers le marchand, Anne Packwood celui de la vieille femme, Joe Lord celui du chef des indigènes et Richard Thomas celui du tambour. Huit acteurs incarneront les Peurs infernales.

La mise en scène a été confiée à Auld Halldén, étudiant de McGill venu des Antilles tandis que Joan Dunbar a été chargée de la conduite du drame.

SAINT-DENIS: "Un Homme et Son Pêche" 10 h. 12 h. 25, 4 h. 30, 7 h. 15, 9 h. 40.  
CINEMA DE PARIS: "Le Barbier de Séville" 12 h. 2 h. 30, 5 h. 7 h. 30, 10 h.  
CHAMPLAIN: "Nuit et Jour"  
ELECTRA: "Le Poison" 12 h. 35, 2 h. 30, 5 h. 10, 7 h. 25, 9 h. 45.  
PALACE: "Joan of Arc" 10 h. 12 h. 30, 5 h. 30, 8 h. 15, 9 h. 45.  
LOEWS: "A Song Is Born" 10 h. 12 h. 15, 2 h. 25, 4 h. 35, 7 h. 15, 9 h. 35.  
CAPITOL: "Blood of the Moon" 10 h. 12 h. 30, 2 h. 35, 5 h. 15, 7 h. 35, 9 h. 55.  
PRINCESS: "Johnny Belinda" 10 h. 12 h. 30, 5 h. 40, 9 h. 7 h. 30, 9 h. 40.  
ORPHEUM: "Four Faces West" 10 h. 12 h. 35, 3 h. 35, 6 h. 30, 9 h. 50.  
"Roosevelt Story" 11 h. 30, 2 h. 30, 5 h. 15, 8 h. 25.  
IMPERIAL: "Bodyguard" 10 h. 05, 12 h. 30, 3 h. 5, 5 h. 25, 7 h. 40, 9 h. 15.  
"Secret Land" 11 h. 15, 1 h. 40, 4 h. 05, 6 h. 30, 8 h. 55.

Spéctacles  
GESU: Tit-Coq, pièce en trois actes de Gratien Gélinas

# Les Beaux-Arts

LES PETITS CHANTEURS DE VIENNE A SAINT-LAURENT



Les Petits Chanteurs de Vienne, qui donneront, en exclusivité à Montréal, un concert à l'auditorium du collège de Saint-Laurent, le 28 février prochain, sous les auspices de la société PROSPERO.

## Ce soir, ouverture du Festival d'Art dramatique

Le juge, M. Robert Speaight, donne ses impressions

C'est ce soir que s'ouvrira à la salle de spectacles du Sun Life le Festival d'art dramatique de la province de Québec. Le juge de cette manifestation artistique, M. Robert Speaight, donnait hier soir une conférence de presse à cette occasion.

En ce qui concerne Montréal, M. Speaight, considérant que le public aura le rare privilège d'applaudir, en une semaine, les spectacles les plus variés tant au point de vue langue que sur le plan de l'inspiration, assure que notre ville représente l'un des plus vivants foyers de l'art dramatique.

En effet, durant la semaine qui débute, les différents troupes concurrentes donneront des pièces françaises, canadiennes-françaises, canadiennes-anglaises, anglaises et juives. Ces œuvres seront interprétées par des acteurs canadiens (des deux langues), noirs et israéliites. Il est évident, comme le faisait remarquer M. Speaight, que seule Montréal peut présenter une telle variété dans une manifestation aussi officielle que le Festival d'art dramatique.

M. Speaight remarque par ailleurs que, dans l'ensemble, les groupes de langue française obtiennent de meilleurs résultats que leurs collègues de langue anglaise. Ceci, ajoute le juge du festival, est probablement attribuable au fait que les Canadiens français peuvent se permettre de jouer les classiques de la langue française avec beaucoup plus de facilité que les Anglo-Canadiens les classiques de la langue anglaise.

Pour conclure, M. Speaight souhaite, dans quelques années, pouvoir prendre part à un festival d'art dramatique où seules seraient admises les œuvres canadiennes. Inutile d'ajouter que nous partageons cet espoir avec lui.

### LE MILLIEME CONCERT

## Le millième concert de la Société des Concerts Populaires d'Angers

Un article inédit de René Dumesnil

Il y eut soixante-dix ans l'année dernière que quelques amateurs angevins de bonne musique fondèrent une Société de Concerts populaires. Ils avaient l'air de croire fermement qu'il est possible de faire entendre, mieux même, de faire aimer d'un public jusqu'alors privé de toute manifestation artistique et par cela même bien excusable d'ignorer les chefs-d'œuvre, ce que les compositeurs du passé et les maîtres contemporains ont produit de meilleur. Certains, naturellement, doutaient du succès. Le théâtre d'Angers avait été en 1865. Une vieille demoiselle, Marie-Sophie Leroyer de Chantepie, prit l'initiative d'une souscription pour le reconstruire, car l'administration municipale ne se montrait guère pressée de dépenser la grosse somme demandée par les architectes. On publia même des brochures reprenant les arguments de Bossuet et de Rousseau contre le théâtre corrompu de goût et de la morale. Et Mlle de Chantepie se répandait dans ses lettres à Gustave Flaubert, dont elle était devenue l'amie, en lui écrivait son indignation lors du procès de Madame Bovary: "Les gens d'Angers ressemblent aux sergents et aux laupès; les uns ont une marche rétrograde; les autres travaillent dans les ténèbres..."

La souscription reste sans succès; elle supplie Flaubert d'intervenir auprès de l'empereur!

Je ne rapporte cette anecdote que pour mieux marquer les conditions dans lesquelles les fondateurs des Concerts populaires d'Angers entreprirent leur tâche. Leur réussite montre que Mlle de Chantepie avait raison, si même elle ne faisait qu'exagérer quelque peu, les temps ont bien changé. Et ce changement est dû tout à la fois à l'esprit de persévérance de ces hommes dévoués, et à leur méthode; rien de médiocre: c'est en ces deux mois que l'on pourrait résumer leur programme, et c'est ce qui assure certainement leur succès. Il faut rendre hommage au président fondateur de la société, Jules Bordier. Il s'entoura d'un comité d'honneur composé de Gounod, Edouard Colonne, Alexandre Guilmant? Ernest Guiraud, Victorin de Joncières, Lamoureux, Massenet, Pasdeloup, Camille Saint-Saëns. Le premier concert eut lieu le 4 novembre 1877, en présence de Massenet, de Guiraud et de Joncières, et l'on y donna l'Ouverture de Haydn, de Mendelssohn, la Symphonie pastorale, de Beethoven, l'Ouverture de la Colombe, de Gounod, et l'Ouverture de la Muette de Portici d'Auber.

Jules Bordier garda la présidence de 1877 à 1893 et se consacra à l'éducation classique du public angevin auquel il révéla Haydn, Mozart et Bach. Bach, à cette époque, quelle hardiesse — mais, en même temps, Bordier ne négligea point les compositeurs contemporains, et dès la première année, Gounod, Massenet, Bourgaud-Ducoudray, Saint-Saëns vinrent à Angers diriger leurs ouvrages. Ce qui montre bien la culture de Jules Bordier, c'est qu'il n'hésita pas à faire jouer par son orchestre des ouvrages tels que l'Ouverture de Tannhäuser, encore vivement accueillis à Paris, et qu'il sut, dès cette même année, faire applaudir par son public. Grâce à lui, Berlioz ainsi que Wagner furent accueillis à Angers. En 1881, on y afficha l'Ouverture de Vaisseau Fantôme, l'Ouverture de Rienzi, et le 22 janvier suivant, c'était au tour de César Franck, qui venait en personne, diriger des fragments de Ruth, de Rédemption et de Rebecca. Cette même année on donnait les préludes de Liszt, et le 12 mars, Sava vint à Angers jouer en soliste et y reconquit l'un des plus grands succès de sa carrière de virtuose.

Pour mieux servir la cause qu'il avait entreprise de défendre, le comité des Concerts populaires fonda une revue, Louis de Romain y publia des notices sur les œuvres inscrites au programme des séances, des analyses musicales, des nouvelles d'Allemagne et de tous les pays sur lesquels rayonnait l'art sonore.

Entre 1880 et 1890, Vincent d'Indy vint fréquemment à Angers et y amena Chabrier. On y donna pour la première fois en France la Suite pastorale, Prélude, Marche française et Habanera, et, presque aussitôt après la création à Paris, Espana. Il est curieux de rappeler ce que Louis de Romain écrivait à ce propos: "Chabrier jongle avec les traditions, tout en paraissant les assumer de son profond respect et de son absolu dévouement; il frôle les précipices: c'est un équilibriste de premier ordre, éton-

### Le violoniste Jacques Thibaud

Parlant de Jacques Thibaud, le célèbre violoniste français qui reviendra à Montréal pour un récital au Plateau, mercredi soir le 9 mars prochain, la critique s'est entendue sur un qualificatif: Le poète véritable du violon. Jacques Thibaud est né à Bordeaux et commença très jeune l'étude de la musique avec son père qui était lui-même violoniste. A l'âge de 9 ans, il fut remarqué par le grand violoniste belge Eugène Ysaÿe, qui n'hésita pas à dire: "Il sera notre maître à tous". Quand Jacques Thibaud eut 13 ans, il entra au Conservatoire de Paris. Trois ans plus tard, il obtint le premier prix conjointement avec un autre Français qui devait également devenir célèbre: Pierre Monteux.

Après un début sensationnel avec l'orchestre Colonne, Jacques Thibaud fut immédiatement demandé pour partir en tournée de récitals. Il se rendit successivement à Berlin et à Vienne puis en Russie, en Suisse, en Hollande, en Norvège, en Suède, en Roumanie, en Espagne, au Mexique, en Italie et en Angleterre. Il fit un début triomphal en Amérique au cours de l'année 1903.

Depuis, Thibaud est demeuré un des violonistes favoris de notre époque. Malgré les difficultés qu'il rencontra au cours des deux guerres, spécialement au cours de la dernière alors qu'il perdit son fils Roger, tué au front, Jacques Thibaud n'a cessé de parcourir le monde où il est toujours en grande demande. En 1947, il fut créé Commandeur de la Légion d'Honneur en reconnaissance des services rendus à sa patrie.

Jacques Thibaud a toujours été le violoniste favori des auditeurs montréalais. L'an dernier, il remporta un triomphe aux Concerts Symphoniques, alors qu'il joua trois concertos de Mozart.

Le concert organisé par l'Amicale des anciens élèves du collège commercial de Saint-Jérôme (section Montréal) pour célébrer le 20e anniversaire de la fondation de l'amicale, qui devait avoir lieu jeudi, le 24 février, au Mont Saint-Louis, a été remis à jeudi, le 24 mars, pour des raisons inévitables.

Le concert organisé par l'Amicale des anciens élèves du collège commercial de Saint-Jérôme (section Montréal) pour célébrer le 20e anniversaire de la fondation de l'amicale, qui devait avoir lieu jeudi, le 24 février, au Mont Saint-Louis, a été remis à jeudi, le 24 mars, pour des raisons inévitables.

Le concert organisé par l'Amicale des anciens élèves du collège commercial de Saint-Jérôme (section Montréal) pour célébrer le 20e anniversaire de la fondation de l'amicale, qui devait avoir lieu jeudi, le 24 février, au Mont Saint-Louis, a été remis à jeudi, le 24 mars, pour des raisons inévitables.

Le concert organisé par l'Amicale des anciens élèves du collège commercial de Saint-Jérôme (section Montréal) pour célébrer le 20e anniversaire de la fondation de l'amicale, qui devait avoir lieu jeudi, le 24 février, au Mont Saint-Louis, a été remis à jeudi, le 24 mars, pour des raisons inévitables.

Le concert organisé par l'Amicale des anciens élèves du collège commercial de Saint-Jérôme (section Montréal) pour célébrer le 20e anniversaire de la fondation de l'amicale, qui devait avoir lieu jeudi, le 24 février, au Mont Saint-Louis, a été remis à jeudi, le 24 mars, pour des raisons inévitables.

Le concert organisé par l'Amicale des anciens élèves du collège commercial de Saint-Jérôme (section Montréal) pour célébrer le 20e anniversaire de la fondation de l'amicale, qui devait avoir lieu jeudi, le 24 février, au Mont Saint-Louis, a été remis à jeudi, le 24 mars, pour des raisons inévitables.

Le concert organisé par l'Amicale des anciens élèves du collège commercial de Saint-Jérôme (section Montréal) pour célébrer le 20e anniversaire de la fondation de l'amicale, qui devait avoir lieu jeudi, le 24 février, au Mont Saint-Louis, a été remis à jeudi, le 24 mars, pour des raisons inévitables.

Le concert organisé par l'Amicale des anciens élèves du collège commercial de Saint-Jérôme (section Montréal) pour célébrer le 20e anniversaire de la fondation de l'amicale, qui devait avoir lieu jeudi, le 24 février, au Mont Saint-Louis, a été remis à jeudi, le 24 mars, pour des raisons inévitables.

Le concert organisé par l'Amicale des anciens élèves du collège commercial de Saint-Jérôme (section Montréal) pour célébrer le 20e anniversaire de la fondation de l'amicale, qui devait avoir lieu jeudi, le 24 février, au Mont Saint-Louis, a été remis à jeudi, le 24 mars, pour des raisons inévitables.

Le concert organisé par l'Amicale des anciens élèves du collège commercial de Saint-Jérôme (section Montréal) pour célébrer le 20e anniversaire de la fondation de l'amicale, qui devait avoir lieu jeudi, le 24 février, au Mont Saint-Louis, a été remis à jeudi, le 24 mars, pour des raisons inévitables.

Le concert organisé par l'Amicale des anciens élèves du collège commercial de Saint-Jérôme (section Montréal) pour célébrer le 20e anniversaire de la fondation de l'amicale, qui devait avoir lieu jeudi, le 24 février, au Mont Saint-Louis, a été remis à jeudi, le 24 mars, pour des raisons inévitables.

Le concert organisé par l'Amicale des anciens élèves du collège commercial de Saint-Jérôme (section Montréal) pour célébrer le 20e anniversaire de la fondation de l'amicale, qui devait avoir lieu jeudi, le 24 février, au Mont Saint-Louis, a été remis à jeudi, le 24 mars, pour des raisons inévitables.

Le concert organisé par l'Amicale des anciens élèves du collège commercial de Saint-Jérôme (section Montréal) pour célébrer le 20e anniversaire de la fondation de l'amicale, qui devait avoir lieu jeudi, le 24 février, au Mont Saint-Louis, a été remis à jeudi, le 24 mars, pour des raisons inévitables.

Le concert organisé par l'Amicale des anciens élèves du collège commercial de Saint-Jérôme (section Montréal) pour célébrer le 20e anniversaire de la fondation de l'amicale, qui devait avoir lieu jeudi, le 24 février, au Mont Saint-Louis, a été remis à jeudi, le 24 mars, pour des raisons inévitables.

Le concert organisé par l'Amicale des anciens élèves du collège commercial de Saint-Jérôme (section Montréal) pour célébrer le 20e anniversaire de la fondation de l'amicale, qui devait avoir lieu jeudi, le 24 février, au Mont Saint-Louis, a été remis à jeudi, le 24 mars, pour des raisons inévitables.

Le concert organisé par l'Amicale des anciens élèves du collège commercial de Saint-Jérôme (section Montréal) pour célébrer le 20e anniversaire de la fondation de l'amicale, qui devait avoir lieu jeudi, le 24 février, au Mont Saint-Louis, a été remis à jeudi, le 24 mars, pour des raisons inévitables.

Le concert organisé par l'Amicale des anciens élèves du collège commercial de Saint-Jérôme (section Montréal) pour célébrer le 20e anniversaire de la fondation de l'amicale, qui devait avoir lieu jeudi, le 24 février, au Mont Saint-Louis, a été remis à jeudi, le 24 mars, pour des raisons inévitables.

Le concert organisé par l'Amicale des anciens élèves du collège commercial de Saint-Jérôme (section Montréal) pour célébrer le 20e anniversaire de la fondation de l'amicale, qui devait avoir lieu jeudi, le 24 février, au Mont Saint-Louis, a été remis à jeudi, le 24 mars, pour des raisons inévitables.

## Le concert de l'Ecole de musique d'Outremont

Les habitués des concerts de l'Ecole supérieure de musique d'Outremont ont pu apprécier comme à l'habitude l'excellence du programme et de l'exécution de l'audition de samedi dernier. L'école présentait deux de ses élèves: Mlle Thérèse Charbonneau et André Lescot.

Mlle Charbonneau exécuta avec intelligence et maîtrise la Toccata en ré majeur de Bach-Bauer, l'Étude en fa mineur, la Valse en la bémol majeur, la Nocturne en ré bémol majeur, la Ballade en la bémol majeur, de Chopin.

Mlle Lescot, qui se révèle comme un très agréable soprano, chanta avec beaucoup de charme et de compréhension des œuvres de Haendel, Haydn, Verdi, Rachmaninoff, Ravel, Roussel, etc. Elle fut particulièrement remarquable dans "Oh! Had I Ju-ba's Lyre" de Haendel, dans "L'air de l'enfant" de Ravel et dans "Le bachelier de Salamague", de Roussel, Mademoiselle

Après un début sensationnel avec l'orchestre Colonne, Jacques Thibaud fut immédiatement demandé pour partir en tournée de récitals. Il se rendit successivement à Berlin et à Vienne puis en Russie, en Suisse, en Hollande, en Norvège, en Suède, en Roumanie, en Espagne, au Mexique, en Italie et en Angleterre. Il fit un début triomphal en Amérique au cours de l'année 1903.

Après un début sensationnel avec l'orchestre Colonne, Jacques Thibaud fut immédiatement demandé pour partir en tournée de récitals. Il se rendit successivement à Berlin et à Vienne puis en Russie, en Suisse, en Hollande, en Norvège, en Suède, en Roumanie, en Espagne, au Mexique, en Italie et en Angleterre. Il fit un début triomphal en Amérique au cours de l'année 1903.

Après un début sensationnel avec l'orchestre Colonne, Jacques Thibaud fut immédiatement demandé pour partir en tournée de récitals. Il se rendit successivement à Berlin et à Vienne puis en Russie, en Suisse, en Hollande, en Norvège, en Suède, en Roumanie, en Espagne, au Mexique, en Italie et en Angleterre. Il fit un début triomphal en Amérique au cours de l'année 1903.

Après un début sensationnel avec l'orchestre Colonne, Jacques Thibaud fut immédiatement demandé pour partir en tournée de récitals. Il se rendit successivement à Berlin et à Vienne puis en Russie, en Suisse, en Hollande, en Norvège, en Suède, en Roumanie, en Espagne, au Mexique, en Italie et en Angleterre. Il fit un début triomphal en Amérique au cours de l'année 1903.

Après un début sensationnel avec l'orchestre Colonne, Jacques Thibaud fut immédiatement demandé pour partir en tournée de récitals. Il se rendit successivement à Berlin et à Vienne puis en Russie, en Suisse, en Hollande, en Norvège, en Suède, en Roumanie, en Espagne, au Mexique, en Italie et en Angleterre. Il fit un début triomphal en Amérique au cours de l'année 1903.

Après un début sensationnel avec l'orchestre Colonne, Jacques Thibaud fut immédiatement demandé pour partir en tournée de récitals. Il se rendit successivement à Berlin et à Vienne puis en Russie, en Suisse, en Hollande, en Norvège, en Suède, en Roumanie, en Espagne, au Mexique, en Italie et en Angleterre. Il fit un début triomphal en Amérique au cours de l'année 1903.

Après un début sensationnel avec l'orchestre Colonne, Jacques Thibaud fut immédiatement demandé pour partir en tournée de récitals. Il se rendit successivement à Berlin et à Vienne puis en Russie, en Suisse, en Hollande, en Norvège, en Suède, en Roumanie, en Espagne, au Mexique, en Italie et en Angleterre. Il fit un début triomphal en Amérique au cours de l'année 1903.

Après un début sensationnel avec l'orchestre Colonne, Jacques Thibaud fut immédiatement demandé pour partir en tournée de récitals. Il se rendit successivement à Berlin et à Vienne puis en Russie, en Suisse, en Hollande, en Norvège, en Suède, en Roumanie, en Espagne, au Mexique, en Italie et en Angleterre. Il fit un début triomphal en Amérique au cours de l'année 1903.

Après un début sensationnel avec l'orchestre Colonne, Jacques Thibaud fut immédiatement demandé pour partir en tournée de récitals. Il se rendit successivement à Berlin et à Vienne puis en Russie, en Suisse, en Hollande, en Norvège, en Suède, en Roumanie, en Espagne, au Mexique, en Italie et en Angleterre. Il fit un début triomphal en Amérique au cours de l'année 1903.

Après un début sensationnel avec l'orchestre Colonne, Jacques Thibaud fut immédiatement demandé pour partir en tournée de récitals. Il se rendit successivement à Berlin et à Vienne puis en Russie, en Suisse, en Hollande, en Norvège, en Suède, en Roumanie, en Espagne, au Mexique, en Italie et en Angleterre. Il fit un début triomphal en Amérique au cours de l'année 1903.

Après un début sensationnel avec l'orchestre Colonne, Jacques Thibaud fut immédiatement demandé pour partir en tournée de récitals. Il se rendit successivement à Berlin et à Vienne puis en Russie, en Suisse, en Hollande, en Norvège, en Suède, en Roumanie, en Espagne, au Mexique, en Italie et en Angleterre. Il fit un début triomphal en Amérique au cours de l'année 1903.

Après un début sensationnel avec l'orchestre Colonne, Jacques Thibaud fut immédiatement demandé pour partir en tournée de récitals. Il se rendit successivement à Berlin et à Vienne puis en Russie, en Suisse, en Hollande, en Norvège, en Suède, en Roumanie, en Espagne, au Mexique, en Italie et en Angleterre. Il fit un début triomphal en Amérique au cours de l'année 1903.

Après un début sensationnel avec l'orchestre Colonne, Jacques Thibaud fut immédiatement demandé pour partir en tournée de récitals. Il se rendit successivement à Berlin et à Vienne puis en Russie, en Suisse, en Hollande, en Norvège, en Suède, en Roumanie, en Espagne, au Mexique, en Italie et en Angleterre. Il fit un début triomphal en Amérique au cours de l'année 1903.

Après un début sensationnel avec l'orchestre Colonne, Jacques Thibaud fut immédiatement demandé pour partir en tournée de récitals. Il se rendit successivement à Berlin et à Vienne puis en Russie, en Suisse, en Hollande, en Norvège, en Suède, en Roumanie, en Espagne, au Mexique, en Italie et en Angleterre. Il fit un début triomphal en Amérique au cours de l'année 1903.

Après un début sensationnel avec l'orchestre Colonne, Jacques Thibaud fut immédiatement demandé pour partir en tournée de récitals. Il se rendit successivement à Berlin et à Vienne puis en Russie, en Suisse, en Hollande, en Norvège, en Suède, en Roumanie, en Espagne, au Mexique, en Italie et en Angleterre. Il fit un début triomphal en Amérique au cours de l'année 1903.

Après un début sensationnel avec l'orchestre Colonne, Jacques Thibaud fut immédiatement demandé pour partir en tournée de récitals. Il se rendit successivement à Berlin et à Vienne puis en Russie, en Suisse, en Hollande, en Norvège, en Suède, en Roumanie, en Espagne, au Mexique, en Italie et en Angleterre. Il fit un début triomphal en Amérique au cours de l'année 1903.

Après un début sensationnel avec l'orchestre Colonne, Jacques Thibaud fut immédiatement demandé pour partir en tournée de récitals. Il se rendit successivement à Berlin et à Vienne puis en Russie, en Suisse, en Hollande, en Norvège, en Suède, en Roumanie, en Espagne, au Mexique, en Italie et en Angleterre. Il fit un début triomphal en Amérique au cours de l'année 1903.

Après un début sensationnel avec l'orchestre Colonne, Jacques Thibaud fut immédiatement demandé pour partir en tournée de récitals. Il se rendit successivement à Berlin et à Vienne puis en Russie, en Suisse, en Hollande, en Norvège, en Suède, en Roumanie, en Espagne, au Mexique, en Italie et en Angleterre. Il fit un début triomphal en Amérique au cours de l'année 1903.

Après un début sensationnel avec l'orchestre Colonne, Jacques Thibaud fut immédiatement demandé pour partir en tournée de récitals. Il se rendit successivement à Berlin et à Vienne puis en Russie, en Suisse, en Hollande, en Norvège, en Suède, en Roumanie, en Espagne, au Mexique, en Italie et en Angleterre. Il fit un début triomphal en Amérique au cours de l'année 1903.

Après un début sensationnel avec l'orchestre Colonne, Jacques Thibaud fut immédiatement demandé pour partir en tournée de récitals. Il se rendit successivement à Berlin et à Vienne puis en Russie, en Suisse, en Hollande, en Norvège, en Suède, en Roumanie, en Espagne, au Mexique, en Italie et en Angleterre. Il fit un début triomphal en Amérique au cours de l'année 1903.

Après un début sensationnel avec l'orchestre Colonne, Jacques Thibaud fut immédiatement demandé pour partir en tournée de récitals. Il se rendit successivement à Berlin et à Vienne puis en Russie, en Suisse, en Hollande, en Norvège, en Suède, en Roumanie, en Espagne, au Mexique, en Italie et en Angleterre. Il fit un début triomphal en Amérique au cours de l'année 1903.

Après un début sensationnel avec l'orchestre Colonne, Jacques Thibaud fut immédiatement demandé pour partir en tournée de récitals. Il se rendit successivement à Berlin et à Vienne puis en Russie, en Suisse, en Hollande, en Norvège, en Suède, en Roumanie, en Espagne, au Mexique, en Italie et en Angleterre. Il fit un début triomphal en Amérique au cours de l'année 1903.

Après un début sensationnel avec l'orchestre Colonne, Jacques Thibaud fut immédiatement demandé pour partir en tournée de récitals. Il se rendit successivement à Berlin et à Vienne puis en Russie, en Suisse, en Hollande, en Norvège, en Suède, en Roumanie, en Espagne, au Mexique, en Italie et en Angleterre. Il fit un début triomphal en Amérique au cours de l'année 1903.

Après un début sensationnel avec l'orchestre Colonne, Jacques Thibaud fut immédiatement demandé pour partir en tournée de récitals. Il se rendit successivement à Berlin et à Vienne puis en Russie, en Suisse, en Hollande, en Norvège, en Suède, en Roumanie, en Espagne, au Mexique, en Italie et en Angleterre. Il fit un début triomphal en Amérique au cours de l'année 1903.

6 JANE WYMAN LEW AYRES Johnny Belinda PRINCESS

SONG IS BORN LOEW'S

JOAN OF ARC BERGMAN

BLOOD ON THE MOON

FOUR FACES WEST

Bodyguard

ST-DENIS

LES ÉCOLIERS SONT ADMIS

CINEMA PARIS

## Les films nouveaux

Au Capitol: Après Blood on the Sun, Hollywood nous envoie cette semaine Blood on the Moon, film qui semble bien égaré à l'heure où l'on a la clarté de la lune tant la photographie est sombre. Ce qui d'ailleurs convient parfaitement; le scénario étant potable et les acteurs très à leur place, on peut placer Blood on the Moon dans les bons "thrillers".

A l'Impérial: Les amateurs de romances ne seront guère comblés avec The Secret Land, mais en retireront par contre une vision de la gigantesque puissance de l'aviation et de la marine américaine, en même temps qu'un souvenir d'images saisissantes.

On se souvient de l'expédition qu'entreprit au pôle sud l'amiral Byrd en 1946. Les cameramen de la marine filmèrent à cette occasion plus de 500,000 pieds de pellicule; c'est avec quelques milliers d'entre eux, commentés par Van Heflin, Robert Taylor et Robert Montgomery, que la MGM a réalisé l'excellent documentaire en couleurs qu'est The Secret Land.

La caméra suit les marins (le film ne compte naturellement pas de vedettes) depuis leur départ des États-Unis jusqu'à la fin de l'expédition. Divisée en quatre tronçons, la flotte et l'aviation américaine a ainsi reconnu des milliers et des milliers de milles carrés de territoire. Parmi les images saisissantes, citons la rupture d'un câble occasionnant la chute d'un officier dans l'océan, le sauvetage d'un avion sur la banquise, le travail du brise-glace, et de la dynamite sur les icebergs, la capture d'un phoque, ou d'une bande de pingouins, etc.

En somme, un document de premier ordre dont le caractère d'actualité donne quelque peu le frisson, mais laisse aussi présager qu'une force intelligemment utilisée peut aussi servir à des fins non belliqueuses.

Jeon VINCENT

## "Emperor Jones" au Festival d'Art Dramatique

La magnifique pièce d'Eugène O'Neill Emperor Jones qui le classe parmi les plus grands dramaturges de notre temps sera présentée au Festival d'Art dramatique régional de Québec ouest, samedi le 26 février, à 8 h. 15, à l'auditorium Sun Life par le Negro Drama Guild.

Cette troupe a choisi Emperor Jones parce que la pièce offre à tous les interprètes une chance de se faire valoir. Le chœur, sous la direction de Louis Hooper, le groupe de danseurs, dirigé par Elsie Solomon et les acteurs, sous la direction de Beatrice McCleod, forment tous une partie intégrale de la production.

Le rôle-titre du drame qui a pris naissance d'une expérience personnelle de l'auteur — alors qu'il était prospecteur d'or dans l'Honduras — fut impressionné par les effets que produisit la forêt tropicale sur l'imagination — sera joué par Percy Rodrigues dont la stature et la voix puissante répondent en tout point à celles de l'empereur improvisé. Ce rôle a été tenu à la scène et à l'écran par Paul Robeson. L'interprétation qu'en a donnée M. Rodrigues dans des représentations précédentes a provoqué les acclamations

# Ciel d'été, ciel d'hiver?

Sous le vent glacial, en attendant le tramway, on peut lire à la devanture du kiosque à journaux, sur la couverture d'une revue, le titre d'un article: "Aux îles de l'éternel printemps". Encore une rafale de vent qui fait monter en tourbillon un nuage de sable. En quelle saison sommes-nous? Une saison désagréable au possible avec ses jours de grand froid entrecoupés de jours de pluie et de grésil, avec ses trottoirs et ses pavés couverts de glace, tantôt un comme un miroir, tantôt raboteuse comme un chemin pierreux de montagne. Un hiver comme on n'en voit pas souvent, heureusement, un hiver sans neige, entremêlé de jours d'arrière-automne, de dégels, de froid humide, etc.

Et dire qu'il y a des contrées qui ne connaissent qu'un printemps éternel...

Ce matin, une amie m'écrit de Cuba: "Ici, nous attendons encore la première journée de froid, quoique la température soit quand même un peu plus fraîche; il me semble que vous seriez enchantée de passer ici janvier et février. Nous n'avons pas eu de pluie depuis octobre, tous les jardins sont fleuris: petite compensation pour l'été qui nous attend..."

Voilà qui est déjà moins drôle: l'été long, presque continu, torride, suffoquant. Il faut dire que cette amie, Française d'origine, ne s'adapte pas du tout au climat cubain et depuis longtemps cresse le rêve de venir passer un hiver au Canada... J'espère que d'ici là le cycle des hivers normaux, des beaux hiverns, sera revenu...

Un printemps éternel, c'est-à-dire douze mois par année, sans changement notable du thermomètre, c'est quelque chose de merveilleux, sans doute, de paradisiaque. Bien peu de régions sur notre globe connaissent ce climat d'été.

Un été perpétuel, encore et toujours du soleil, de la chaleur, de la poussière, de la lumière aveuglante, un été qui finit par terrasser les habitants de ces contrées et les rend insouciant, indolents sinon malades, ça peut paraître beau de loin, quand on est à gélir sur un coin de rue à regarder passer des tramways bondés qui n'arrêtent même pas: réellement, ce n'est pas souhaitable pour toute sa vie... à condition de pouvoir choisir le lieu de sa naissance...

Non, je crois que les pays aux quatre saisons sont vraiment les mieux pourvus en fait de climat sain, du moins ceux qui sont suffisamment protégés contre l'humidité et les changements brusques de température. Les quatre saisons, avec leurs beautés et leurs charmes si caractéristiques, toujours les mêmes et toujours nouveaux, sont adorables tant qu'elles ne sont pas tourmentées par on ne sait quelle mystérieuse influence des vents et des nuages. Notre hiver, si rude soit-il, quand il est normal, neigeux et froid, est une saison qu'on aime malgré tout quand on sait bien s'en protéger. Les belles journées de froid sec, bleu, blanc et or, quand le vent balaye la neige des toits et que ses cristaux miroitent dans le soleil. On a appelé cela journée de poudrière; voilà un canadianisme joli, élégant. Que n'en est-il davantage qui lui ressemblent!

Mais, cette année, nous avons un hiver qui a complètement oublié ses charmes...

Où sont donc, mais où sont les neiges d'antan?

Germaine BERNIER.

# Carnet mondain

THE

Ayant appris que l'Association des Etudiants Etrangers de l'Université de Montréal désirait que ses membres soient reçus dans des familles, afin de mieux connaître les Canadiens et le Canada, Madame et Mademoiselle Côté ont reçu récemment à l'heure du thé, en l'honneur de plusieurs étudiants. On remarquait entre autres: MM. F. et G. Côté; M. P. Mercier-Gouin; Mlle C. Dahan, de Suisse; M. T. Catrantzos, président, de Grèce; Mlle G. Benfante, secrétaire, d'Italie; M. H. Chenhall, directeur de relations extérieures, et M. L. Domenge, du Mexique; le Dr R. Guillemain, de France, et M. B. Debbané, d'Egypte.

## SOCIÉTÉ D'ÉTUDE ET DE CONFÉRENCES

MM. Marcel Valois et Albert Cornélius sont les invités de la Société d'Étude et de Conférences demain après-midi. M. Valois parlera de Schubert et de Fauré, M. Cornélius interprétera quelques mélodies. Le public est admis à cette réunion qui commencera à 3 h. 15 dans le salon Prince de Galles de l'hôtel Windsor.

## HOPITAL STE-JUSTINE

L'assemblée générale annuelle de cette institution aura lieu lundi, 28 février, à 4 h., à l'hôpital, sous la présidence d'honneur de M. l'abbé C.-A. Labelle, curé de la paroisse du Saint-Enfant-Jésus.

## COCKTAIL

M. Gérard Malchelosse, historien, a reçu chez lui, avenue Drover, à l'heure du cocktail, samedi dernier, quelques personnalités montrealaises à l'occasion du lancement en librairie du treizième numéro des "Cahiers des Dix". Étaient présents: M. E.-L. Patenaude, le juge Edouard Fabre-Suryver, Mgr Olivier Maurault, recteur de l'Université de Montréal, M. Victor Morin, le chansonnier Lionel Groulx, Mlle Marie-Claire Daveluy, M. Maréchal Nantel, M. Léon Trépanier, M. et Mme Aristide Beauregard-Champagne, M. et Mme Léo-Paul Desrosiers, le Père Paul Martin, Mlle Ida Gagnon, MM. Noël Fauteux, Guy Jasmin, Fernand Biondi, Roger Duhamel et Paul Toupin.

## DEJEUNER

Son Exc. M. Mario di Stefano, ambassadeur d'Italie à Ottawa, recevra les principaux rédacteurs des journaux à déjeuner, mardi, à 1 h., au restaurant "Chez Ernest".

## EXCOMMUNIÉS À CAUSE DE LEURS CHAUSSURES

Au début du quatorzième siècle, les élégants des cours de France et d'Angleterre se plaignaient à porter des chaussures appelées des "poulaines", dont les bouts allongés devaient être rattachés au genou par des cordes ou des chaînes d'or. Ces chaussures avaient souvent deux pieds et demi de longueur. Il fut presque impossible de marcher dedans. En effet, on trouva cette mode tellement ridicule qu'on passa une loi là-contre et les hommes qui portaient la poulaine furent même menacés d'excommunication.

## LA MODE DU JOUR



Les fillettes aussi ont un faible pour les deux-pièces si commodes! Que de petites robes d'été peuvent être confectionnées de la sorte dans des tissus légers et pas chauds. Le patron No 9396 est offert pour les tailles 10, 12, 14, 16. Le grandeur 12 requiert 3 1/2 verges d'un tissu de 35 pouces de largeur. Ce patron est en vente au prix de 30 au Service des patrons. "Le Devoir", 430 est, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit en ayant soin d'indiquer un bon de poste et un mandat de mandat de 30. Aucun remboursement n'est accepté. Écrire clairement, nom, adresse, numéro de client postal, le numéro du patron et la grandeur exacte désirée. Ces patrons ne sont pas échangeables.

MEME EN PRESIDENT, ON RESTE PERE !...



Le président général de l'Union des travailleurs de l'auto, Walter Reuther, n'a pas oublié qu'il était père quand il est venu dernièrement déclencher la campagne de la filiale canadienne de l'union pour de meilleures conditions de travail en 1949. On voit ici sa fille Linda, dont il continuait pendant la soirée d'assumer la garde, entre lui et le président de la section no 200 de Windsor, Ontario, dans l'union, Roy England. (Photo C.P.)

# Foyer d'adoption pour les enfants tuberculeux

### L'oeuvre Grancher, ses activités, ses résultats, ses possibilités

Il y a quelques années afin de combattre les maladies contagieuses on avait pensé qu'en construisant des hôpitaux pour isoler cette catégorie de malades on arriverait à diminuer la marche de la maladie, mais on s'est vite aperçu que ce moyen était insuffisant quoique très important, alors la vaccination et l'immunisation furent appliquées et par ces moyens prophylactiques, nous arrivons à diminuer et la morbidité et la mortalité.

Il en est de même de la tuberculose. Des sanatoriums et des hôpitaux furent construits et un certain nombre de cas de tuberculose furent retirés des foyers et hospitalisés, mais avec l'expérience, les responsables de la lutte antituberculeuse, constatèrent que ces moyens indispensables n'étaient pas suffisants et recherchèrent d'autres moyens de combat qui firent leur apparition il y a quelques années, soit le vaccin B.C.G. et l'oeuvre Grancher.

Nous vous entretenirons donc de ce dernier moyen laissant à d'autres plus qualifiés de vous renseigner sur le vaccin.

L'oeuvre Grancher, d'origine et de fondation française, repose sur le principe suivant: Tout enfant sain doit être éloigné du foyer infecté par le bacille tuberculeux et placé dans une autre famille approuvée.

Le ministère de la Santé inaugura il y a plusieurs années une section du département pour mettre à l'essai le fonctionnement de ce placement familial.

Il y a deux ans, le Dr J.-H.-A. Paquette, ministre de la Santé de la province de Québec fonda une division de l'oeuvre du placement familial dont la fonction est de retirer les enfants sains demeurant dans un foyer contaminé par la présence d'un tuberculeux et de le placer dans des familles rurales présentant toutes les garanties quant à la vie et la santé des pupilles adoptés.

Cette division exige des parents nourriciers qu'ils soient sains et exempts de maladies contagieuses. Une clinique pour l'examen des poumons aux rayons X est tenue spécialement pour eux. Ils doivent être patients et s'intéresser au bien de l'enfant.

L'habitation (propreté, chambre séparée, etc., la qualité de l'eau, du lait, l'alimentation) est surveillée par l'Unité sanitaire du comté et par l'Infirmière visitatrice qui rend visite aux enfants au moins une fois par mois.

Si l'enfant tombe malade, un médecin est autorisé à suivre l'enfant ou bien il est transporté à l'hôpital.

Si le foyer est jugé inacceptable ou si l'enfant ne s'adapte pas au nouveau foyer, le pupille est transféré dans un autre foyer approuvé.

En plus, les parents nourriciers s'engagent par écrit à suivre les règlements de l'oeuvre émis par le directeur en vue du bon fonctionnement de la division.

26% de ces enfants ont suivi un traitement médical autre que celui de la tuberculose depuis leur sortie de l'oeuvre.

14% seulement ont maigri depuis leur sortie.

80% de ces enfants demeurent dans des foyers surpeuplés.

82.5% de ces enfants sont demeurés en foyer nourricier pour une période de temps variant de 1 à 5 ans.

11% des foyers visités ont un nouveau cas de tuberculose depuis la sortie de l'enfant du foyer nourricier.

50% des enfants placés ont réagi positivement à la tuberculine.

26.5% des pupilles ont reçu le B.C.G. à la naissance.

En prenant ces faits en considération, nous suggérons qu'un organisme soit créé dont le travail préventif consistera à suivre les pupilles sortant de l'oeuvre du placement familial afin qu'ils ne retournent pas dans le même foyer naturel, s'il y a déjà un nouveau cas de tuberculose ou que le foyer est très insalubre à d'autres points de vue.

Nous sommes persuadé que le fonctionnement d'un placement familial est un moyen indispensable dans la lutte antituberculeuse, car à quoi servirait l'hospitalisation plus ou moins prolongée du malade dans un sanatorium ou un hôpital, si les enfants sains, en contact direct ou indirect avec le cas contagieux, n'étaient pas éloignés pour un certain temps du milieu contaminé.

Il faut à tout prix protéger l'enfance contre la peste blanche si nous voulons diminuer le nombre de cas de tuberculose et améliorer l'état lamentable actuel des statistiques de la province.

Dr Théo. SAINT-MARTIN, Docteur en hygiène publique, Directeur de la Division de l'oeuvre du placement familial, Ministère de la Santé de la Province de Québec.

POUR SERVIR VOTRE SANTÉ

# Un rescapé de l'alcoolisme

(Collaboration spéciale au Devoir) par le Dr Adrien Plouffe

Ceux qui ont beaucoup lu et qui ont voyagé à des milliers de lieues à la ronde finissent souvent par arriver à un jardin où fleurissent le sens de la mesure, la sagesse et le gros bon sens. Ils savent cependant que la perfection n'est pas une plante terrestre et qu'elle demeure toujours un idéal quasi inaccessible. L'homme reste donc toujours inférieur au but qu'il se propose d'atteindre et les meilleurs hommes volent à l'accrochage tous les jours aux ronces du chemin.

Certes, ce serait magnifique si l'homme pouvait être raisonnable en face de la dive bouteille ou devant une table bien garnie mais, hélas, il trouve un attrait dans les boissons alcooliques et dans les délices qui échappent à la nature variée que la nature a mis à sa disposition.

Les hygiénistes auraient mauvaise grâce de perdre de vue l'existence de la nature humaine. C'est un point qui échappe à l'attention de certains gens qui, par exemple, sont tout feu tout flamme pour l'éradication de l'alcoolisme. Ils ne songent pas un seul instant que l'homme est naturellement porté à boire, et qu'il abuse de l'alcool et qu'il devient un malade, un vrai malade, un grand malade. L'alcoolisme est en effet un ensemble morbide causé par l'abus de l'alcool. C'est plus qu'un défaut, plus qu'un vice, c'est une maladie qui doit être traitée et dont la guérison n'est pas facile.

X buvait à rendre des points à plusieurs ivrognes. À la tête d'une belle situation, il perdit tout sa fortune en quelques années. Il avait subi plusieurs cures de désintoxication et toujours il retombait dans sa vilaine habitude. Sa femme fut obligée de travailler pour gagner la vie de ses enfants.

X buvait depuis quinze ans lorsque, par hasard, il rencontra un de ses amis. Au cours de la conversation, le camarade d'autrefois lui raconta son histoire. Et aussi il avait bu à rester ivre pendant deux ou trois semaines et, au beau jour, il avait cessé de boire et, depuis, il ne prenait plus une seule goutte d'alcool.

X, qui était sobre à ce moment-là, fut frappé par cette confidence et il dit à son copain qu'il serait l'homme le plus heureux au monde, s'il pouvait sortir de l'enfer où il vivait: "Je sens que je suis en train de me ruiner. Regarde, j'ai quarante ans, mais j'ai l'air d'un petit vieux! Qu'est-ce que tu as donc fait, pour te guérir de cette maudite maladie?"

L'ami lui répondit: "Mon vieux, moi aussi j'étais sur la pente qui conduit à la déchéance. Tous les patrons que j'ai eus m'avaient mis à la porte et je ne pouvais plus trouver de travail. Un soir, j'ai rencontré un ami, un ancien ivrogne qui avait bu pendant vingt ans et qui s'était guéri. Je me suis dit que je pourrais faire comme lui. Je me suis mis à croire que seul le bon Dieu pouvait m'aider à remonter la côte. D'autres miraculeux vinrent me voir pour me parler des crises qui m'incitaient à boire, je les appelais à mon secours, ils venaient me reconforter. Et voilà, je ne bois plus. Je n'ai pas pris une seule goutte de boisson depuis dix ans!"

X n'en revenait pas de sa surprise. C'était toute une révélation pour lui. Était-il possible que ce fût vrai? Pouvait-il espérer que ce fût vrai? Il se dit qu'il essaierait, qu'il essaierait de boire.

L'ami lui dit que d'autres copains viendraient lui rendre visite. Parfois, il était sur le point de sortir pour aller boire, alors il téléphonait à l'un de ses nouveaux amis. On accourait à son appel et X résistait à la tentation.

Ce fut une affaire de quelques semaines. Aujourd'hui, grâce aux apôtres de l'association des Alcooliques Anonymes, X a cessé de boire. Il garde de l'alcool chez lui, mais pour les autres. Il sait fort bien qu'il ne doit plus prendre d'alcool ni vin, ni bière, ni whisky, rien. Les anciens alcooliques ne redevien-

# CLINIQUE PARENTS de l'École des DU QUÉBEC

Propos, glanes et commentaires

Dans nos chroniques précédentes, nous nous sommes employés à vous faire connaître l'École des Parents du Québec, son esprit, ses divers services, la vaste et profonde influence qu'elle exerce depuis bientôt dix ans. Nous vous entretiendrons aujourd'hui d'un autre aspect moins connu de l'École: son rôle dans la réforme sociale à laquelle elle doit participer le chrétien, c'est-à-dire vous, père chrétien et mère chrétienne, qui me lisez et qui croyez peut-être que cette responsabilité est l'affaire des autres, alors qu'en vérité elle est celle de TOUS LES PARENTS SANS EXCEPTION. Y avez-vous songé?

## Le chemin parcouru — De l'individuel au social

En 1940, les parents viennent à l'École, chercher, auprès du spécialiste qui occupe la tribune, la réponse à leurs problèmes personnels. Ce sont des individus indifférents à l'association, à la valeur sociale qu'elle représente. Ils sont plus ou moins intéressés aux propos qu'ils entendent, à moins que ceux-ci ne les touchent directement et immédiatement. Le programme doit, pour intéresser les parents, être pensé exclusivement en fonction de l'enfant. C'est en lui qu'on recherche le problème, c'est lui qu'on analyse, qu'il faut transformer. Peu à peu le public apprend, il évolue. Il est bientôt possible de mettre l'accent où il doit être: sur les parents. On revise les positions, les attitudes, la valeur des méthodes d'éducation. De plus en plus, les parents prennent conscience de leurs responsabilités d'éducateurs. En même temps, on sent grandir la solidarité des membres qui s'identifient à leur École: c'est l'éveil du sens social, la prise de conscience de l'influence que chacun, individuellement, exerce auprès de la collectivité, lorsqu'il travaille à s'améliorer, à penser au bien commun. Les questions posées, lors des forums, sont exceptionnellement personnelles et elles se rapportent toujours, contrairement aux premières années, au sujet traité par le conférencier.

## Le sens social sommeille toujours

En 1946, l'École lance un coup de sonde. Elle met au programme des questions d'ordre social. Le fruit n'est pas mûr. Cette année-là marque une baisse dans l'intérêt des cours. "La question sociale, ce n'est pas votre affaire, pas votre domaine", nous dit-on. Et pourtant! Quelle ironie dans cet enseignement qui entend améliorer l'éducation, perfectionner l'hygiène physique et mentale, prêcher la vertu à des individus vivant dans une société organisée contre la famille et contre l'enfant! Comment, devant leur droit leur devoir, ne pas sentir cette douleuruse impuissance des parents qui, faute d'organisation, n'ont pas la représentation qu'ils devraient avoir, là où leur opinion, comme parents, serait nécessaire. La récente grève des instituteurs de Montréal n'est-elle pas venue démontrer ou conduit l'indifférence et l'impuissance des parents?

## Qui fera la réforme sociale?

Vous, moi, nous tous, si nous comprenons qu'il faut se grouper afin que notre voix devienne une immense clameur qui obtienne justice pour l'enfant. La réforme sociale n'est pas une affaire de mois, elle n'est pas non plus exclusivement l'affaire de l'éducation populaire sur le plan individuel. Elle n'est pas enfin le fruit de sages polémiques entre intellectuels et sociologues seriemment installés dans leur sécurité. Les parents vivent dans un monde de dures réalités. La patience et la tolérance s'y usent et, avec l'usure, grossissent les forces vitales de réaction. Ces forces sont brutales comme l'instinct de conservation; elles demandent d'être employées, canalisées, orientées, vers la reconstruction d'un monde humain, propice à l'épanouissement de la vie.

## Deux points importants

Cette conception de l'École, à la fois éducatrice et réformatrice, s'inscrit avec l'éveil du sens social une vérité de plus en plus évidente. Or, les femmes surtout venant à l'École. Ne croyait-on pas depuis toujours que la mère éduque et que le père gère le ménage? Comment atteindre le chef, le père, le vrai responsable de l'ordre familial et social? Comment éveiller l'homme à sa paternité intégrale? En lui dédiant un programme. C'est ce qui conduisait l'École à adopter le thème de l'année: "Le père... cet aventurier". Qu'en résultera-t-il? Nous n'en savons encore rien. La grève des instituteurs, qui mettait en conflit l'équilibre familial de ces pères qui admettent nos enfants et les intérêts de l'enfance en général, montre l'urgence importante pour l'homme de penser paternellement, dans tous les domaines où il exerce son influence. Voilà le premier point.

Le deuxième, non moins important, c'est, en pays démocratique, il importe qu'une association très forte exerce son influence pour obtenir une législation humaine. Cette association doit être représentative de notre société. À la direction de cette association doivent siéger des parents de toutes les classes, de tous les milieux, des professions les plus diverses. Cette association existe. Mais à vous, pères et mères de famille qui nous lisez, qui approuvez, nous demandons: comment se fait-il qu'elle existe depuis dix ans et qu'elle groupe à peine un millier de membres dans toute la province? La réponse, ce n'est plus nous qui devons la donner.

L'EQUIPE.

Toutes communications à ce courrier doivent être adressées comme suit: Clinique de l'École des Parents, 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. L'École des Parents du Québec a son siège social à Montréal, possède une charte provinciale et son nom est légalement enregistré.

Je n'ai jamais des buveurs modérés. Si, par malheur, ils prennent un seul verre d'alcool, ils reprennent le chemin de la maladie dont ils ont souffert durant dix, quinze, vingt ans. La modération, c'est pour ceux qui boivent un peu d'alcool de temps en temps, pour ceux qui n'en abusent point. Quant aux alcooliques, aux ivrognes, ils doivent cesser complètement de boire, s'ils veulent guérir, s'ils veulent que la guérison soit durable — définitive. Plusieurs milliers de nos Canadiens peuvent retrouver le chemin du salut. S'ils abusent de

Dr Gilles-Yvon Moreau  
PSYCHOLOGUE

4152, rue St-Denis - BE. 6219

# VOS NERFS VOUS JOUENT-ILS DES TOURS?

Si vous "surassés" en entendant un bruit subtil... ou êtes dans un tel état de nervosité que vous cherchez quelque aux gens sans le vouloir... prenez garde! Vos réserves d'énergie nerveuse sont peut-être épuisées... et votre corps a besoin d'aide!

Il vous faut alors un bon remède comme la Nourriture du Dr. Chase pour les Nerfs... pour vous aider à prendre des forces et à reposer convenablement la nuit. Vous constaterez le bien que vous feront la Vitamine B1, le fer et les autres sels minéraux essentiels que ce tonique éprouvé contient! Ce remède a fait ses preuves depuis plus de 50 ans. Des milliers de Canadiens reposent mieux, mangent mieux, se sentent mieux — et, surtout, sont mieux aussi — après avoir pris de la Nourriture du Dr. Chase pour les Nerfs.

Donc, si l'inquiétude ou le système de la vie moderne vous détraquent les nerfs — achetez de la Nourriture du Dr. Chase pour les Nerfs aujourd'hui. Le nom "Dr. Chase" est votre guide. Le "grand format" est le plus économique.

## Exposition à Paris sur l'éducation au Canada

(S.F.L.) — Le centre d'Echanges Internationaux organisera en mai 1949 une exposition sur "L'Éducation Populaire au Canada". Tous les organismes canadiens susceptibles d'adresser de la documentation ou intéressés à cette exposition qui a pour but de mieux faire connaître leur pays à la France pourront en rapport avec M. Guy Madiot, secrétaire général du Cité-Club universitaire, 33 boulevard de Courcelles, à Paris, VIII.

## Décorations refusées

Amsterdam, 21 (A.P.) — Plusieurs Hollandais annoncent qu'ils ont renvoyé aux États-Unis les décorations que ce pays leur avaient accordées durant la guerre, à cause de l'attitude hostile à la Hollande que les Américains maintiendraient dans la question d'Indonésie.

## Faites ceci contre le CATARRHE AIGU

Mettez quelques gouttes de Vicks-Va-tro-nol dans chaque narine. Il dissipe l'enflure des muqueuses, chasse les microbes, facilite la respiration! VA-TRO-NOL

Le goût du vin et la saveur de la nourriture s'harmonisent

Quelques biscuits et du fromage piquant... que vous mangez en dégustant de l'excellent PORTO 74

Bright 74 PORT

Wine Bright

MAISON ST. DAVIDS 74 DU BARRI. MONTREAL

# EATON

Un achat spécial, économies remarquables pour vous mardi!

Heures d'affaires: 9:30 a.m. à 5:30 p.m. du lundi au vendredi. Le magasin ferme à 1 heure le samedi

Echantillons de fabricant! Sacs-à-main!

Venez vous procurer votre sac à main du printemps mardi chez Eaton! Vous économiserez de précieux dollars; donc, soyez là dès 9 h. 30 afin de profiter du meilleur choix! Modèles à pochette, avec courroie pour porter en bandoulière ou rectangulaires, habillés ou tailleur. Ils sont en veau, suède, plastique ou tissu. Cinq teintes nouvelles du printemps: rouge clair ou rouge vin, vert, brun ou noir dans le lot.

4.99 2.79 3.79 8.99 6.79

Spécial mardi, 2.79 à 8.79

Sacs à main, au res-de-chaussée

THE T. EATON CO. LIMITED OF MONTREAL

# Tendez-lui une main secourable

Le coût de cette annonce a été défrayé  
par les entreprises suivantes:

## CHARBONNEAU LIMITEE

Biscuits, bonbons et pâtes alimentaires

1800, rue Nicolet — FA. 1116

## N. LATULIPPE

CRAVATES

5360 Iverville — FA. 2533

## Dupuis Frères

## FORANO LIMITEE

Plessisville et Montréal

## GENERAL MACHINE WORKS LIMITED

911, rue Saint-George — MA. 7762

## J.-R. GREGOIRE

QUINCAILLERIE

1963 est, rue Ontario — FA. 1167



**LESAGE**  
SAINTE-THERESE P.Q.

## DOMPONNETTE

J. BRASSARD, prop.  
BIJOUTIER

256 est, Ste-Catherine — LA. 6998

## SUN LIFE ASSURANCE CO. OF CANADA

## TOUSIGNANT FRERES LIMITEE

Les grands détaillants de beurre à Montréal  
10 — MAGASINS — 10

## TRAE LAIDE BUREAU INC.,

1010 ouest, Sainte-Catherine — PL. 3077

## UNITED AUTO PARTS LIMITED

Roger MESSIER, vice-prés.

3437 avenue du Parc — \*MA. 8151

UN AMI DU JOURNAL



La Fédération est, dans notre ville, la providence des déshérités. Elle se penche sur les berceaux avec une sollicitude toute maternelle. Consciente de ses responsabilités, elle désire assurer le développement physique et moral des petits qui, sans son aide, traverseraient sans doute plus tard une existence maladroite et misérable. L'avenir appartient aussi aux enfants pauvres. Et il sera pour eux ce que nous le faisons aujourd'hui.

Pauvreté n'est pas vice, mais c'est souvent, pour ses victimes innocentes, une occasion de mauvaise santé morale et physique. Dans notre intérêt, dans celui de toute notre population, venons en aide aux jeunes enfants et à leurs mamans. Donnons sans compter à la Fédération. Pensons qu'elle devra, cette année, puisque tout coûte plus cher, verser davantage aux différentes œuvres qu'elle assiste.

Les 38 œuvres de la

# FÉDÉRATION

DES OEUVRES DE CHARITE CANADIENNES-FRANÇAISES

OBJECTIF: \$1,150,000

DU 13 au 24

# L'enseignement franco-musulman en Afrique du Nord

Un article inédit de R. Le Tourneau

(S.F.) — En s'installant en Afrique du Nord, les Français ont trouvé en vue d'un système d'enseignement traditionnel, l'ailleurs commun à la plupart des pays de langue arabe et visant à donner aux étudiants des connaissances de plus en plus développées dans la seule science qui comptait aux yeux des musulmans, celle des choses religieuses.

S'étant engagée à respecter scrupuleusement les croyances des habitants du pays, la France n'a pas touché à ce système scolaire; mais, comme elle considérait aussi comme un devoir de faire entrer ces pays dans le concert du monde moderne, elle a très vite organisé un nouvel ordre d'enseignement à côté de l'ancien, l'enseignement franco-musulman. Elle visait ainsi deux buts, celui de donner à un nombre de plus en plus grand d'autochtones, les connaissances sur lesquelles repose la vie moderne et celui de leur offrir la possibilité de mieux comprendre la civilisation française qui cohabitait désormais avec la civilisation musulmane en Afrique du Nord, sans pour cela dénicher de leur culture traditionnelle. Il s'agissait donc d'instaurer à l'école la confrontation permanente de deux ordres de connaissances et de le faire de telle manière que l'avenir du Maghreb en tirât avantage sur le plan de la pratique. Tâche délicate et qui nécessitait de nombreuses mises au point à mesure que l'expérience se développait; tâche à reprendre perpétuellement aussitôt que les progrès enregistrés modifiaient les données du problème.

On ne saurait donc parler de formule définitivement établie, mais, après plus d'un siècle d'expérience en Algérie, près de soixante-dix ans en Tunisie et près de quarante ans au Maroc, il est permis de faire le point et de dégager quelques données fondamentales.

La première, c'est que l'initiative française a réussi. Dans quelque ordre d'enseignement que ce soit, les résultats obtenus démontrent que la confrontation de la culture française et de la culture arabo-islamique n'est pas uniquement un exercice d'école et que, grâce à elle, on peut former des hommes et des femmes utiles à leurs pays: écoles primaires, les établissements secondaires, l'Université d'Alger et les Instituts de Hautes Etudes de Rabat et de Tunis ont fourni aux trois pays d'Afrique du Nord des hommes qui, conservant la connaissance approfondie et le respect des valeurs ancestrales, se sont révélés particulièrement aptes à traiter les problèmes les plus compliqués du monde moderne. Plusieurs ministres tunisiens et marocains, nombre de hauts fonctionnaires, d'avocats, de médecins, d'hommes d'affaires de trois pays en sont les exemples vivants. Ils appartiennent à des générations nouvelles qui ont fait leurs preuves.

Il va de soi que cette formule exige de ceux qui la pratiquent un effort accru, surtout à mesure que l'on s'élève dans le degré d'instruction. De fait, les horaires et les programmes de cet enseignement mixte sont plus chargés qu'ailleurs. Cette situation exige la présence d'un corps enseignant spécialisé qui mesure bien la difficulté de la tâche imposée aux élèves et l'atténue au moyen de méthodes scrupuleusement mises au point; à cet égard, le procédé des leçons de langage élaboré dans les écoles primaires franco-musulmanes est particulièrement bienvenu et permet d'obtenir des résultats rapides et solides.

Cependant, quelle que soit l'efficacité des méthodes employées, il faut se résigner à des sacrifices pour éviter une surcharge préjudiciable à de jeunes esprits. Il importe donc que l'on repense les deux formules de culture en présence pour tirer de chacune d'elles ce qui lui est essentiel, l'accessible devant être ou laissé de côté, ou fortement réduit. Et c'est ici que le choix est ardu et le sacrifice malaisé tout le monde. On peut

dire néanmoins que, dans l'ensemble, les sacrifices demandés à l'une et l'autre culture ont été reconnus utiles et acceptés de bonne grâce et qu'aucune lacune grave n'a été relevée. C'est ainsi que l'on voit chaque année les élèves des établissements franco-musulmans réussir mieux qu'honorablement au baccalauréat français et que ces mêmes élèves se révèlent aptes à assumer des fonctions proprement traditionnelles comme celles de la justice musulmane. Un ancien élève du collège franco-musulman de Fès n'est-il pas, à l'heure présente, recteur de l'Université musulmane de cette ville, l'un des établissements d'enseignement traditionnel les plus anciens et les plus renommés d'Afrique du Nord?

D'autre part, l'expérience a montré que la formule des écoles franco-musulmanes devait être extrêmement souple. La géographie, le climat et l'histoire ont en effet modelé les habitants de l'Afrique du Nord de façons très diverses: citadins, pasteurs, cultivateurs des plaines et des montagnes, transhumants des hauts plateaux, nomades et sédentaires sahariens ont des genres de vie et des besoins extrêmement différents et ne peuvent s'adapter à la vie nouvelle du Maghreb que selon des formules particulières. L'École ne doit pas tendre à les plier à ses exigences propres, mais bien s'adapter aux leurs, à l'aide de ce qui peut-être plus de mal que de bien.

Toutes les réflexions qui précèdent sont d'ordre qualitatif, mais il existe aussi un problème de quantité, dont l'importance est primordiale, au point d'évolution où est maintenant parvenue l'Afrique du Nord. On ne saurait en effet concevoir l'existence d'une petite élite évoluée au milieu d'une masse ignorante ou pourvue seulement d'une modeste des connaissances de cette élite. Problème difficile à résoudre en soi, mais rendu plus ardu encore par l'accroissement continu et très rapide de la population musulmane dans toute l'Afrique du Nord.

Dès avant la guerre, cette question a préoccupé les responsables de la reconstruction et les crédits budgétaires ont été alloués à cet effet. En dépit de ces obstacles, les plans de scolarisation ont été exécutés jusqu'à un rythme satisfaisant: au Maroc par exemple, le nombre des élèves des écoles franco-musulmanes a malgré la crise d'après-guerre plus que doublé entre 1944 et 1948 passant de moins de 35,000 à plus de 70,000. De tels résultats sont encourageants; ils ne doivent pas dissimuler cependant les difficultés grandissantes de la tâche. Il ne suffit pas d'effort de construire des bâtiments nouveaux, il faut aussi sans cesse renouveler, il faut aussi former, et bien former, le personnel enseignant dans les deux cultures, puis il faut l'entretenir, ce qui représente une charge financière énorme pour des pays aux ressources limitées. On compte donc que le développement de l'enseignement franco-musulman ne peut qu'être fonction du développement général des trois pays d'Afrique du Nord et n'est réalisable que dans la mesure où les activités économiques s'accroissent au même rythme. A cet égard, les plans d'équipement préparés et mis en vigueur dans le domaine de l'agriculture et dans celui de l'industrie permettent d'envisager une solution favorable. Le développement économique soutiendra ainsi le progrès intellectuel.

**Maurice Label**  
condamné à mort

Rivière du Loup, 21 (C.P.) — Maurice Label a été condamné à la peine capitale pour le meurtre du gérant de banque L.-P. Breton et du conducteur de taxi Wilfrid Dumais qui, en s'enfuyant, furent découverts morts sur la route des Trois-Pistoles, le 1er juillet dernier. Le jury se composait de 12 cultivateurs et la délibération n'a duré que 17 minutes. La sentence sera exécutée le 3 juin prochain.

Le procureur de la défense, Me Valmore Bienvenue, a fait un bref plaidoyer. Il a expliqué qu'il s'en tenait toujours au plaidoyer de folie qu'il avait précédemment exposé en Cour.

A ce sujet, le jury, après avoir entendu des psychiatres de Québec donner des opinions différentes sur la santé mentale de Label, a décidé que Label était capable de subir un procès.

Le procureur de la Couronne, Me Noël Dorion, a dit au jury que les meurtres avaient été minutieusement préparés. Il déclara que le motif du crime était que le gérant de banque M. Breton, avait avancé un crédit de \$5,000 à Label.

Le procureur de la défense a dit que ces meurtres étaient l'oeuvre d'un dément. Il ajouta que c'était le meurtre le plus sadique qu'il a connu au cours de ses 30 années de pratique légale.

Il demanda au jury de rendre un verdict d'inculpation involontaire, ce qui rendrait son client passible d'emprisonnement à vie.

**Droit de vote**  
aux indigènes

Canberra, 21 (Reuter) — Les indigènes et les métis d'Indonésie australiens viennent d'obtenir le droit de vote aux prochaines élections fédérales en leur pays, à condition de pouvoir prouver qu'ils possèdent le degré de civilisation et d'instruction nécessaire. On compte environ 73,000 des leurs en Australie.

**Un nouveau camion à incendies**

M. Charles Lafontaine, nouveau maire de Ville St-Michel, vient d'annoncer qu'il avait obtenu l'assurance écrite que le gouvernement provincial souscrirait la moitié du coût d'achat d'un nouvel appareil à incendie.

Cela signifie, a dit M. Lafontaine, que Ville St-Michel aura à sa disposition dans très peu de temps, un camion pour son service d'incendie qui conviendra aux besoins de la ville.

Ville St-Michel compte maintenant une population de plus de 7,000 âmes, a dit M. le maire, et il est inconcevable que les contribuables risquent des pertes énormes à cause d'un appareil à incendie inadéquat.

Cette question de protection contre les incendies à Ville St-Michel a été débattue bien longtemps.

Lundi soir dernier, elle faisait l'objet d'un débat à la réunion du Conseil de ville. Les échevins légèrent le maire auprès des autorités provinciales. De retour à Montréal, M. Lafontaine apprenait du député du comté de Laval, M. Omer Barrière, que le gouvernement provincial avait consenti à souscrire 50 p.c. du coût d'achat de l'appareil dont Ville St-Michel a besoin.

D'ici très peu de temps, a dit M. Lafontaine, nous aurons un nouvel appareil dans notre garage municipal.

# Grapho-analyse du "Devoir"

par Mark Ellery, B.A., C.G.A.

Les personnes qui désirent connaître leur caractère par l'analyse de leur écriture doivent nous envoyer une page écrite sur leur machine accompagnée d'une somme de cinquante sous. Les personnes qui désirent une réponse personnelle et plus élaborée devront envoyer deux dollars. Les lettres devront être adressées à Grapho-Analyse, "Le Devoir", casier postal 500, Place d'Armes, Montréal.

**Vell** — Nature nuancée et inconstante; sans équilibre émotif stable. Tantôt joyal et rationnel, tantôt découragé et désorienté. Il vous arrive même de vous sentir calme et tout à fait disposé à utiliser votre jugement en toutes circonstances. Mais ce n'est que passer; de tempérament, vous êtes un émotif. Ceux de votre entourage se demanderont souvent comment vous allez réagir à telle ou telle situation. Certaines de vos impressions accusent un caractère de permanence. Vous ressentez vivement et pour longtemps, en certains domaines. Vous aimez la musique; en tous cas, vous pouvez en saisir les beautés. Vous agissez surtout par impulsion, et en vitesse. En sorte que votre esprit — investigateur pourtant — ne contrôlera pas souvent très clairement l'objet véritable des questions à l'étude. Malgré le peu de cas que vous faites de votre imagination, votre précipitation et votre inclination aux idées préconçues vous deviendront une cause d'illusions. Vous êtes aisément influençable, parce que vos dessein ne sont pas assez arrêtés. Votre esprit de détermination pourrait vous aider à réaliser vos ambitions. Pour une raison ou une autre, il vous semble que vous manquez votre cible, que vous n'atteignez pas votre but. Pourtant, les causes qui vous sent chères suscitent en vous de généreux enthousiasmes... Ça ne dure pas. Vous devenez chagrin, sarcastique et exigeant. Ce que vous n'avez pas réussi vous-même, vous l'imposez aux autres. Vous êtes sensible à la critique, aisément irritable; et attention que vous devez porter aux détails vous contrarie et vous vexent. Vous êtes indépendant et diplomate. Vous placez vos rêves très haut. Les voyez-vous assez clairement?

**Mark ELLERY.**

**Aux funérailles de Mme G. Maillet**

Vendredi matin, en l'église St-Léon, Westmount, avaient lieu les funérailles de Mme G. Maillet, née Boudet (Eugénie), et veuve du Dr Gaston Maillet, l'un des fondateurs de l'hôpital St-Luc. Mme Maillet est décédée mardi, à l'âge de 75 ans, à la suite d'une longue maladie. Son mari l'avait précédée dans la tombe en 1921.

Précédé de deux landaus de fleurs, le cortège funéraire partit des salons funéraires Joseph C. Wray. A l'église, la levée du corps fut faite par M. l'abbé Charles-René Kieffer, curé de St-Pascal-Baylon. Le service fut chanté par S. R. P. Fortunat Landreau, S.J., ami de la famille. Sous la direction de M. J. Desautel, le chœur chanta la messe de Requiem de Perosi, accompagné à l'orgue par M. Romain Pelletier.

Conduisaient le deuil, M. Roland Maillet et le major Roger Maillet, fils de la décédée; M. Jacques Lavigne et M. Lynn Hobden, M. Robert Maillet. Et dans le cortège, on remarquait MM. Paul-Noël Dutilly, Dionys Vanasse, J.-A. Langlois, Robert Poulin, Fernand Denis, A.-L. Charbonneau, Roland Bieau, Gaston Toupin, René Courtois, Larry Leduc, Paul Thériault, F. Poirier, Dollard Morin, Charles et Lambert Mayer, P.-P. Laforest, Jacques Francoeur, Ernest Pallascio-Morin.

On remarquait aussi M. J.-Albert Lalonde, maire de l'île Perrot, Me Raymond Noël, Me J.-H. Courtois, le capitaine Antoine de Grâce, M. Victor Barbeau, MM. Ernest Maurice Cormier, MM. Placide Morency, Charles Dupuis, Elie Robitaille, Louis Gélinas, Paul Bienvenue, le Dr L. Robert, et plusieurs autres.

L'inhumation eut lieu au cimetière de la Côte des Neiges.

**Coups de feu tirés lors d'une capture**

Trois coups de feu ont été tirés, par la police, lors de la arrestation d'un jeune homme soupçonné d'avoir volé des vêtements d'enfants dans un établissement de cette ville, et dont il en aurait revendu plusieurs dans les tavernes locales.

Le prévenu dit se nommer Florian Vallée, être âgé de 24 ans, sans lieu de domicile connu. Il fut arrêté par les sergents-détectives René Monseau et Adrien Poulin, de la brigade préposée aux vols à main armée, commandée par le sergent-détective Léopold Guérin, de la Sûreté de Montréal.

La police poursuit son enquête.

**Elections générales belges en juillet**

Bruxelles, 21 (Reuter) — Les divers partis belges se sont entendus pour tenir des élections législatives générales de cette année et très probablement le 24 juillet prochain. Les prochaines élections générales n'auraient dû survenir en Belgique qu'en février 1950, si le Parlement avait accompli tout son terme d'office. Ce dernier sera donc dissous six semaines avant le scrutin, soit au début de juin. Pour la première fois dans l'histoire du pays, les femmes y auront droit de vote, en vertu d'une loi adoptée l'an dernier et qui entrera en vigueur au 21 juillet.

**Avis aux ménagères**

Tous les déchets doivent être gardés dans des poubelles métalliques garnies d'un couvercle. C'est une précaution élémentaire à prendre contre les rats qui sont toujours attirés par la saleté.

Il convient que le couvercle soit de métal et qu'il s'adapte parfaitement à la poubelle de façon à supprimer toute odeur.

Tout cas de négligence sur ce point devrait être signalé au Service de santé afin que les inspecteurs de la ville fassent le nécessaire auprès de ceux qui n'observent pas les règlements. C'est un geste de coopération intelligente et intéressée de la part des citoyens.

Une grande ville comme Montréal doit être propre, dans les rues, dans les ruelles, dans les cours, partout. En conséquence, que tous prêtent main-forte au Service de santé à ce sujet.

Quand les visiteurs étrangers constatent de la malpropreté sur leur passage, ce n'est pas un honneur pour la ville ni pour ses citoyens.

Aidez le Service de santé à faire de Montréal la ville la plus propre du monde. Une ville propre, c'est une bonne note pour la santé et pour le civisme de la population.

**Le juge Fontaine s'est dit heureux**

Abraham Martin, un Ecossais, vint au Canada avec Champlain en 1614. Son fils, Eustache, fut le premier enfant blanc à naître au Canada, le 24 octobre, 1621. La petite colonie québécoise comptait alors seulement 68 colons.

**Le Roi de France envoie des contingents de jeunes filles à épouser au Canada; entre 1665 et 1673, environ 1,000 jeunes filles débarquèrent ici et, en peu de temps elles étaient toutes mariées et avaient un foyer.**

En 1784, le Canada avait progressé au point d'avoir 153,111 habitants. L'Ontario, alors le Haut-Canada, comptait environ 10,000 colons. Les Loyalistes de l'Empire Uni, le cœur plein de l'espoir d'une nouvelle vie, partaient vite ce total à 94,000.

Durant les cent années qui suivirent, le Canada fut le but de bien des gens à la recherche de la liberté propre au Nouveau-Monde. Notre pays était si plein de promesses que, de 1897 à 1912, le Canada devint la patrie de 2,239,000 immigrants de l'Europe, de l'Angleterre et des Etats-Unis.

**Aujourd'hui, le Canada est toujours prometteur pour des milliers d'Européens à qui l'espace manque — pour les gens sans foyers et qui se tournent vers le Canada car il y a place pour le progrès — dans "Le Canada Illimité".**



Autrefois l'un des principaux chefs du parti ouvrier-progressiste (communiste) canadien et la cheville ouvrière du réseau d'espionnage russe au Canada, Sam Carr attend maintenant dans une prison d'Ottawa d'être jugé pour obtention illégale de passeport sous un faux nom et pour participation à cet espionnage. Il doit comparaître aujourd'hui pour subir son enquête préliminaire. Le témoignage d'Igor Gouzenko avait dénoncé Carr il y a trois ans; mais notre homme s'était aussitôt enfui aux Etats-Unis et avait constamment réussi depuis à échapper à toutes recherches. (Photo C.P.)

## Chez les Chevaliers de Colomb de Saint-Hyacinthe

### Comité de discipline créé par le Barreau

Soixante-trois membres de ce conseil comptant 25 ans et plus de chevalerie ont été décorés hier

Saint-Hyacinthe, 21 — La ville de Saint-Hyacinthe a été la scène hier après-midi et hier soir, d'une cérémonie des plus imposantes qui s'est déroulée dans les salons du conseil (960) des Chevaliers de Colomb, alors que 63 membres du conseil de Saint-Hyacinthe comptant 25 ans et plus de chevalerie colombiennne ont été décorés par le grand chevalier de ce conseil, M. Albert Desrosiers.

La cérémonie était rehaussée par la présence du juge T.-A. Fontaine, de la Cour des sessions de Montréal, député d'Etat de l'ordre des Chevaliers de Colomb de la province de Québec, membre du conseil 990 de Saint-Hyacinthe, ancien grand chevalier de ce conseil, ancien député de district no 14 et qui a, pendant plusieurs années, occupé les fonctions d'avocat d'Etat de l'ordre.

Parmi les invités d'honneur, on remarquait également: Mgr Léon Fortin, P.D., curé de la cathédrale de Saint-Hyacinthe, aumônier du conseil de Saint-Hyacinthe, l'abbé Alphonse Girard, curé de la paroisse du Christ-Roi de Saint-Hyacinthe, aumônier de l'Assemblée Messire Girouard (4e degré); l'abbé Maurice Désy, aumônier diocésain, et autres.

Les membres honorés furent ensuite appelés à tour de rôle par le grand chevalier pour recevoir leur bouton-souvenir de ses mains, ou de celles du juge Fontaine ou encore de celles de Mgr Fortin.

**Comité de discipline créé par le Barreau**

Québec, 21 (D.N.G.) — La Chambre a voté en troisième lecture le bill 53, qui modifie la Loi du barreau. Il autorise la Corporation générale du Barreau à instituer un comité de discipline dont la juridiction s'exercera sur tous les membres du barreau de la province, dans certains cas spécifiques énumérés dans le bill.

M. Lionel Ross, député libéral de Verdun, a suggéré une modification au bill pour accorder un droit d'appel, au plaignant ou à l'intime, de la décision prise par le comité de discipline.

Le premier ministre, tout en admettant, que la suggestion avait du bon, a dit qu'il s'agissait d'un organisme nouveau. L'expérience prouvera s'il faut élargir ou restreindre ses pouvoirs.

**Navire français à nom canadien**

(S.F.) — Le cargo "Le Moyne d'Iberville", futur courrier des Antilles, vient d'être lancé à Bordeaux; achevé en un temps record, il jauge 6,970 tonneaux et a une vitesse de 16 nœuds en service.

**Le Roi de France envoie des contingents de jeunes filles à épouser au Canada; entre 1665 et 1673, environ 1,000 jeunes filles débarquèrent ici et, en peu de temps elles étaient toutes mariées et avaient un foyer.**

En 1784, le Canada avait progressé au point d'avoir 153,111 habitants. L'Ontario, alors le Haut-Canada, comptait environ 10,000 colons. Les Loyalistes de l'Empire Uni, le cœur plein de l'espoir d'une nouvelle vie, partaient vite ce total à 94,000.

Durant les cent années qui suivirent, le Canada fut le but de bien des gens à la recherche de la liberté propre au Nouveau-Monde. Notre pays était si plein de promesses que, de 1897 à 1912, le Canada devint la patrie de 2,239,000 immigrants de l'Europe, de l'Angleterre et des Etats-Unis.

**Le juge Fontaine s'est dit heureux**

Abraham Martin, un Ecossais, vint au Canada avec Champlain en 1614. Son fils, Eustache, fut le premier enfant blanc à naître au Canada, le 24 octobre, 1621. La petite colonie québécoise comptait alors seulement 68 colons.

**Le Roi de France envoie des contingents de jeunes filles à épouser au Canada; entre 1665 et 1673, environ 1,000 jeunes filles débarquèrent ici et, en peu de temps elles étaient toutes mariées et avaient un foyer.**

En 1784, le Canada avait progressé au point d'avoir 153,111 habitants. L'Ontario, alors le Haut-Canada, comptait environ 10,000 colons. Les Loyalistes de l'Empire Uni, le cœur plein de l'espoir d'une nouvelle vie, partaient vite ce total à 94,000.

Durant les cent années qui suivirent, le Canada fut le but de bien des gens à la recherche de la liberté propre au Nouveau-Monde. Notre pays était si plein de promesses que, de 1897 à 1912, le Canada devint la patrie de 2,239,000 immigrants de l'Europe, de l'Angleterre et des Etats-Unis.

**Aujourd'hui, le Canada est toujours prometteur pour des milliers d'Européens à qui l'espace manque — pour les gens sans foyers et qui se tournent vers le Canada car il y a place pour le progrès — dans "Le Canada Illimité".**

## Chez le recorder: affaire de flânage et de griffonnage!

Il y avait aussi Levasseur qui vendait des billets de hockey — Sans compter l'inimitable Auguste — Et certaines autres silhouettes

Nos braves agents ont récemment capturé une sauteurette; elle comparait gaiement devant le recorder Lachapelle et gratifia le tribunal d'un large sourire — car Thérèse Côté a la souris facile, même si l'oeil droit ne voit pas toujours en même temps ce qu'aperçoit l'oeil gauche.

N'empêche que la sauteurette brune doit avoir l'oeil clair et le sang chaud, si on en juge par les deux accusations portées contre elle: vagabondage et assaut sur un constable... "En somme, résume le coroner gagné par tant de sourire, il s'agit d'une affaire de flânage et de griffonnage!"

Et il remet la cause au 25 février, non sans imposer à l'accusée un dépôt de \$150 et un cautionnement de \$700... qui n'ont pas l'heur de faire perdre constance à l'aimable Thérèse, disparue parmi les prisonniers après une dernière pirouette.

**Les Clubs 4-H et la sylviculture**

Les clubs 4-H du Québec, dont le but principal est la conservation de nos ressources forestières, doivent nécessairement accorder une attention particulière à la sylviculture qui a pour objet la culture et l'entretien des forêts. Afin d'encourager les travaux de sylviculture des membres 4-H, l'Association forestière québécoise Inc., commandite depuis 6 ans un concours intitulé "Concours de sylviculture" qui rapporte au club gagnant un trophée et une bourse de \$50.00. Pour fins d'administration la province est divisée en 10 régions et chaque année le concours est ouvert à une de ces régions.

Cette année les clubs 4-H de comtés de Charlevoix et de Saguenay participent à ce concours et d'importants travaux sont déjà réalisés tels que l'allégement des arbres, l'enlèvement des morts bois et des bois morts, l'exploitation rationnelle avec choix des essences de qualité à conserver, etc., etc. Les travaux de sylviculture exigent au préalable une étude du climat, du sol, des exigences particulières des essences forestières quant à la lumière et à l'humidité, etc., afin de permettre à cette science de répondre aux résultats qu'on attend d'elle soit une production du bois sain, un renouvellement constant de nos forêts.

Les travaux de ce concours seront jugés par un comité spécial vers le milieu de juillet. Le trophée et la bourse seront remis au club gagnant lors du 7ème congrès provincial 4-H qui aura lieu à Montréal au début du mois d'août.

**Comité de discipline créé par le Barreau**

Québec, 21 (D.N.G.) — La Chambre a voté en troisième lecture le bill 53, qui modifie la Loi du barreau. Il autorise la Corporation générale du Barreau à instituer un comité de discipline dont la juridiction s'exercera sur tous les membres du barreau de la province, dans certains cas spécifiques énumérés dans le bill.

M. Lionel Ross, député libéral de Verdun, a suggéré une modification au bill pour accorder un droit d'appel, au plaignant ou à l'intime, de la décision prise par le comité de discipline.

Le premier ministre, tout en admettant, que la suggestion avait du bon, a dit qu'il s'agissait d'un organisme nouveau. L'expérience prouvera s'il faut élargir ou restreindre ses pouvoirs.

**Navire français à nom canadien**

(S.F.) — Le cargo "Le Moyne d'Iberville", futur courrier des Antilles, vient d'être lancé à Bordeaux; achevé en un temps record, il jauge 6,970 tonneaux et a une vitesse de 16 nœuds en service.

**Le juge Fontaine s'est dit heureux**

Abraham Martin, un Ecossais, vint au Canada avec Champlain en 1614. Son fils, Eustache, fut le premier enfant blanc à naître au Canada, le 24 octobre, 1621. La petite colonie québécoise comptait alors seulement 68 colons.

**Le Roi de France envoie des contingents de jeunes filles à épouser au Canada; entre 1665 et 1673, environ 1,000 jeunes filles débarquèrent ici et, en peu de temps elles étaient toutes mariées et avaient un foyer.**

En 1784, le Canada avait progressé au point d'avoir 153,111 habitants. L'Ontario, alors le Haut-Canada, comptait environ 10,000 colons. Les Loyalistes de l'Empire Uni, le cœur plein de l'espoir d'une nouvelle vie, partaient vite ce total à 94,000.

Durant les cent années qui suivirent, le Canada fut le but de bien des gens à la recherche de la liberté propre au Nouveau-Monde. Notre pays était si plein de promesses que, de 1897 à 1912, le Canada devint la patrie de 2,239,000 immigrants de l'Europe, de l'Angleterre et des Etats-Unis.

**Aujourd'hui, le Canada est toujours prometteur pour des milliers d'Européens à qui l'espace manque — pour les gens sans foyers et qui se tournent vers le Canada car il y a place pour le progrès — dans "Le Canada Illimité".**

**Le juge Fontaine s'est dit heureux**

Abraham Martin, un Ecossais, vint au Canada avec Champlain en 1614. Son fils, Eustache, fut le premier enfant blanc à naître au Canada, le 24 octobre, 1621. La petite colonie québécoise comptait alors seulement 68 colons.

**Le Roi de France envoie des contingents de jeunes filles à épouser au Canada; entre 1665 et 1673, environ 1,000 jeunes filles débarquèrent ici et, en peu de temps elles étaient toutes mariées et avaient un foyer.**

En 1784, le Canada avait progressé au point d'avoir 153,111 habitants. L'Ontario, alors le Haut-Canada, comptait environ 10,000 colons. Les Loyalistes de l'Empire Uni, le cœur plein de l'espoir d'une nouvelle vie, partaient vite ce total à 94,000.

Durant les cent années qui suivirent, le Canada fut le but de bien des gens à la recherche de la liberté propre au Nouveau-Monde. Notre pays était si plein de promesses que, de 1897 à 1912, le Canada devint la patrie de 2,239,000 immigrants de l'Europe, de l'Angleterre et des Etats-Unis.

**Aujourd'hui, le Canada est toujours prometteur pour des milliers d'Européens à qui l'espace manque — pour les gens sans foyers et qui se tournent vers le Canada car il y a place pour le progrès — dans "Le Canada Illimité".**

**O'Keefe's BREWING COMPANY LIMITED**

M. Séraphin Ouimet, I.C., diffère d'opinion avec M. J.-O. Asselin

Le billet à 10 sous — Et les nouvelles dépenses d'opération — L'hygiène et le métro

M. Séraphin Ouimet, I.C., nous communique ses observations sur le projet de métro souterrain à Montréal.

Vous le savez, le 28 janvier dernier, M. J.-O. Asselin, président du Comité exécutif de Montréal, sur le transport en commun à Montréal, opinion insérée dans un mémoire qui doit être rendu public, dit-on.

M. Asselin estime que la Compagnie des Tramways peut construire un métro (probablement sur projet de métro souterrain), si elle obtenait de fixer à 10 sous le tarif de transport, soit 5 billets pour 50c.

Tout en admettant que le nombre de voyageurs peut être d'environ 400 millions, je regrette de différer d'opinion avec M. Asselin dans ses conclusions. Le revenu brut à 10c pourrait être éventuellement de 40 millions de dollars par année, d'après M. Asselin. Toutefois, il faut tenir compte que la hausse en tout, le surplus brut diminue avec l'augmentation de la population: paradoxe constaté chez la Compagnie des Tramways elle-même, puisqu'elle ne peut pas se prévaloir d'avoir un déficit, il en est de même à New-York où le déficit augmente tous les ans.

Sur ce terrain, je me sens plutôt à l'aise, d'abord par profession et ensuite par expérience. La finance d'une compagnie de chemin de fer ou de transport en commun n'est pas nécessairement la même que celle d'une ville quand il s'agit d'obtenir du capital étranger.

Examinons donc de plus près l'intéressante argumentation de M. Asselin qui formule qu'avec une augmentation de taux à 10c, le surplus du revenu brut pourrait être de 15 millions et c'est avec ce surplus que la compagnie pourra se libérer de sa dette accumulée et faire une dépense d'un total de 200 millions pour les dommages pour construire immédiatement l'ensemble du métro proposé.

Me John T. Hackett, C.R., a été élu président de la Commission métropolitaine, et encore moins, si on en faisait d'abord un tronçon. Un louche dirait que les principaux magasins à rayons de la rue Ste-Catherine démontent au boulevard Crémazie et ce tronçon n'a pas sa raison d'être.

M. Asselin établit son montant de 15 millions sur la différence entre 64c à 10c du billet soit 34c. Mais réellement le public voyageur paie plus 64c du billet; il paie 64c, 8 1/3c, 10c. Admettons un plafond moyen de 8c pour les besoins de la discussion, la nouvelle différence est de 2c, soit un revenu brut de 8 millions (400,000,000 x 0.02) au lieu de 15 millions. Et encore, par sa demande d'augmentation contestée devant le tribunal d'arbitrage "in discovery" depuis 1918 seulement, que préside le juge Thomas Tremblay, la Compagnie voudrait fixer son tarif de transport à 10c et 8 1/3c du billet ou 25c pour trois billets. Elle réclamerait donc un revenu brut de plus de 33 millions, (400,000,000 x 0.08 1/3). La nouvelle différence tomberait donc à moins de 7 millions au lieu de 15 millions. M. Asselin admet avec le soussigné que son avantage de 15 millions est plutôt instable pour obtenir du capital. Il n'y a rien qui pourvise aux nouvelles dépenses d'opération, à la

comparaison à celle que nous indiquent les tableaux du maître. Un plus précis est intitulé: Les Maisons Cabassud et a été peint vers 1845. La chaussée-digue occupe le centre de la toile avec, à gauche, l'étang et, à droite, les arbres du jardin de Corot. Au fond, devant les bois montants, le revers d'un groupe de maisons situées en bordure de la grand-route qu'elles dissimulent. Et, au pied des maisons, des personnages debout, un homme à cheval sur la berge nue. Ces "maisons Cabassud", aujourd'hui prolongées de part et d'autre par une agglomération, occupent toujours le centre du paysage et un siècle de patine n'y a fait qu'ajouter un capiteux pittoresque à leur simplicité charmante. La berge a été plantée d'arbres qui la couvrent d'ombre et, à la place même où se tient le cavalier de village, on a construit une fontaine de marbre, sculptée d'un médaillon à l'effigie du peintre, rappelant qu'il venait à imprégner ses yeux de la verte couleur des herbes et des branches, de la vapeur colorée des matins et des soirs, du reflet des eaux, de la lumière changeante et poudrée, pour sa joie et pour la nôtre.

Jean GALLOTTI.

Chasse à l'homme

Un policier et un malfaiteur blessés

Alors que Mlle Madeleine Lafevre et Fleurette Gendreau se trouvaient seules dans l'établissement où elles sont employées, l'hôtel Jumeau de Lavaltrie, à une trentaine de milles de Montréal, un individu âgé d'une vingtaine d'années se présenta au comptoir et tenta de s'emparer du contenu de la caisse. Il en fut toutefois empêché par un commis de la maison qui fit irruption au moment opportun.

En arrivant sur place, le policier Lacombe mit les menottes aux poignets du jeune prévenu, mais celui-ci, tout d'un coup, prit le poudre d'escampette après avoir brisé une fenêtre de dix par douze pieds.

Une chasse à l'homme étonnante s'ensuivit, et l'agent Lacombe, après avoir tiré deux coups de revolver en l'air, en guise d'avertissement, abattit finalement le fugitif d'un troisième coup de feu au bras.

L'agent Lacombe, qui avait été blessé lui-même à la région abdominale, d'un violent coup de pied, au cours d'une lutte avec le prévenu, avant la fuite de ce dernier, reçut les premiers soins du Dr A. Rondeau, de Lanoraie, puis il fut transporté à l'hôpital Notre-Dame de Montréal, de même que l'inculpé blessé.

Le français, langue seconde en Egypte

Par décision de l'Inshoury Pacha, ministre de l'Instruction publique, la langue française va de nouveau être considérée comme la première des langues étrangères enseignées dans les écoles égyptiennes.

Un chauffeur de taxi victime de vol

M. Adrien Charbonneau, chauffeur de taxi de 32 ans, qui habite 7733, rue Berri, a été victime d'un vol à main armée.

Artistes invités à Radio-Canada

SEMAINE DU 20 FEVRIER 1949 Le lundi, 21 8 h. p. m. Roger Doucet, ténor. 9 h. p. m. Jean Deslauriers, chef d'orchestre. Le mardi, 22 8 h. 30 p. m. Sir Ernest MacMillan, chef d'orchestre. Le mercredi, 23 9 h. p. m. André Dassary, ténor. 10 h. 30 p. m. Donna Grescoe, violoniste. Le jeudi, 24 11 h. 45 p. m. Americo Funaro, guitariste. Le vendredi, 25 12 h. 30 p. m. Louis Darios. 8 h. p. m. Réjane Cardinal, mezzo-soprano. 6 h. 30 p. m. Arturo Toscanini, chef d'orchestre. Le samedi, 26 8 h. 30 p. m. Arturo Toscanini, chef d'orchestre. 7 h. 30 p. m. Richard Verreault, ténor.



Arrondissement "R" pour la campagne de la Fédération des Oeuvres de Charité Canadiennes-Françaises, qui bat son plein à travers la métropole. Première rangée, de gauche à droite: M. Armand Dupuis, président des arrondissements paroissiaux; Mme A. Chevalier, présidente de l'arrondissement "R"; Mgr Albert Valois, P.A., V.G., Mme Lorenzo Favreau, présidente des arrondissements paroissiaux; Vincent Wolosky, (Ste-Trinité - Polonais); Nicolas Benish, O.M.C. (St-Cyrille et Méthode-Tchécoslovaques); Vincent Wolosky, (St-Michel-Archange - Ukrainiens); Bernard Kasmierzyk, (Ste-Marie-de-Czeszochowa - Polonais); Adalbert Debel, O.M.C. (St-Boniface - Allemands); M. Abbé Jean Bobinas (St-Casimir - Lithuaniens). En arrière: Mgr Maxime Chataoui, B.S.S. (St-Sauveur - Syriens); M. Raymond Dupuis, président général de la campagne de la Fédération; M. A. Martineau, vice-président de l'arrondissement "R"; Mme Léo Girard, présidente générale de la section féminine de la campagne; Mlle Louise Chevalier et M. Achille Bellemare, directeur des arrondissements paroissiaux.

AUX PORTES DE PARIS La retraite de Corot

Un article inédit de Jean Gallotti

Pour ceux qui, de Paris, vont à faire aux environs une courte promenade, il en est une bien facile que leur offre, à un quart d'heure d'auto ou de chemin de fer, la vallée de Ville-d'Avray. Ce coin de banlieue, charmant pour tous, a, pour les artistes, un intérêt particulier de la peinture, l'attrait d'être le lieu où Corot, un des plus grands paysagistes français et sans doute le plus aimable, passa une bonne partie de sa vie.

La se trouve encore, à peu près inchangés, quelques arpentés de nature d'où le peintre tira des motifs sans cesse renouvelés et dont le souvenir ne cessait jamais de l'influencer, même quand il peignait en d'autres régions.

Une position heureuse sur la carte a fait que Ville-d'Avray, jusqu'à ce jour, a été moins défigurée par l'extension des faubourgs qu'au lieu de faire craindre la proximité de Paris. Situé entre le parc domanial de Saint-Gond et la forêt de Saint-Mandé, il est un lieu de verdure et de fraîcheur, couvert de bois et de grandes propriétés qui rappellent la présence de la Cour, cet ancien village forestier caché, derrière un écran de maisons, un paysage invisible pour les automobilistes mais accueillant à plein de surprises pour les promeneurs curieux.

Deux étangs, de surfaces inégales, allongent leurs nappes d'eau au pied de pentes boisées; des chemins creusés comme des ravins, au flanc du coteau, s'élèvent en pénétrant sous le couvert des feuillages, de grands arbres et d'énormes réseaux de racines soutiennent les degrés d'un sol escarpé; des rives ombreuses, vertes, balancent sur les eaux les ramures des ormes ou des saules penchants, s'en vont se perdre en marais parmi les aulnes, les roseaux et les joncs.

Du côté du village, la colline et les bois dominent un long décor de maisons dont beaucoup encore ont gardé ces plates façades d'Ile-de-France, sans recherche sous les toits de vieilles tuiles, et dont les blancheurs se mêlent aux verts et aux bleus des toitures cintrées et bordées de plâtre, que n'a pas changé depuis l'académicien Etienne. Un kiosque, aux murs roses, que le capitaine des forçats, rendu idolâtre par l'amour, avait fait élever dans le jardin et dit, dit-on, Corot, lors de son séjour à Ville-d'Avray, se tenait assis sur une banquette, ses baies à vitraux, comme une lanterne posée sur une colonne. Et l'on suit, dans les allées, la trace de l'heureux artiste qui sut trouver, dans cette retraite, tout ce que réclamait son esprit confondu avec l'inspiration de son génie.

Au dehors, la disposition des lieux n'a pas essentiellement changé depuis son temps. Il est aussi curieux qu'étonnant de la

de Vincent Youmans et de Cole Porter. CBF, 10 h. 30 p.m.: Une émission musicale marquée à Radio-Canada, lundi, le 21 février, à 10 h. 30 p.m. L'ouverture de la "Bernaïde Guide Nationale" de l'Union des guides catholiques. MARDI, 22 FEVRIER CBF, 3 h. p.m.: Les chefs-d'œuvre de la musique. — Pastorale, Stravinsky, par l'Orchestre de Philharmonie, dirigé par Léopold Stokowski. — Concerto pour piano et orchestre, Stravinsky, par l'Orchestre de Philharmonie, dirigé par Ernest Ansermet. CBF, 8 h. p.m.: Les chefs-d'œuvre de la musique. — Pastorale, Stravinsky, par l'Orchestre de Philharmonie, dirigé par Léopold Stokowski. — Concerto pour piano et orchestre, Stravinsky, par l'Orchestre de Philharmonie, dirigé par Ernest Ansermet. CBF, 10 h. 30 p.m.: Une émission musicale marquée à Radio-Canada, mardi, le 22 février, à 10 h. 30 p.m. L'ouverture de la "Bernaïde Guide Nationale" de l'Union des guides catholiques.

- 6.00 P.M. CBF-Yvan l'Intépidé. CBF-Variétés. CBF-En vedette. CBF-Chansonnette. CBF-Sunny Side. CBF-Chansonnette. CBF-Nouvelles. 6.15 P.M. CBF-Radio-Journal. CBF-Radio-Journal. CBF-Dites-moi. CBF-Make Believe. 6.30 P.M. CBF-Revu d'actualité. CBF-Divertimento. CBF-Sports. CBF-Nouvelles. CBF-Nouvelles. 6.45 P.M. CBF-En dînant. CBF-Nouvelles. CBF-Nouvelles. CBF-Banquet. 7.00 P.M. CBF-Un homme et son péché. CBF-Chico Valle. CBF-Sélections d'Alain Gravel. CBF-Chansonnette. CBF-Frédéric Pagnier. CBF-L'Heure famille. CBF-Nouvelles. 7.15 P.M. CBF-Métropole. CBF-Variétés. CBF-Sport. CBF-Dow Award Show. 7.30 P.M. CBF-Roland et Robert. CBF-Chansons de... CBF-Sélections d'Alain Gravel. CBF-Club 12. CBF-C. Bourgeois. CBF-Chansons.

MARDI, 22 FEVRIER

- 5.00 A.M. CBF-Nouvelles. CBF-Bonjour. 5.30 A.M. CBF-La messe du jour. 6.00 A.M. CBF-Réveil. CBF-Nouvelles. CBF-Bonjour. 6.15 A.M. CBF-Préface. 6.30 A.M. CBF-Evêl agricole. 7.00 A.M. CBF-Opéra. CBF-Nouvelles. CBF-Actualités. CBF-On prend le café. CBF-Le Carrousel. 7.30 A.M. CBF-Nouvelles. 7.45 A.M. CBF-Croquet. 8.00 A.M. CBF-Radio-Journal. CBF-Radio-Journal. CBF-Nouvelles. CBF-Radio à-Coeur. CBF-Bonjour, messieurs, dames. 8.15 A.M. CBF-Emissions. CBF-Boul Légaré. CBF-Dévotions. CBF-Le Carrousel. 8.30 A.M. CBF-Médias. CBF-Musique. CBF-Entretiens Matinal. 8.55 A.M. CBF-Nouvelles. 9.00 A.M. CBF-Nouvelles. CBF-Nouvelles. CBF-Actualités. CBF-Roger Bauou. 9.05 A.M. CBF-Chansonnette. CBF-Béni May. CBF-Boul Légaré. 9.15 A.M. CBF-Médias. 9.30 A.M. CBF-Le p'tit cran. CBF-Des magazines. CBF-Ne dit pas... 9.45 P.M. CBF-Emission éducative. CBF-Fleurs et oiseaux. 9.55 A.M. CBF-Nouvelles. CBF-Nouvelles. CBF-Actualités. CBF-Roger Bauou. 10.05 A.M. CBF-Nouvelles. CBF-Fern Robidouze. 10.15 A.M. CBF-Actualités. CBF-Révisions. CBF-Chansons. CBF-Jacques Normand. SOIREE 6.00 P.M. CBF-Yvan l'Intépidé. CBF-Variétés. CBF-En vedette. CBF-Chansonnette. CBF-Chansonnette. 6.15 P.M. CBF-Radio-Journal. CBF-Radio-Journal. CBF-Dites-moi. 6.30 P.M. CBF-Actualités. CBF-Divertimento. CBF-Sports. CBF-Nouvelles. 6.45 P.M. CBF-En dînant. CBF-Nouvelles. CBF-Nouvelles. 7.00 P.M. CBF-Un homme et son péché. CBF-Al Harvey. CBF-Alain Gravel. CBF-L'Heure famille. 7.15 P.M. CBF-Métropole. CBF-Sweet and Swing. 7.30 P.M. CBF-Roland et Robert. CBF-Fred Hill. CBF-Sélections. CBF-Chansonnette. CBF-Bouquet mus.

SUR NOS ONDES

- LUNDI, 21 FEVRIER CBF, 3 h. p.m.: Chefs-d'œuvre de la musique. — Sonate pour basson et violoncelle, Mozart; basson, Fernand Oubradou; violoncelle, Elvira Escudé. Quatuor en la majeur, Mozart; Quatuor de Moyse, André Messiaen dirigé par Maurice, Marquet, Louis, Rabinowitz, orchestre dirigé par Philippe Gaubert. CBF, Emissions Radio-Collège: — 4 h. 30 à 4 h. 45 p.m.: Le siècle des conquêtes. La conquête des radiations. Conférencier: Jean Lortie. 4 h. 45 à 5 h. 15 p.m.: Aventures géométriques. Le créateur méconnu de l'algèbre. 5 h. 15 à 5 h. 30 p.m.: Histoire des sciences et de leurs applications. "Pierres" Paulmier 1861-1915. Conférencier: Louis Bourgeois. CBF, 8 h. p.m.: Un jeune ténor de Montréal, Roger Doucet, sera la vedette de la prochaine "Heure Norda Electric" que Radio-Canada diffusera lundi. On entendra cette émission, en direct, à 8 h. 30 p.m. CBF, 8 h. 30 p.m.: Concerto de Rachmaninoff, Roger Doucet chanteur. "Here I Stay" de Kurt Weill et "Song of Songs" de Moyse, André Messiaen dirigé par l'Orchestre dans des oeuvres populaires.

Feuilleton de "Le Devoir" LES FIANCÉS

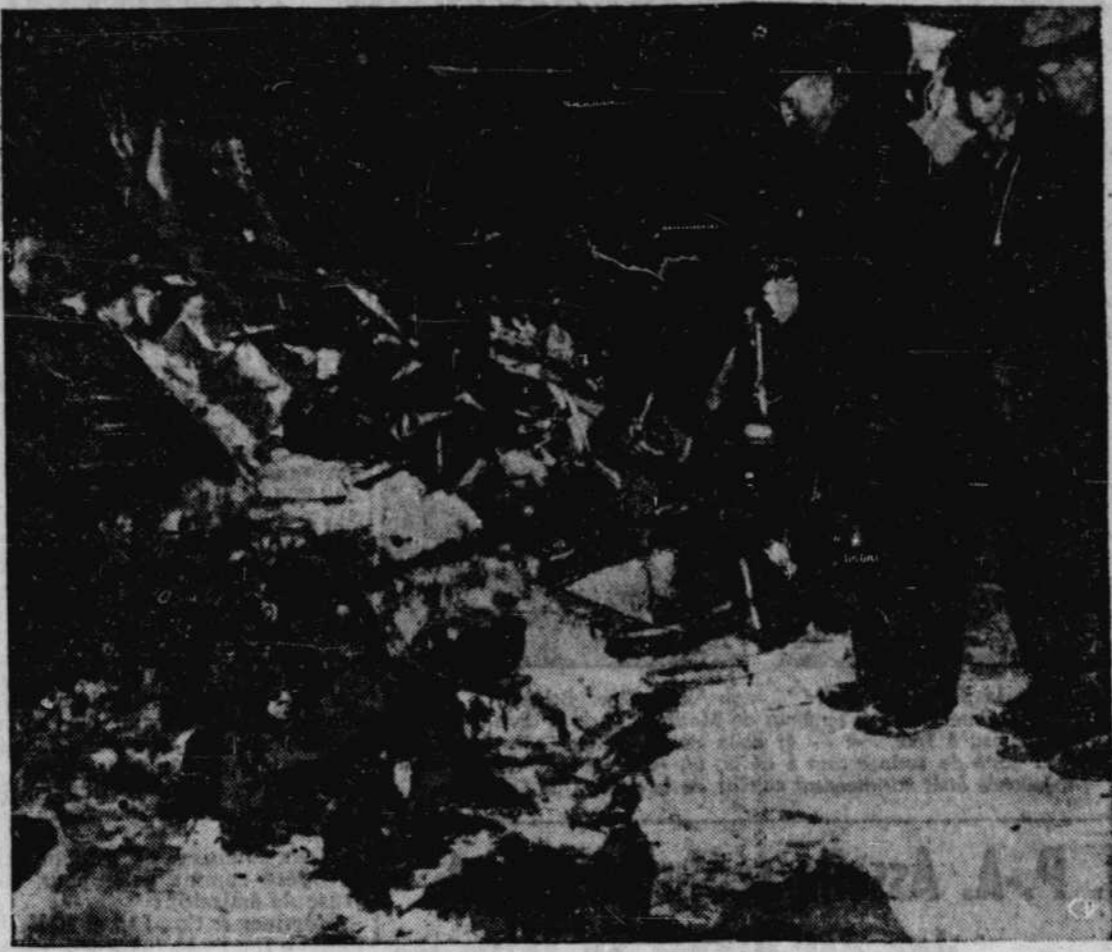
par Alexandre MANZONI Traduit de l'italien par le marquis de MONT-GRAND, adapté par Clément SAINT-GERMAIN. (Suite) — Oh! malheureux que je suis! Attendre; était-elle bien malade? Combien de temps y a-t-il...? Mais pendant qu'il parlait, la fenêtre s'était fermée tout de bon. Affligé de la nouvelle et irrité de tant de désobéissance, Renzo saisis encore le marteau, et, appuyé contre la porte, il le serrait et le tournait dans sa main, le levait pour frapper de plus belle et en désespéré, puis le tenait en l'air en hésitant. Au milieu de cette agitation, il se tourna pour chercher s'il ne verrait pas quelque voisin de qui il pourrait avoir quelque renseignement plus précis. Mais là, une autre femme, éloignée d'une vingtaine de pas, qui, avec une figure où se

peignaient l'effroi, la haine, l'impatience et la malice, avec certains yeux hagards qui se portaient à la fois sur lui et loin derrière lui, ouvrant la bouche comme pour crier de toutes ses forces, mais retenant en même temps sa respiration, levait deux bras décharnés, allongés et retirés dans de menus rideaux et pliés en faisceaux de griffes, comme si elle cherchait à attraper quelque chose, montrait clairement qu'elle voulait appeler du monde, mais de manière que quelqu'un ne s'en aperçût pas. Lorsque leurs yeux se rencontrèrent, cette femme, devenue encore plus laide, tressaillait comme une personne prise sur le fait. — Que diable!... commençait à dire Renzo en levant égarément les mains vers la femme; mais celle-ci, voyant qu'elle ne pouvait plus espérer de le faire saisir à l'improvise, se hâta d'échapper le cri qu'elle avait jusqu'alors retenu. — A l'autre! donner dessus, donnez dessus à l'autre! Qui? Moi? cria Renzo. Ah! vieille sorcière! imprudente!

EUROPE PELERINAGE DE PAQUES A ROME \$985.00 Voyage de 40 jours toutes dépenses comprises. Visites de la France, de l'Angleterre, de l'Italie, de la Suisse avec pèlerinages à Rome, à Lourdes et à Lisieux, sous la direction de M. l'abbé Paul Lefebvre. DEPART DE NEW-YORK LE 26 MARS — SUR LE QUEEN ELIZABETH RETOUR A NEW-YORK LE 3 MAI — SUR LE QUEEN MARY

TRAVELAIDE BUREAU 1010 SAINT-CATHERINE OUEST, CHAMBRE 20, MONTREAL

LES RESTES D'UNE CATASTROPHE AERIENNE



Le fermier William Stewart, de Maxiville, Ontario, et ses deux fils, inspectant ici les débris de l'avion qui s'est abattu sur leurs fermes avec les corps sans vie de la famille entière d'un ancien pilote montrealais de guerre, Wallace Siple. Autrefois membre du Ferry Command, Siple revenait avec son épouse et ses cinq enfants d'une visite à des parents dans l'ouest de la province voisine quand son avion a pris feu et s'est écrasé à mi-chemin entre Ottawa et Montréal. (Photo C.P.)

# Lettres au Devoir

Nous ne publions que les lettres signées ou des communications accompagnées d'une lettre signée avec adresse authentique. "Le Devoir" ne prend pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

## LA MEDECINE

Monsieur le directeur du Devoir  
Montréal, le 5 fév. 1949

Monsieur le Directeur,  
Par votre entremise, monsieur Ferron s'adresse à moi, permettez que j'aie également recours à vos bons offices. Il est vrai que ma prose est desuète mais le style c'est l'homme et j'ai pris racine au siècle dernier.

J'ai d'abord hésité à répondre à monsieur Ferron car entre médecins nous avons des revues où exposer nos discussions et nos problèmes et cela d'une façon plus technique, plus scientifique, sans avoir à condenser succinctement; en plus je ne suis le procureur ni de la profession, ni du Bureau provincial de médecins, ni du gouvernement législatif et de ses mandataires, ni celui des pharmaciens; enfin il me faut un peu de temps pour égarer ma plume. Mais après tout songez que je suis visé du doigt et sommé de répondre à un ramassis de colles dont le refrain finit toujours par: C'est la faute aux médecins, comme autrefois on chantait: C'est la faute à Papineau, je paraitrais acculé au barbelé si je ne dérobaiss.

Nous pouvons lire quelques conclusions à la lecture de l'interrogatoire de monsieur Ferron à qui je serais tenté de dire: *Et qu'on!* et les voici: Le public, un tas de gogos aux yeux de veaux; le Bureau provincial de médecine, un tas d'abrutis, d'invertébrés; les médecins, des faiseurs, des resquilleurs et des amonrués; le gouvernement des tas de bêtises; la santé, des avachis et des lâchetés. On peut encore et conclure que l'auteur est un rouge national et un rouge international; en tous cas il est contre, contre tous et contre tout, c'est un oppositonniste, il est de la gauche.

A vrai dire, il me faudrait écrire tout de suite quelques conclusions à la lecture de l'interrogatoire de monsieur Ferron à qui je serais tenté de dire: *Et qu'on!* et les voici: Le public, un tas de gogos aux yeux de veaux; le Bureau provincial de médecine, un tas d'abrutis, d'invertébrés; les médecins, des faiseurs, des resquilleurs et des amonrués; le gouvernement des tas de bêtises; la santé, des avachis et des lâchetés. On peut encore et conclure que l'auteur est un rouge national et un rouge international; en tous cas il est contre, contre tous et contre tout, c'est un oppositonniste, il est de la gauche.

Un vrai dire, il me faudrait écrire tout de suite quelques conclusions à la lecture de l'interrogatoire de monsieur Ferron à qui je serais tenté de dire: *Et qu'on!* et les voici: Le public, un tas de gogos aux yeux de veaux; le Bureau provincial de médecine, un tas d'abrutis, d'invertébrés; les médecins, des faiseurs, des resquilleurs et des amonrués; le gouvernement des tas de bêtises; la santé, des avachis et des lâchetés. On peut encore et conclure que l'auteur est un rouge national et un rouge international; en tous cas il est contre, contre tous et contre tout, c'est un oppositonniste, il est de la gauche.

Un vrai dire, il me faudrait écrire tout de suite quelques conclusions à la lecture de l'interrogatoire de monsieur Ferron à qui je serais tenté de dire: *Et qu'on!* et les voici: Le public, un tas de gogos aux yeux de veaux; le Bureau provincial de médecine, un tas d'abrutis, d'invertébrés; les médecins, des faiseurs, des resquilleurs et des amonrués; le gouvernement des tas de bêtises; la santé, des avachis et des lâchetés. On peut encore et conclure que l'auteur est un rouge national et un rouge international; en tous cas il est contre, contre tous et contre tout, c'est un oppositonniste, il est de la gauche.

Un vrai dire, il me faudrait écrire tout de suite quelques conclusions à la lecture de l'interrogatoire de monsieur Ferron à qui je serais tenté de dire: *Et qu'on!* et les voici: Le public, un tas de gogos aux yeux de veaux; le Bureau provincial de médecine, un tas d'abrutis, d'invertébrés; les médecins, des faiseurs, des resquilleurs et des amonrués; le gouvernement des tas de bêtises; la santé, des avachis et des lâchetés. On peut encore et conclure que l'auteur est un rouge national et un rouge international; en tous cas il est contre, contre tous et contre tout, c'est un oppositonniste, il est de la gauche.

Un vrai dire, il me faudrait écrire tout de suite quelques conclusions à la lecture de l'interrogatoire de monsieur Ferron à qui je serais tenté de dire: *Et qu'on!* et les voici: Le public, un tas de gogos aux yeux de veaux; le Bureau provincial de médecine, un tas d'abrutis, d'invertébrés; les médecins, des faiseurs, des resquilleurs et des amonrués; le gouvernement des tas de bêtises; la santé, des avachis et des lâchetés. On peut encore et conclure que l'auteur est un rouge national et un rouge international; en tous cas il est contre, contre tous et contre tout, c'est un oppositonniste, il est de la gauche.

Un vrai dire, il me faudrait écrire tout de suite quelques conclusions à la lecture de l'interrogatoire de monsieur Ferron à qui je serais tenté de dire: *Et qu'on!* et les voici: Le public, un tas de gogos aux yeux de veaux; le Bureau provincial de médecine, un tas d'abrutis, d'invertébrés; les médecins, des faiseurs, des resquilleurs et des amonrués; le gouvernement des tas de bêtises; la santé, des avachis et des lâchetés. On peut encore et conclure que l'auteur est un rouge national et un rouge international; en tous cas il est contre, contre tous et contre tout, c'est un oppositonniste, il est de la gauche.

Un vrai dire, il me faudrait écrire tout de suite quelques conclusions à la lecture de l'interrogatoire de monsieur Ferron à qui je serais tenté de dire: *Et qu'on!* et les voici: Le public, un tas de gogos aux yeux de veaux; le Bureau provincial de médecine, un tas d'abrutis, d'invertébrés; les médecins, des faiseurs, des resquilleurs et des amonrués; le gouvernement des tas de bêtises; la santé, des avachis et des lâchetés. On peut encore et conclure que l'auteur est un rouge national et un rouge international; en tous cas il est contre, contre tous et contre tout, c'est un oppositonniste, il est de la gauche.

Un vrai dire, il me faudrait écrire tout de suite quelques conclusions à la lecture de l'interrogatoire de monsieur Ferron à qui je serais tenté de dire: *Et qu'on!* et les voici: Le public, un tas de gogos aux yeux de veaux; le Bureau provincial de médecine, un tas d'abrutis, d'invertébrés; les médecins, des faiseurs, des resquilleurs et des amonrués; le gouvernement des tas de bêtises; la santé, des avachis et des lâchetés. On peut encore et conclure que l'auteur est un rouge national et un rouge international; en tous cas il est contre, contre tous et contre tout, c'est un oppositonniste, il est de la gauche.

Un vrai dire, il me faudrait écrire tout de suite quelques conclusions à la lecture de l'interrogatoire de monsieur Ferron à qui je serais tenté de dire: *Et qu'on!* et les voici: Le public, un tas de gogos aux yeux de veaux; le Bureau provincial de médecine, un tas d'abrutis, d'invertébrés; les médecins, des faiseurs, des resquilleurs et des amonrués; le gouvernement des tas de bêtises; la santé, des avachis et des lâchetés. On peut encore et conclure que l'auteur est un rouge national et un rouge international; en tous cas il est contre, contre tous et contre tout, c'est un oppositonniste, il est de la gauche.

Un vrai dire, il me faudrait écrire tout de suite quelques conclusions à la lecture de l'interrogatoire de monsieur Ferron à qui je serais tenté de dire: *Et qu'on!* et les voici: Le public, un tas de gogos aux yeux de veaux; le Bureau provincial de médecine, un tas d'abrutis, d'invertébrés; les médecins, des faiseurs, des resquilleurs et des amonrués; le gouvernement des tas de bêtises; la santé, des avachis et des lâchetés. On peut encore et conclure que l'auteur est un rouge national et un rouge international; en tous cas il est contre, contre tous et contre tout, c'est un oppositonniste, il est de la gauche.

Un vrai dire, il me faudrait écrire tout de suite quelques conclusions à la lecture de l'interrogatoire de monsieur Ferron à qui je serais tenté de dire: *Et qu'on!* et les voici: Le public, un tas de gogos aux yeux de veaux; le Bureau provincial de médecine, un tas d'abrutis, d'invertébrés; les médecins, des faiseurs, des resquilleurs et des amonrués; le gouvernement des tas de bêtises; la santé, des avachis et des lâchetés. On peut encore et conclure que l'auteur est un rouge national et un rouge international; en tous cas il est contre, contre tous et contre tout, c'est un oppositonniste, il est de la gauche.

Un vrai dire, il me faudrait écrire tout de suite quelques conclusions à la lecture de l'interrogatoire de monsieur Ferron à qui je serais tenté de dire: *Et qu'on!* et les voici: Le public, un tas de gogos aux yeux de veaux; le Bureau provincial de médecine, un tas d'abrutis, d'invertébrés; les médecins, des faiseurs, des resquilleurs et des amonrués; le gouvernement des tas de bêtises; la santé, des avachis et des lâchetés. On peut encore et conclure que l'auteur est un rouge national et un rouge international; en tous cas il est contre, contre tous et contre tout, c'est un oppositonniste, il est de la gauche.

Un vrai dire, il me faudrait écrire tout de suite quelques conclusions à la lecture de l'interrogatoire de monsieur Ferron à qui je serais tenté de dire: *Et qu'on!* et les voici: Le public, un tas de gogos aux yeux de veaux; le Bureau provincial de médecine, un tas d'abrutis, d'invertébrés; les médecins, des faiseurs, des resquilleurs et des amonrués; le gouvernement des tas de bêtises; la santé, des avachis et des lâchetés. On peut encore et conclure que l'auteur est un rouge national et un rouge international; en tous cas il est contre, contre tous et contre tout, c'est un oppositonniste, il est de la gauche.

Un vrai dire, il me faudrait écrire tout de suite quelques conclusions à la lecture de l'interrogatoire de monsieur Ferron à qui je serais tenté de dire: *Et qu'on!* et les voici: Le public, un tas de gogos aux yeux de veaux; le Bureau provincial de médecine, un tas d'abrutis, d'invertébrés; les médecins, des faiseurs, des resquilleurs et des amonrués; le gouvernement des tas de bêtises; la santé, des avachis et des lâchetés. On peut encore et conclure que l'auteur est un rouge national et un rouge international; en tous cas il est contre, contre tous et contre tout, c'est un oppositonniste, il est de la gauche.

Un vrai dire, il me faudrait écrire tout de suite quelques conclusions à la lecture de l'interrogatoire de monsieur Ferron à qui je serais tenté de dire: *Et qu'on!* et les voici: Le public, un tas de gogos aux yeux de veaux; le Bureau provincial de médecine, un tas d'abrutis, d'invertébrés; les médecins, des faiseurs, des resquilleurs et des amonrués; le gouvernement des tas de bêtises; la santé, des avachis et des lâchetés. On peut encore et conclure que l'auteur est un rouge national et un rouge international; en tous cas il est contre, contre tous et contre tout, c'est un oppositonniste, il est de la gauche.

Un vrai dire, il me faudrait écrire tout de suite quelques conclusions à la lecture de l'interrogatoire de monsieur Ferron à qui je serais tenté de dire: *Et qu'on!* et les voici: Le public, un tas de gogos aux yeux de veaux; le Bureau provincial de médecine, un tas d'abrutis, d'invertébrés; les médecins, des faiseurs, des resquilleurs et des amonrués; le gouvernement des tas de bêtises; la santé, des avachis et des lâchetés. On peut encore et conclure que l'auteur est un rouge national et un rouge international; en tous cas il est contre, contre tous et contre tout, c'est un oppositonniste, il est de la gauche.

Un vrai dire, il me faudrait écrire tout de suite quelques conclusions à la lecture de l'interrogatoire de monsieur Ferron à qui je serais tenté de dire: *Et qu'on!* et les voici: Le public, un tas de gogos aux yeux de veaux; le Bureau provincial de médecine, un tas d'abrutis, d'invertébrés; les médecins, des faiseurs, des resquilleurs et des amonrués; le gouvernement des tas de bêtises; la santé, des avachis et des lâchetés. On peut encore et conclure que l'auteur est un rouge national et un rouge international; en tous cas il est contre, contre tous et contre tout, c'est un oppositonniste, il est de la gauche.

Un vrai dire, il me faudrait écrire tout de suite quelques conclusions à la lecture de l'interrogatoire de monsieur Ferron à qui je serais tenté de dire: *Et qu'on!* et les voici: Le public, un tas de gogos aux yeux de veaux; le Bureau provincial de médecine, un tas d'abrutis, d'invertébrés; les médecins, des faiseurs, des resquilleurs et des amonrués; le gouvernement des tas de bêtises; la santé, des avachis et des lâchetés. On peut encore et conclure que l'auteur est un rouge national et un rouge international; en tous cas il est contre, contre tous et contre tout, c'est un oppositonniste, il est de la gauche.

Un vrai dire, il me faudrait écrire tout de suite quelques conclusions à la lecture de l'interrogatoire de monsieur Ferron à qui je serais tenté de dire: *Et qu'on!* et les voici: Le public, un tas de gogos aux yeux de veaux; le Bureau provincial de médecine, un tas d'abrutis, d'invertébrés; les médecins, des faiseurs, des resquilleurs et des amonrués; le gouvernement des tas de bêtises; la santé, des avachis et des lâchetés. On peut encore et conclure que l'auteur est un rouge national et un rouge international; en tous cas il est contre, contre tous et contre tout, c'est un oppositonniste, il est de la gauche.

Un vrai dire, il me faudrait écrire tout de suite quelques conclusions à la lecture de l'interrogatoire de monsieur Ferron à qui je serais tenté de dire: *Et qu'on!* et les voici: Le public, un tas de gogos aux yeux de veaux; le Bureau provincial de médecine, un tas d'abrutis, d'invertébrés; les médecins, des faiseurs, des resquilleurs et des amonrués; le gouvernement des tas de bêtises; la santé, des avachis et des lâchetés. On peut encore et conclure que l'auteur est un rouge national et un rouge international; en tous cas il est contre, contre tous et contre tout, c'est un oppositonniste, il est de la gauche.

Un vrai dire, il me faudrait écrire tout de suite quelques conclusions à la lecture de l'interrogatoire de monsieur Ferron à qui je serais tenté de dire: *Et qu'on!* et les voici: Le public, un tas de gogos aux yeux de veaux; le Bureau provincial de médecine, un tas d'abrutis, d'invertébrés; les médecins, des faiseurs, des resquilleurs et des amonrués; le gouvernement des tas de bêtises; la santé, des avachis et des lâchetés. On peut encore et conclure que l'auteur est un rouge national et un rouge international; en tous cas il est contre, contre tous et contre tout, c'est un oppositonniste, il est de la gauche.

Un vrai dire, il me faudrait écrire tout de suite quelques conclusions à la lecture de l'interrogatoire de monsieur Ferron à qui je serais tenté de dire: *Et qu'on!* et les voici: Le public, un tas de gogos aux yeux de veaux; le Bureau provincial de médecine, un tas d'abrutis, d'invertébrés; les médecins, des faiseurs, des resquilleurs et des amonrués; le gouvernement des tas de bêtises; la santé, des avachis et des lâchetés. On peut encore et conclure que l'auteur est un rouge national et un rouge international; en tous cas il est contre, contre tous et contre tout, c'est un oppositonniste, il est de la gauche.

Un vrai dire, il me faudrait écrire tout de suite quelques conclusions à la lecture de l'interrogatoire de monsieur Ferron à qui je serais tenté de dire: *Et qu'on!* et les voici: Le public, un tas de gogos aux yeux de veaux; le Bureau provincial de médecine, un tas d'abrutis, d'invertébrés; les médecins, des faiseurs, des resquilleurs et des amonrués; le gouvernement des tas de bêtises; la santé, des avachis et des lâchetés. On peut encore et conclure que l'auteur est un rouge national et un rouge international; en tous cas il est contre, contre tous et contre tout, c'est un oppositonniste, il est de la gauche.

Un vrai dire, il me faudrait écrire tout de suite quelques conclusions à la lecture de l'interrogatoire de monsieur Ferron à qui je serais tenté de dire: *Et qu'on!* et les voici: Le public, un tas de gogos aux yeux de veaux; le Bureau provincial de médecine, un tas d'abrutis, d'invertébrés; les médecins, des faiseurs, des resquilleurs et des amonrués; le gouvernement des tas de bêtises; la santé, des avachis et des lâchetés. On peut encore et conclure que l'auteur est un rouge national et un rouge international; en tous cas il est contre, contre tous et contre tout, c'est un oppositonniste, il est de la gauche.

## Un hôpital pour Hull

Le président de la Chambre et député du comté l'a demandé au ministre de la santé

Québec, 21 (D.N.C.) — L'hon. Dr. Albiny Paquette, ministre de la Santé dans le gouvernement de la province, a reçu jeudi de nombreuses délégations à son bureau du Parlement.

L'hon. Bona Dussault, ministre des affaires municipales, accompagné de plusieurs maires de son comté de Portneuf, a demandé au ministre de la Santé la construction d'un hôpital, soit à Portneuf, Deschambault ou Donnacona.

Une délégation comprenant plusieurs maires des comtés de Stanstead et Compton et ayant à sa tête l'hon. C.-D. French, ministre des mines et député de Compton et M. J. Denis, Gérin, député de Stanstead a rencontré le ministre de la Santé pour demander la construction d'un hôpital à Coaticook.

L'hon. Alexandre Taché, président de l'Assemblée législative et député de Hull, a rencontré le ministre de la Santé au sujet de la construction d'un orphelinat à Hull.

Une demande d'aide financière pour l'hôpital St-Joseph de Sorel a été faite par les autorités de l'institution, les RR. Soeurs Grises de Montréal qu'accompagnait le député de Richelieu, M. Bernard Gagné.

L'hon. Dr. Marc Trudel a eu une entrevue avec le ministre de la Santé et lui a présenté, au nom des Révérends Soeurs de la Miséricorde, le projet de construction d'un orphelinat à Almaville.

Enfin, M. Hormidas Langlais, député des Îles de la Madeleine, a eu une entrevue avec l'hon. Dr. Paquette à qui il a demandé un octroi pour l'hôpital local de son comté.

## Assemblée de cordonniers lundi

POUR UNE CENTRALE DES CORDONNIERS — AVANTAGES DE L'ORGANISATION OUVRIERE.

Les officiers de l'Association des travailleurs en chaussures incorporée se réuniront aujourd'hui au Buffet-Paris afin d'étudier l'opportunité de la déposition de la convention collective à la Commission des relations ouvrières comme le propose l'Association des Manufacturiers de la province de Québec.

On a beaucoup parlé de sacrifice, de dévouement, de sacerdoce et de morale, je suis convaincu que du moment qu'on asservira notre profession, on lui enlèvera son caractère de noblesse. Car quoi qu'en puissent penser certains gens, l'honneur et l'honnêteté sont encore le lot des médecins, sauf de rares exceptions; car pour être médecin on n'est pas nécessairement un ange.

Et voilà, j'ai fait de mon mieux pour éclairer la religion de monsieur Ferron, j'espère que le sera satisfait de mes humbles efforts mais, encore une fois, pour les questions qui concernent les médecins et la médecine, je le convoque dans une revue médicale afin d'éviter au public des questions qui peuvent sembler oiseuses.

Veuillez accepter, monsieur le directeur, l'expression de ma gratitude.

Votre dévoué,  
Louis ROUX.

## FAUSSE RUMEUR

le 16 février 1949  
M. le Directeur,  
M. le Directeur,

Il m'apparaît comme Provincial des Oblats de la province de l'Alberta-Saskatchewan, de répondre à votre article-rumeur, paru sur le Devoir de vendredi le 11 février 1949, et intitulé: "Les Oblats songeraient à fonder une Université bilingue à Edmonton".

Je ne sais d'où la rumeur est partie, mais je puis affirmer que les autorités oblates de l'Alberta-Saskatchewan, ni les autorités supérieures oblates de Rome, n'ont jamais eu l'idée de fonder une université bilingue à Edmonton ou ailleurs dans les prairies.

Si jamais nous venons à tomber sur un oncle à héritage, ce sera pour améliorer matériellement notre collège St-Jean d'Edmonton.

Ce qui est vrai, c'est que notre collège St-Jean est affilié à l'Université d'Ottawa pour le cours classique français, et à l'Université d'Edmonton de la province d'Alberta, pour le "High School".

Je vous prie, M. le Directeur de bien vouloir faire paraître cette rectification dans votre prochain numéro.

Veuillez me croire votre bien dévoué en N. S. et M. I.  
A. BOUCHER, O.M.I., provincial.

## Des incendies causent pour plus de deux millions de dommages

A Vancouver — A Cleveland — A Québec

Vancouver, 21 (C.P.) — Deux incendies d'une heure d'intervalle dans la nuit du 19 au 20 février — à l'aéroport international et dans un entrepôt du bas de la ville — causant des dommages évalués à un million de dollars.

À l'aéroport, les flammes ont rasi la tour de contrôle et les bureaux de trois compagnies d'aviation: Air-Canada, United Air Lines et Pacific Canadian. Le service de transport sera continué quand même, avec des moyens de fortune.

Dans le bas de la ville, les flammes ont détruit l'immeuble de cinq étages appartenant à la Coast Warehouse.

Quinze brigades de pompiers, appelées par cinq alarmes, ont combattu les flammes qui ont virtuellement détruit le quartier chic de Shaker-Heights, à Cleveland, en causant des dommages évalués à un million de dollars.

Onze magasins ont été détruits dans cet incendie qui a éclaté un peu avant minuit, hier soir, et qui a duré quinze heures. Une douzaine de personnes ont été légèrement brûlées — mais on a compté qu'une foule de 20,000 spectateurs s'était rendue sur les lieux du sinistre.

Québec, 21 (D.N.C.) — Deux pompiers ont été à demi asphyxiés au cours d'un incendie qui a éclaté hier après-midi dans une maison de rapport de la rue Calixa-Lavalée (No 69). Sept familles ont été jetées sur le pavé à la suite de cet incendie qui nécessite deux alarmes et cause pour quelques milliers de dollars de dommages.

## M. Camille Tremblay élu président

ELECTION CHEZ LES EMPLOYÉS DE CHARBONNEAU LIMITEE

À l'assemblée régulière du mois de février, les membres de l'Association canadienne des ouvriers des produits alimentaires, local no 2, Inc., groupant les employés de Charbonneau Ltée, ont procédé à l'élection du comité exécutif du comité de griefs et des représentants départementaux de leur association pour l'année se terminant le 31 décembre prochain.

L'élection était présidée par M. Léopold Lavoie, organisateur de l'Association ouvrière canadienne, Inc., dont est membre l'Association canadienne des ouvriers des produits alimentaires. Ont été élus membres du comité exécutif: M. Camille Tremblay, président; M. Louis Cardinal, vice-président; Mlle Florence Frappier, secrétaire; M. Marcel Paquette, trésorier; Mme Gilberte Richard, M. Pierre Lavalée et Mlle Clémentine Baron, directeurs.

M. Camille Tremblay et Louis Cardinal ainsi que Mme Lucienne Laurin sont membres du comité de griefs qui a pour fonction de surveiller l'observance de la convention de travail qui existe entre Charbonneau Limitée et leur association.

Les membres suivants sont représentants de leurs départements respectifs: M. Camille Tremblay, les pâtes alimentaires; Mme Lucienne Laurin, le troisième plancher; Mlle Françoise Tremblay, la glacière; M. Noël Brousseau, l'expédition; et M. Louis Cardinal, le deuxième plancher.

Mercredi prochain au même endroit, l'A.T.C. tiendra une importante assemblée générale. Les membres sont instamment invités à y assister.

Le président de l'Association rappelle aux cordonniers qu'ils auraient de multiples avantages à retirer d'un Centre de Cordonniers. "Ce centre serait un véritable foyer pour les cordonniers qui y trouveraient des loisirs bien organisés, des services sanitaires et médicaux gratuits, des coopératives d'achat, des bureaux de renseignements, etc." M. A. Champagne, le président a dit que l'Association avait inscrit ce Centre à son programme et il a invité tous les travailleurs à lui aider à l'établir en adhérant à l'A.T.C. sans tarder.

## Truman fait accepter une autre demande

Washington, 21 (A.P.) — La Chambre des Représentants a adopté un autre point essentiel du programme législatif du président Truman en approuvant par 259 voix à 102 sa demande de lui renouveler les pouvoirs nécessaires pour le contrôle des exportations américaines. Ce projet de loi permet au président de conclure de son propre gré des accords préférentiels avec certains Etats.

## Imitation d'une séance échevinale

Les jeunes membres du Board of Trade tiendront une réunion en l'enceinte du conseil municipal montréalais, dans la soirée du 17 mars. L'autorité de l'hôtel de ville en a accordé la permission.

Les participants s'emploieront à imiter l'éloquence des conseillers authentiques, et à la dépasser, au cours de cette séance tenue suivant le rite des réunions échevinales.

## Trouvés en possession d'héroïne

Deux individus ont été arrêtés par les sergents-détectives Donald Beaupré et F. Beaudin, de la brigade commandée par le sergent-détective Henri Bond, de la sûreté municipale, sous une accusation de possession de narcotiques. Au dire des détectives, les deux inculpés auraient été trouvés en possession, chacun, de deux capsules d'héroïne.

En outre, un des prévenus aurait fait partie d'une bande de Toronto, recherchée récemment dans une affaire de faux, etc.

## L'enquête de la femme Perreault

Elle est de nouveau remise au 24 février

Christine Perreault, mère de Douglas Perreault, accusée de complicité après le fait, devait subir son enquête préliminaire devant le juge T.-A. Fontaine. À la demande de Me Marc-André Blain, procureur de la Couronne, l'instruction de l'affaire a de nouveau été remise, cette fois-ci au 24 février, non sans que Me John Crankshaw, c.r. avocat de la défense, se fut énergiquement opposé à la remise signalant qu'on était en train de causer une grave injustice à l'endroit de sa cliente.

Le juge Fontaine a déclaré que Me Crankshaw avait raison, qu'il n'avait jamais cru que cette affaire prendrait autant de temps à être vidée devant nos tribunaux mais qu'en raison des circonstances particulières de la cause, et vu que l'accusée était déjà sous cautionnement, il se voyait obligé de se rendre à la demande de la Couronne, et de différer l'enquête.

Louis Desrosiers, accusé d'avoir aidé Donald Perreault à quitter la métropole après le meurtre des policiers Paquin et Duranville, a lui fait une courte apparition en correctionnelle dans cette cause, ce sont les avocats de la défense, Més Alexandre Chevalier, C.R., et Gabriel Grenier, qui ont demandé au tribunal de différer l'enquête à un mois, soit au 24 mars, précisant qu'ils étaient convaincus que la Couronne ne procéderait pas ce matin. En effet, Me Blain avait manifesté l'intention de demander aussi une remise dans cette cause.

La mort soudaine du président de la Commission des écoles catholiques de Montréal, Me Eugène Simard, a causé à tous ceux qui l'ont connu, un sincère regret. La Société du Bon parler français s'associe, de tout cœur, à la profonde affliction de la famille du distingué disparu et au deuil des innombrables amis qu'il s'était créés dans les milieux les plus variés.

L'esprit de travail, une large expérience professionnelle et de solides qualités d'homme d'affaires se côjoignaient chez M. Simard avec une foi vive et éminente et un sens exceptionnel de l'apostolat vécu pour faire de lui un chrétien militant, un citoyen dynamique et un fervent patriote.

La Société du B.P.F. se doit pour sa part, de rappeler, devant la tombe trop tôt fermée de son bienfait, un haut et précieuse collaboration que la Commission scolaire de Montréal a accordée, sous sa présidence, à son oeuvre nationale. Quel auditeur, en effet, a oublié le pressant appel de ce confédéré en faveur du bon parler scolaire à l'une des émissions hebdomadaires de notre Société à CKAC. Passant, sans différer, des paroles aux actes, la Commission, par un geste patriotique et pédagogique non équivoque, permettait à notre grande linguistique d'atteindre efficacement, chaque année, des milliers et des milliers d'écoliers pour aviver, dans leur cœur, le culte de leur langue maternelle.

Les directeurs de son Exécutif et les 27,000 sociétaires du B.P.F. garderont longtemps, dans leur mémoire, un pieux et reconnaissant souvenir envers l'homme de bien que la mort vient de ravir à notre ville et à tant d'oeuvres qui prospèrent de son exemplaire dévouement et de son édifiante générosité.

## Reconstruction du viaduc Wellington

Le viaduc construit au coin des rues Wellington et Richmond, et dont on se plaignait depuis plusieurs années, sera refait au cours de la présente année. Le prix de l'ouvrage fera partie du produit de l'emprunt de \$15 millions que le conseil municipal sera invité à approuver, très prochainement.

M. A. W. O'Flaherty, conseiller du district intéressé, apprend cette bonne nouvelle dans une lettre que vient de lui adresser le président du Comité exécutif, M. J.-O. Asselin.

## Hommage de la Société du Bon parler français à feu Me E. Simard

me de bien que la mort vient de ravir à notre ville et à tant d'oeuvres qui prospèrent de son exemplaire dévouement et de son édifiante générosité.

## Poste vacant à l'O.A.C.I.

Les Etats membres de l'Organisation de l'Aviation civile internationale sont invités à soumettre des candidatures au poste de chef du bureau d'administration de l'Organisation, à annoncer aujourd'hui M. Albert Roper, secrétaire général de l'O.A.C.I.

Le poste sera vacant à dater du 1er juillet prochain par suite de la démission de son titulaire, M. P. A. Comyn, qui renonce aux fonctions publiques pour revenir au monde des affaires.

## Décès d'une supérieure des SS. du Sacré-Coeur

Ottawa, 21 (C.P.) — L'assistante-supérieure générale des RR. SS. du Sacré-Coeur, Mère St-Firmin, est décédée à 72 ans dans un hôpital d'Ottawa, au cours d'une tournée d'inspection des maisons de son ordre au Canada. Née à Angoulême, en Bretagne, elle était entrée en religion en 1906. Elle était venue au Canada une première fois en 1914, pour aider à l'organisation des maisons de sa communauté dans le diocèse de Mont-Laurier, après en avoir fait autant en Grande-Bretagne. Provinciale au B.P.F. pendant 30 ans, elle avait accédé à son présent poste en 1946.

Le Canada produit l'un des meilleurs saumons du monde

Quand vous manges du saumon, si vous le trouvez particulièrement exquis et savoureux, il y a bien des chances que ce soit du poisson de la rivière Fraser ou de l'un des nombreux cours d'eau qui sillonnent les montagnes de la côte canadienne du Pacifique.

Le Canada produit l'un des meilleurs whiskys du monde

Le Canada exporte dans cent trois pays l'un des meilleurs whiskys du monde, le Seagram V.O. D'une saveur unique, le whisky canadien Seagram V.O. est reconnu dans le monde entier comme un breuvage doux, à la fois riche et léger, au bouquet délicat. Si vous cherchez le whisky le plus léger, le plus sec, le plus pur au goût, essayez le whisky canadien Seagram V.O. C'est aujourd'hui le whisky des "hommes qui pensent à demain".

## VOICI POURQUOI SEAGRAM CHANTE D'ABORD LES GLOIRES DU CANADA

Le texte qui précède est adapté d'une série d'annonces préparées par la Maison Seagram pour faire valoir le prestige du Canada et favoriser la vente des produits canadiens sur les marchés du monde entier.

Ces annonces, publiées dans les magazines et les journaux de langues diverses et lues partout dans le monde, expriment cette ferme conviction de la Maison Seagram que l'avenir de toutes les entreprises commerciales du Canada est intimement lié à celui du pays lui-même, et que l'intérêt de tous les manufacturiers canadiens exige qu'ils travaillent à stimuler la vente de tous les produits canadiens sur les marchés étrangers.

## LA MAISON SEAGRAM

SEAGRAM'S CROWN ROYAL • SEAGRAM'S "V.O." • SEAGRAM'S "83" • SEAGRAM'S KING'S PL

PROBLEMES BIOLOGIQUES

Le facteur danger en agriculture

En détruisant une quantité d'animaux et de plantes indigènes et en introduisant de nouvelles plantes et de nouveaux animaux, l'homme blanc a fait en somme pour l'équilibre de la nature américaine ce que la bombe atomique a fait au Japon

"A l'heure actuelle, nous sommes au beau milieu d'un chaos biologique dont l'aspect change d'une année à l'autre", a déclaré récemment le Dr K. W. Neathy, directeur du Service scientifique du ministère fédéral de l'Agriculture, aux membres de l'Association des producteurs de pommes de terre de l'Ontario.

"Dans notre lutte pour établir un nouvel ordre, nous avons progressé sur certains points et rétrogradé sur d'autres." "Les progrès vraiment merveilleux accomplis en science physique", a-t-il ajouté, "sont de nature à donner aux profanes un faux sentiment de sécurité. Les gens mal renseignés — et nous sommes à peu près tous du nombre — sont trop enclins à croire que ce qui se fait en science physique peut se faire en science biologique; que pour peu que l'on donne quelques millions de dollars chaque année aux experts en sciences agricoles, tout va pour le mieux en agriculture. Rien n'est plus faux."

"Lorsque le Blanc fit son apparition au pays, il trouva une riche variété de plantes et d'animaux bien adaptés au sol, au climat, et l'un à l'autre. Parmi ces plantes et ces animaux, il y avait, cela va sans dire, plusieurs espèces d'insectes, de champignons, de bactéries et de sautes de lit, des parasites, des néophages et beaucoup d'autres faisaient partie d'un système très compliqué de dépendance mutuelle. Qu'a fait la civilisation? En détruisant une grande partie de la végétation indigène et de la vie animale et en introduisant de nouvelles plantes et de nouveaux animaux, y compris une multitude d'insectes destructeurs, des maladies et des mauvaises herbes, elle fit, en somme, pour l'équilibre général ce que la bombe atomique a fait pour Hiroshima et Nagasaki.

"Il est vrai", ajoute le Dr Neathy, "que les plantes cultivées sont comme du plastique entre les mains de l'hybridiste. Considérez les céréales résistantes à la rouille, les céréales résistantes au charbon, le blé résistant à la ténacité et une foule d'au-

Lenteur à New-York, fermé à Montréal

Réduction de taxes demandée

Par l'Association des Marchands Détaillants

L'Association des Marchands détaillants annonce qu'au cours de démarches entreprises auprès des autorités fédérales, on a demandé une réduction sensible de l'échelle de l'impôt sur le revenu pour le budget de 1949. On a aussi demandé la disparition des taxes de guerre qui affectent les timbres et les liqueurs doux et aussi la disparition de la taxe d'accise qui affecte les fourrages au repassage. L'Association a représenté au gouvernement fédéral, particulièrement au ministre des finances, que le surplus actuellement déclaré par le gouvernement fédéral justifierait la disparition de ces taxes qui auraient, comme conséquence, de diminuer le coût de la vie plus particulièrement dans les domaines qui sont affectés par ces taxes. Les démarches en ce sens se poursuivent depuis quelque temps et les réponses reçues à date ont été assez encourageantes.

CHENEVILLE VILLAGE VEND UNE EMISSION

Cette corporation a adjugé \$60,000 d'obligations à 3%, séries 15 ans, au prix de 97.19

Le village de Chénéville, comté de Papineau, a vendu le 7 février 1949 une émission de \$60,000 d'obligations. Les titres à 3%, séries quinze ans, furent adjugés au prix de 97.19 à McNeil, Mantha Inc. L'argent coteur sera à la municipalité un loyer moyen net de 3.794%. Un solde de \$30,000 formant partie de l'échéance de 1963 au montant total de \$32,500 sera payé à cette dernière date au moyen d'un emprunt de renouvellement pour une période additionnelle de dix ans.

Chénéville n'était pas encore venu sur le marché des obligations. Les obligations, qui peuvent être rachetées par anticipation, portent la date du 1er décembre 1948 et elles échoient du 1er décembre 1949 au 1er décembre 1963 inclusivement. L'intérêt semi-annuel étant payable les 1er juin et 1er décembre de chaque année. Le capital et les intérêts sont payables à Chénéville, St-André-Avellin, Montréal et Québec. L'emprunt (réglement no 104) a été contracté pour la reconstruction du système d'aqueduc. Il avait été approuvé à l'unanimité, en nombre et en valeur, des électeurs propriétaires ayant voté lors du referendum tenu le 14 octobre 1948. L'évaluation impossible à Chénéville est de \$46,000 pour l'année 1949. La corporation n'a pas d'autre dette à long terme que le présent emprunt. La population du village est de 719 âmes environ.

Production élevée d'Anacon Lead Mines

DURANT LE MOIS DE FEVRIER

La production d'Anacon Lead Mines durant la première quinzaine de février aurait excédé les \$50,000, suivant un dirigeant de la compagnie, elle devrait atteindre les \$110,000 pour le mois courant.

Le creusage du puits va bien, en vue d'ouvrir une nouvelle galerie au niveau de 750 pieds. On y poursuivra des travaux latéraux vers le nord, afin de retracer la paroi du gisement minéral, révisé par sondage au diamant, effectué au-dessous du 5e niveau. Le creusage du puits permettra aussi de procéder à l'installation, en bas du 6e niveau, d'un site pour broyer le minéral et pour son chargement.

Un nouveau compresseur de 1,500 pieds a été installé; il assurera l'air nécessaire pour procéder à l'exécution du programme de creusage du puits et du sondage au diamant, ainsi que travaux à la mine en général. Un nouvel outillage pour tirer les wagonnets a été installé sous terre; ce qui réduira considérablement les frais. Compte tenu du haut actuel de la production et de la perspective de son accroissement, l'on s'attend à réaliser de bons profits cette année, selon le dirigeant précité.

Grande réunion des détaillants en meubles

Une grande réunion de tous les détaillants en meubles et d'appareils électriques de la province de Québec, a lieu aujourd'hui au Club canadien, sous les auspices de l'Association des Marchands Détaillants. Il s'agit de mettre au point le mécanisme provincial de la section du meuble et des appareils électriques afin d'assurer une coopération plus étroite avec les travaux du bureau national de cette section. On sait les magnifiques résultats obtenus par la section du meuble et la section des appareils électriques au cours des dernières années et au delà de 150 marchands de la province sont attendus à Montréal pour ces assises importantes qui dureront toute la journée.

Augmentation de 14 pour cent dans les ventes de magasins

En 1948, la valeur globale des ventes des magasins à rayons augmente de près de 14 pour cent en comparaison de l'année précédente. Toutes les régions du pays participent à l'augmentation et les provinces de l'Ouest enregistrent un gain plus prononcé que les provinces de l'Est. Parmi les rayons, seuls les radios, les instruments de musique et accessoires enregistrent des déclinés.



On annonce la promotion de M. Joseph-Albert-Omer Boivin (à gauche) au poste de surintendant des terminus de Montréal et de la division St-Jérôme, avec bureau à Montréal — et celle de M. Alfred-Ovila Lalonde (à droite) au poste de surintendant à Lévis, en remplacement de M. Boivin. M. Lalonde était surintendant adjoint de la division de Cochrane.

M. P.-A. Asselin réélu président des détaillants en fourrure

Au cours d'une assemblée fort nombreuse tenue le 17 février dernier, à l'Association des Marchands détaillants, nos maîtres-fourreurs ont reporté à la présidence, pour un troisième terme, M. P.-A. Asselin, marchand de fourrures bien connu de la rue Amherst.

L'assemblée a aussi examiné le résultat des démarches entreprises pour obtenir la disparition de la taxe d'accise de 10% sur les fourrages au repassage et à déléguer trois de ses membres à Ottawa pour rencontrer les autorités dans cette affaire. On a aussi longuement parlé de la question de l'assurance-entreprise des fourrures. L'Ecole des fourrures de l'Ecole des arts et métiers a aussi été l'objet d'une longue discussion. On projette d'ailleurs, en ce moment, la tenue d'une exposition de la fourrure pour les détaillants, à Montréal, à la fin de mai.

MM. J.-H. Cusson, P.-A. Asselin et J. Walsh ont été nommés, pour un onzième terme, comme délégués au comité paritaire du commerce de détail de la fourrure. Parmi les directeurs élus, on signale MM. M. Juncas, J. Walsh, G. Perdreau, J. Arpin, R. Montagu, R. Laberge, J.-P. Daoust, F. Beauregard, J.-A. Turcotte et A. Beaupré.

BOURSE DE MONTREAL

Table with 4 columns: Action Name, Div., Rate, % Change. Includes titles like Abitibi Paper, Acadia, Agnew Surpass, etc.

LE CURB DE MONTREAL

Table with 4 columns: Action Name, Div., Rate, % Change. Includes titles like Atlas Steel, Auto Fab B, B. K. K. K., etc.

BOURSE DE TORONTO

Table with 4 columns: Action Name, Div., Rate, % Change. Includes titles like Alcan, Am. K'nife, Anglo Cdn., etc.

ST-SIMON-DE-DRUMMOND EMPRUNTE

L'émission de \$345,000 de cette municipalité à 3-3/4-3%, séries 15 ans, a été adjugée à 97.797

La municipalité de St-Simon-de-Drummond, comté de Drummond, a vendu, mercredi soir, une émission de \$345,000 d'obligations. L'emprunt comprenant \$48,000 à 3% 1950-59, 24,500 à 3 3/4% 1960-63 et \$272,000 à 3% 1964 a été adjugé au prix de 97.797 à un syndicat composé de Gairdner & Co., Ltd et McNeil Mantha Inc. L'argent coteur sera à la corporation un loyer moyen net de 3.657%. Un solde de \$266,000 formant partie de l'échéance de 1964 sera payé à cette date au moyen d'un emprunt de renouvellement pour une période additionnelle de vingt-cinq ans. C'était la première finance de la corporation sur le marché des obligations.

Deux souscriptions avaient été envoyées comme suit pour la présente émission: Gairdner & Co., Ltd et McNeil, Mantha Inc.: \$48,000 à 3% 1950-59, \$24,500 à 3 3/4% 1960-63 et \$272,000 à 3% 1964; prix 97.797, coût net, 3.657%. Banque Provinciale du Canada et Geoffrion, Robert & Gélinas Inc.: \$22,000 à 3% 1950-54 et \$23,000 à 3% 1955-64; prix, 96.14.

Les obligations, qui peuvent être rachetées par anticipation, portent la date du 1er mars 1949 et elles échoient du 1er mars 1950 au 1er mars 1964 inclusivement, l'intérêt semi-annuel étant payable les 1er mars et 1er septembre de chaque année. Le capital et les intérêts sont payables à Montréal, à Québec ou à Drummondville. L'emprunt (réglement no 39 pour \$1,500 et no 40 pour \$14,500) a été contracté pour des travaux d'égouts et de protection contre l'incendie. Il avait été approuvé par un vote majoritaire, en nombre et en valeur, des électeurs propriétaires lors d'un referendum tenu le 6 décembre 1948. L'évaluation impossible à St-Simon-de-Drummond est de \$1,700,000 en 1949. La corporation n'a pas d'autre dette consolidée que le présent emprunt. La population de St-Simon-de-Drummond est de 4,600 âmes.

BOURSE DE TORONTO

Toronto, 21 (C.P.)—Les cours montraient une allure indécise à l'ouverture ce matin de la Bourse de Toronto. Quelques mines d'or et métaux usuels ont attiré une forte attention; mais la plupart des titres industriels ont décliné fractionnement. Anglo-Canadian, Pacific Petroleum et Royalite faiblissaient de 5 cents dans les huiles de l'ouest. Waite-Amulet a gagné un point et touché 15 1/2, au cours d'échanges actifs, pendant que Wilsey-Coghlan, une propriété minière voisine, s'affaiblissait sensiblement dans des transactions modérées. Torbit-Silver était aussi assez achalandé.

Le dollar canadien

New-York, 21 (C.P.)—Le cours du dollar canadien était en hausse de 1-16 de cent à un escompte de 7 p. c., à l'ouverture aujourd'hui du marché du change étranger à New-York. La livre sterling n'a pas bougé.

M. R. LaSalle réélu président

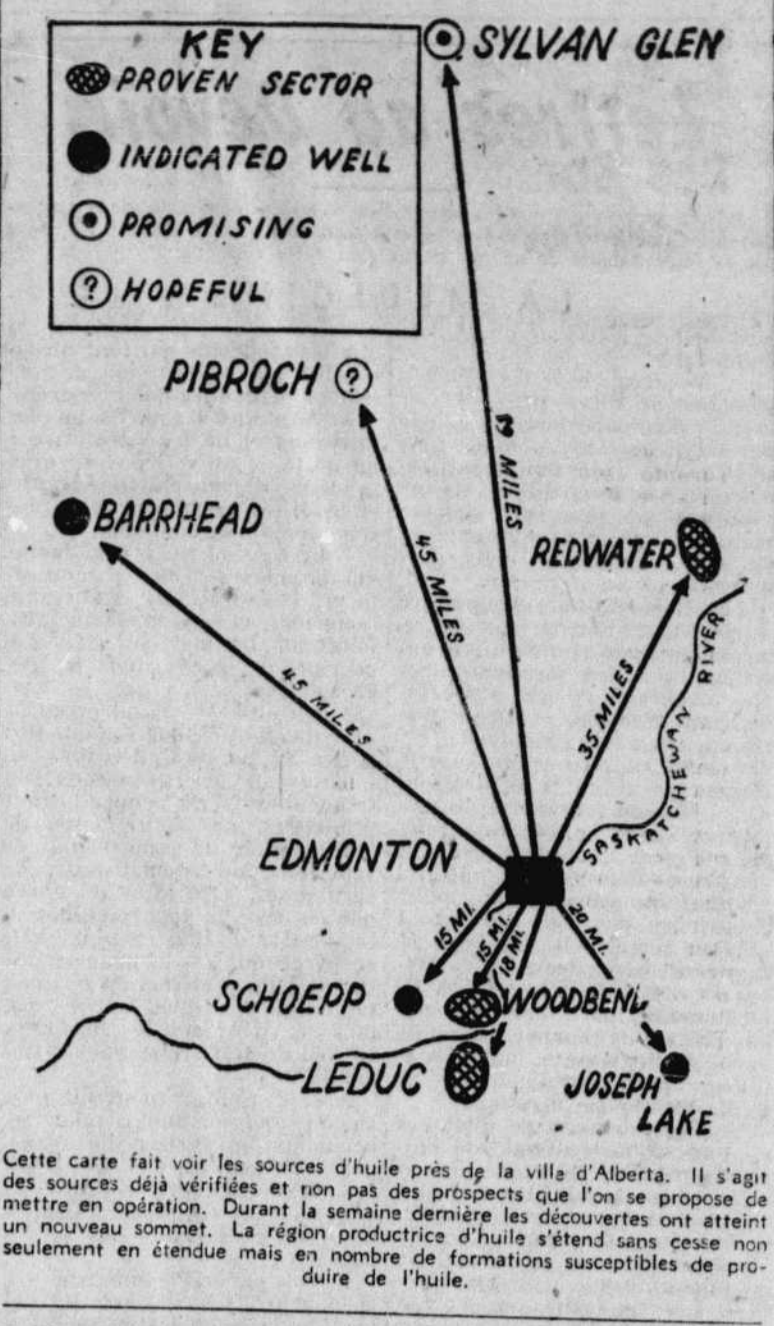
DE LA MUTUELLE-FEU DES MARCHANDS DÉTAILLANTS

La Compagnie d'assurances mutuelles des marchands détaillants a le plaisir d'annoncer qu'au cours de sa réunion annuelle tenue le 16 février dernier à Montréal, M. René LaSalle, marchand de chaussures avantagé connu de Montréal, a été réélu, pour un deuxième terme, comme président de son conseil d'administration. Le rapport présenté par l'administrateur, M. Proteau, sur les opérations de l'année 1948, est fort encourageant et le mouvement déclenché il y a quelques années, lors de la fondation de cette mutuelle, continue de s'accroître de jour en jour.

M. René LaSalle aura, pour l'assister dans sa tâche, comme officiers, MM. Paul Champoux, de Québec, Léonce Beaudry, de Sorel, Roland Chagnon, de Montréal; M. Fernand Boisseau, secrétaire de la compagnie. Des plans de développement très vaste des affaires de cette compagnie ont été mis à l'étude au cours de cette assemblée et les meilleures espérances sont entretenues pour l'avenir de la Compagnie d'assurances mutuelles des marchands détaillants.

\$191,961,000; les ventes de vêtements de 6.5 pour cent, à \$48,668,000; les fourneurs de maison, de 13.9 pour cent à \$81,285,000; les appareils ménagers, de 22.6 pour cent à \$31,191,000; la quincaillerie et les ustensiles de cuisine, de 18.6 pour cent à \$36,229,000; tandis que les ventes de radios, instruments de musique et accessoires tombent de 2.2 pour cent à \$12,730,000.

Les ventes de médicaments et articles de toilette augmentent de 3.9 pour cent à \$19,094,000; la papeterie, livres et magazines, de 9.9 pour cent à \$14,284,000; pour un total de 21.1 pour cent pour s'établir à \$65,311,000. Les ventes de vêtements pour femmes et enfants augmentent de 17 pour cent et s'élevaient à \$191,961,000.



BOURSE DE MONTREAL

Les cours variaient entre la fermeté et un léger progrès mais le ton des échanges demeura terne, à l'ouverture de la bourse locale, aujourd'hui. Les valeurs principales des deux marchés répondaient aux tendances de raffermissement notées en fin de semaine à New-York. L'allure des transactions était lente parmi les mines dont le cours ne s'est généralement pas modifié. United Asbestos a progressé de quelques cents, tout en continuant de se vendre à moins de \$1. Imperial Oil a gagné une fraction et C. P. R. s'est offert à \$1.20.

CARTES PROFESSIONNELLES

ASSURANCE: Horace Labrecque et Fils Ltée, COURTIERS D'ASSURANCES. COMPTABLES: Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier & Cie.

AVOCAT

W.-F. MERCIER, AVOCAT, 515, rue Cherrier.

Le dollar canadien

M. R. LaSalle réélu président, DE LA MUTUELLE-FEU DES MARCHANDS DÉTAILLANTS.

BREVETS D'INVENTION

Manuel de l'Inventeur, 100% d'écritures, ALBERT FOURNIER.

COMPTABLES

P.-A. GAGNON & CIE, Comptables agréés, Chartrés Accountants.

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie, NARCISSE DUCHARME, Président.

OPTOMETRISTES-OPTICIENS

J.-A. MESSIER, O.D., OPTOMETRISTE, Spécialité: Examen de la vue.

MEDECIN

Dr Maxime Brisebois, L.G.M.C., F.R.C.S.C., De la Faculté de Médecine de Paris.

Moyennes hebdomadaires de la Bourse et du Curb de Montréal

Table with 4 columns: Volume, Industriels, Mines, Cette Semaine, Semaine précédente, Année précédente.

Table with 4 columns: Nombre de valeurs, Gains, Pertes, Inchan-Neuveau, N'neux, bas.

Table with 4 columns: Action Name, Div., Rate, % Change. Includes titles like Bell Telephone, Southmont Inv., Fleet Mfg., etc.

VALEUR DES TRANSACTIONS

Table with 2 columns: Semaine se terminant le 11 fév., Semaine précédente.

Table with 4 columns: Moyennes de Montréal, Banques, Utilités, Indust., Combinées, Papiers, Mines.

Petites Annonces

EMPLOI DEMANDE: Jeune étudiant demande emploi à temps partiel. MAISON A VENDRE: Maison 11 pièces, boiseries riches. TARIF: Annonces classifiées.

BOURSE DE NEW-YORK

New-York, 21 (A.P.)—Les premières transactions montraient une lenteur anormale, à l'ouverture aujourd'hui de la Bourse de New-York. Il n'a fallu guère plus d'une minute pour épuiser l'arrage d'ordres de vente et d'achat qui s'accumule généralement depuis la fermeture de la séance précédente. Gains et reculs ont par ailleurs été légers et presque également balancés.

# Les honneurs sont partagés --- La Motta contre Dauthuille

## Les Eperviers ont perdu du terrain, hier, à Chicago

Les joueurs de Charlie Conacher ont été vaincus par les Leafs de Toronto et sont maintenant quatre points en arrière du Canadien

Chicago, 21. — Les Leafs de Toronto sont confortablement installés en troisième position dans la course au championnat de la Ligue Nationale de hockey à la suite de leur victoire d'hier soir sur les Eperviers de Chicago alors que les représentants de la Ville-Reine triomphèrent des hommes de Charlie Conacher par le compte de 4 à 3.

La joute a donné lieu à du jeu rude et au cours de la rencontre on a eu à enregistrer deux accidents à la suite des coups illégaux portés à des adversaires.

Vic Lynn, jeune ailier gauche des Leafs de Toronto, a dû se rendre à l'hôpital pour se faire panser une large coupure à la tête, au-dessus de l'oreille après avoir reçu un coup de bâton de Red Hamill à la deuxième période et les médecins durent faire six points de suture. A la même période, Howie Meeker, des Leafs, a dû prendre le chemin de l'hôpital après s'être fracturé un os au pied gauche au cours d'une attaque massive.

Red Hamill a reçu une punition de match pour son attaque contre Lynn et comme le président Campbell était présent à cette partie il est probable que le bouillant joueur des Eperviers sera suspendu et devra payer une amende.

Les Eperviers semblaient devoir s'assurer la victoire dans cette joute car au début de la deuxième période les locaux menaient par 2 à 0 après que Bonnar et Roy Conacher eurent déjoué Turk Broda, mais les rôles furent renversés par la suite et les Leafs parvinrent à compter quatre buts consécutifs et malgré un effort désespéré des Eperviers à la dernière période les joueurs locaux ne complèrent qu'un seul but lorsque Natrass logea la rondelle dans les filets de Broda et la joute se termina par le compte de 4 à 3.

## Les Bruins sont défaits par les joueurs de Day

Les Leafs ont eu raison des Bostonais par le compte de 5 à 2, samedi mais ont perdu temporairement les services de Bill Ezinicki

Toronto, 21. — Les Leafs de Happy Day ont augmenté leur avance en position de la tête du président Clarence Campbell samedi soir, lorsque les Torontois reçurent la visite des Bostonais. Les joueurs du Toronto triomphèrent de leurs rivaux par le compte de 5 à 2. Cette victoire fut coûteuse aux locaux. Ils perdirent les services de Bill Ezinicki, qui s'est blessé au genou au cours de la 2e période.

Au début on a craint qu'il soit obligé de demeurer au repos forcé à la balance de la saison, mais tout indique qu'il reviendra au jeu dans une semaine ou deux. C'était la sixième victoire consécutive des Leafs sur les Bruins. Max Bentley s'est de nouveau distingué avec deux buts. Joe Klukay compta également une fois, tandis que le membre de ce trio, Timgren, obtint deux assistances. Ted Kennedy et Harry Watson ont compté les autres buts des Leafs. Schmidt et Ronty ont réussi les buts des Bruins.

Alignement des équipes: BOSTON — Buts: Brimsek; défenses: Egan, Crawford; centre: Sandford; avants: Babando, Harrison. Subs.: Henderson, Peters.

## LES QUEBECOIS SONT DEFAITS

LES BRAVES DE VALLEYFIELD ONT CAUSE UNE SURPRISE EN L'EMPORTANT SUR LES AS DE PUNCH IMLACH PAR 7 A 5, HIER APRES-MIDI

Québec, 21. — Les Braves de Valleyfield, dirigés par Toe Blake, ancien joueur du Canadien, ont causé une désagréable surprise aux As de la Vieille Capitale, hier après-midi, lorsque l'équipe de Valleyfield l'a emporté par 7 à 5 dans une joute régulière de la Ligue Senior de Québec.

Marcel Bessette, qui a largement contribué à la victoire des visiteurs en enregistrant 3 buts au cours de la seconde période et Jean-Paul Bisailon a également aidé la cause des vainqueurs en comptant 2 fois, pendant que les autres buts des Braves étaient taboués par Connie Brown et Jackie Schmidt. Jimmy Planché fut le meilleur compteur des As avec 2 buts.

Sommaire: Première période Aucun point. Punitions: Zeidel 2, Boyer.

Deuxième période 1. Valleyfield, Bessette... 8.29 2. Québec, Smith... 9.36 3. Valleyfield, Bessette... 11.46 4. Québec, Planché... 11.57 5. Valleyfield, Bisailon... 14.46 6. Valleyfield, Bessette... 19.30

Troisième période 7. Québec, Marshall... 2.02 8. Valleyfield, Schmidt... 3.37 9. Québec, Planché... 7.07 10. Valleyfield, Brown... 8.01 11. Valleyfield, Bisailon... 8.37 12. Québec, Jamieson... 12.36

Punitions: Legris, Tremblay.

## LES CARABINS SONT CHAMPIONS

LES REPRESENTANTS DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL ONT REMPORTE LE CHAMPIONNAT DE LA LIGUE INTERUNIVERSITAIRE EN TRIOMPHANT DU VARSITY

Habilement dirigés par Arthur Therrien, les Carabins de l'Université de Montréal ont pu triompher du Varsity de Toronto, samedi soir, à l'Auditorium de Verdun par le compte de 5 à 4 pour la première fois en trentehuit ans, le club de notre institution canadienne-française a remporté les honneurs du championnat senior de la Ligue Interuniversitaire.

Grégoire Giguère fut la grande étoile des Carabins avec trois buts au cours de la joute. Le troisième but de Giguère assisté de George Emblem, a assuré le championnat aux Carabins.

Le pilote Arthur Thérien a accompli de l'excellent travail avec son équipe cette année et mérite certainement des félicitations pour avoir réussi à conduire une équipe de l'Université de Montréal à son premier championnat.

TORONTO — Buts: Hutulak; défenses: Cooper et Eccleston; centre: Trucott; avants: Henry et Spence. Subs.: Hayes, McDougald, Larose, Frey, Boyd, Ferguson, Howson, Fox.

MONTREAL — Buts: Rainville; défenses: Laperrière et Gariépy; centre: Day; avants: Flynn et Charest. Subs.: Ménard, Clertin, Pinard, Giguère, Emblem, Ferreault, Bouchard, Vernier.

ARBITRES: Tommy Short et Ray Gettiffe. Première période 1-Montreal: Giguère (Emblem)..... 4.30 2-Toronto: Howson..... 7.05 3-Montreal: Flynn (Charest et Day)..... 8.28 4-Montreal: Emblem..... 12.55

Deuxième période 5-Toronto: Boyd (Howson et Fox)..... 4.42 Pun.: Cooper, Pinard. Troisième période 6-Montreal: Giguère..... 1.56 7-Toronto: Turcott (Spence)..... 10.14 8-Toronto: Howson..... 10.33 9-Montreal: Giguère..... 18.58 Pun.: Gariépy.

## LES SERIES DE LA LIGUE JUNIOR

Les séries éliminatoires de la Ligue Junior, du président Therrien, ont débuté hier à Montréal, aux Trois-Rivières et à Valleyfield, et la victoire a été obtenue par les clubs National, Royal, Saint-François-Xavier et Canadien.

A l'Auditorium de Verdun, hier après-midi, le club de Walter Buswell a triomphé des Citadellens de Québec par le compte de 3 à 2 grâce à un ralliement de deux points à la dernière manche.

Au Forum, hier soir, le National dirigé par le vétérain Sylvio Mantha, a vaincu les Tigres de Victoriaville par le compte de 8 à 4 alors que Claude Dolbec a compté trois points pour les vainqueurs tandis que Pierre Racette et Aimé Bougie ont mis chacun deux points au crédit de l'équipe de la Paestrelle de la rue Chérier. Dan Caduc a pu enregistrer l'autre but pour le National.

Valleyfield, le Royal s'est affirmé supérieur aux Braves de l'Emportant facilement par 9 à 2 pendant que le Canadien triompha des Reds aux Trois-Rivières par 5 à 3, hier après-midi.

## Le Tricolore a perdu hier soir à New-York

après avoir gagné samedi les hommes de Dick Irvin ont livré un bel assaut hier au Garden mais furent défaits par 3 à 2 — Lach et Carveth comptent à l'étranger alors que Mosdell a brillé samedi soir au Forum — Dussault blessé

Décidément Kenny Mosdell veut faire parler de lui dans la Ligue Nationale de hockey car après avoir fait excellente figure contre les Leafs de Toronto, jeudi soir dernier, cet avant du Tricolore s'est de nouveau mis en évidence samedi soir, au Forum, alors que ses deux points ont causé la défaite du club new-yorkais par le compte de 3 à 1. Roger Léger avait réussi à enregistrer le premier but de la partie au début de la période initiale.

Après avoir triomphé des Rangers de New-York dans une joute disputée au Forum, samedi soir, les joueurs du Canadien ont dû baisser pavillon devant leurs rivaux de Lynn Patrick, hier, au Madison Square Garden, par le résultat de 3 à 2, mais l'équipe montrealaise a pu conserver son avance sur les Eperviers de Chicago car les joueurs de Charlie Conacher ont subi un échec aux mains des Leafs de Happy Day, hier.

A la suite des résultats de la fin de semaine, le Canadien est toujours en quatrième position dans la course au championnat de la Ligue Nationale et les salaires de Frank Selke ont une avance de 4 points sur le Chicago, qui sont au cinquième rang pendant que les Rangers occupent la dernière place, 7 points derrière les Montrealais.

Le Canadien ne seulement perdu la joute d'hier au Garden mais il a également perdu les services de Normand Dussault, qui a subi une autre blessure samedi soir, au Forum, et l'ancien porte-couleurs du Drummondville devra rester inactif pendant environ trois semaines.

Evidemment Dussault ne s'alignait pas avec le Canadien hier à New-York et cela n'a pas manqué d'affaiblir le Bleu Blanc Rouge mais toutefois les joueurs montrealais ont combattu énergiquement et ils ont donné beaucoup de fil à retordre aux équipiers de Lynn Patrick.

Chuck Rayner s'est de nouveau signalé dans les filets des Rangers et il fut pour une large part responsable de l'échec du Tricolore et s'est révélé l'un des meilleurs cerbères du circuit Campbell et conserve toujours une chance de décrocher le trophée Vézina.

Elmer Lach et Joe Carveth ont été les deux seuls joueurs du Canadien à avoir marqué. Lach et Carveth furent les New-Yorkais qui logèrent la rondelle dans les buts de Bill Durnan.

Un fait assez rare s'est produit dans la joute d'hier soir alors qu'à la troisième période Chuck Rayner a mérité une punition pour avoir attaqué un joueur du Canadien mais c'est Wes Trainor qui a purgé la punition du gardien de buts des New-Yorkais.

Un fait assez rare s'est produit dans la joute d'hier soir alors qu'à la troisième période Chuck Rayner a mérité une punition pour avoir attaqué un joueur du Canadien mais c'est Wes Trainor qui a purgé la punition du gardien de buts des New-Yorkais.

Un fait assez rare s'est produit dans la joute d'hier soir alors qu'à la troisième période Chuck Rayner a mérité une punition pour avoir attaqué un joueur du Canadien mais c'est Wes Trainor qui a purgé la punition du gardien de buts des New-Yorkais.

Un fait assez rare s'est produit dans la joute d'hier soir alors qu'à la troisième période Chuck Rayner a mérité une punition pour avoir attaqué un joueur du Canadien mais c'est Wes Trainor qui a purgé la punition du gardien de buts des New-Yorkais.

Un fait assez rare s'est produit dans la joute d'hier soir alors qu'à la troisième période Chuck Rayner a mérité une punition pour avoir attaqué un joueur du Canadien mais c'est Wes Trainor qui a purgé la punition du gardien de buts des New-Yorkais.

Un fait assez rare s'est produit dans la joute d'hier soir alors qu'à la troisième période Chuck Rayner a mérité une punition pour avoir attaqué un joueur du Canadien mais c'est Wes Trainor qui a purgé la punition du gardien de buts des New-Yorkais.

Un fait assez rare s'est produit dans la joute d'hier soir alors qu'à la troisième période Chuck Rayner a mérité une punition pour avoir attaqué un joueur du Canadien mais c'est Wes Trainor qui a purgé la punition du gardien de buts des New-Yorkais.

Un fait assez rare s'est produit dans la joute d'hier soir alors qu'à la troisième période Chuck Rayner a mérité une punition pour avoir attaqué un joueur du Canadien mais c'est Wes Trainor qui a purgé la punition du gardien de buts des New-Yorkais.

Un fait assez rare s'est produit dans la joute d'hier soir alors qu'à la troisième période Chuck Rayner a mérité une punition pour avoir attaqué un joueur du Canadien mais c'est Wes Trainor qui a purgé la punition du gardien de buts des New-Yorkais.

Un fait assez rare s'est produit dans la joute d'hier soir alors qu'à la troisième période Chuck Rayner a mérité une punition pour avoir attaqué un joueur du Canadien mais c'est Wes Trainor qui a purgé la punition du gardien de buts des New-Yorkais.

Un fait assez rare s'est produit dans la joute d'hier soir alors qu'à la troisième période Chuck Rayner a mérité une punition pour avoir attaqué un joueur du Canadien mais c'est Wes Trainor qui a purgé la punition du gardien de buts des New-Yorkais.

Un fait assez rare s'est produit dans la joute d'hier soir alors qu'à la troisième période Chuck Rayner a mérité une punition pour avoir attaqué un joueur du Canadien mais c'est Wes Trainor qui a purgé la punition du gardien de buts des New-Yorkais.

Un fait assez rare s'est produit dans la joute d'hier soir alors qu'à la troisième période Chuck Rayner a mérité une punition pour avoir attaqué un joueur du Canadien mais c'est Wes Trainor qui a purgé la punition du gardien de buts des New-Yorkais.

Un fait assez rare s'est produit dans la joute d'hier soir alors qu'à la troisième période Chuck Rayner a mérité une punition pour avoir attaqué un joueur du Canadien mais c'est Wes Trainor qui a purgé la punition du gardien de buts des New-Yorkais.

## DEUX VICTOIRES POUR LE ROYAL

LES PROTEGES DE FRANK CARLIN ONT AFFIRME LEUR SUPERIORITE SUR LES CATACTES DE SHAWINIGAN, SAMEDI ET HIER

Le Royal de Montréal, de la Ligue Senior de Québec, a pu mettre deux autres victoires à son crédit en fin de semaine car hier après-midi, au Forum, les Montrealais ont triomphé des Catactes de Shawinigan Falls par le compte de 5 à 3 après avoir vaincu le club de Léo Lamoureux, samedi, à Shawinigan, par le même résultat.

La joute de samedi soir fut plus contestée car pour s'assurer la palme les Royaux durent batailler énergiquement dans la période supplémentaire pour pouvoir l'emporter sur leurs courageux adversaires.

Hier après-midi, au Forum, deux jeunes ont contribué à reverser des Catactes. Il s'agit de Bob Fryday et Floyd Crawford qui ont enregistré chacun deux buts pour le Royal. L'autre compteur du club montrealais fut Bob Pèpin. Ce dernier en était à son 45e but de la saison.

Bernard Limoges, un ex-arrière-avant converti en joueur d'avant, a été le meilleur compteur des Catactes avec une paire de buts, tandis que Martial Pruneau a pris Gerry McNeil en défaut une fois.

Samedi soir, Bob Friday a compté deux buts, mais Joe Lépine s'est révélé le héros de la joute en remplaçant le but décisif au bout de 5.25 minutes de jeu de la période supplémentaire.

HIER Première période 1-Royal: Fryday, (Malone-Crawford) . . . 10 2-Royal: Crawford, (Malone-Fryday) . . . 3.37 Punitions: Limoges, Malone et Denis.

Deuxième période 3-Shawinigan: Limoges, (Pruneau-Delvecchio) . 6.10 4-Royal: Crawford, (Fryday) . . . 7.50 5-Shawinigan: Pruneau, (Limoges) . . . 14.44 Punitions: Pruneau, Bergeron (2), Orlando, Denis, Lépine, Galbraith, Gladu et Riopelle.

Troisième période 6-Royal: Fryday, (Denis) . . . 5.31 7-Shawinigan: Limoges, (Pruneau-Carthy) . . . 5.46 8-Royal: Pèpin, (Marchesseault) . . . 15.48 Punitions: Orlando (2) et McIntosh.

A SHAWINIGAN Première période 1-Royal: Fryday, (Malone-Laforce) . . . 11.45 Aucune punition.

Deuxième période 2-Royal: Marchesseault, (Pèpin-Orlando) . . . 5.02 3-Shawinigan: Limoges, (Pruneau-Delvecchio) . 7.17 4-Royal: Fryday, (Cox-Malone) . . . 9.21 Punitions: Marchesseault, Buchanan.

Troisième période 5-Shawinigan: Mayer, (Bonin-Buchanan) . . . 1.16 6-Shawinigan: Carthy, (Galbraith-Buchanan) . 14.36 Punitions: Deslongchamps.

Période supplémentaire 7-Royal: Lépine, (Morin-Pépin) . . . 5.25 8-Friday: Malone, (Fryday) . . . 9.23 Punitions: Bergeron, Malone (majeure), Deslongchamps (majeure).

## VICTOIRE AU SAINT-BRUNO

Le club de hockey Saint-Bruno a remporté une victoire décisive sur le club de Beloeil, dans les demi-finales de la Ligue Richelieu, à l'arena de Saint-Hyacinthe, samedi soir.

Beloeil avait attaqué furieusement durant la première période et avait pris une avance de trois buts. Mais le Saint-Bruno se lança à l'attaque durant la deuxième période, et avec l'aide de quelques punitions méritées par les joueurs de Beloeil, réussit à reprendre l'avance. Cette deuxième période se termina par le compte de quatre à trois.

Durant la troisième période, Saint-Bruno eut encore le meilleur du jeu et réussit à enregistrer quatre autres points. Le compte final fut 8 à 4.

Les compteurs pour Saint-Bruno furent Gérard Bénard avec trois buts, et Lionel Grisé, Philippe Shedler, Jean Shedler, Jean-Louis Bénard et Alcide Gilbert avec chacun un but.

Le Saint-Bruno rencontrera de nouveau le Beloeil à l'arena de Saint-Hyacinthe dimanche prochain.

Le club de hockey Saint-Bruno a remporté une victoire décisive sur le club de Beloeil, dans les demi-finales de la Ligue Richelieu, à l'arena de Saint-Hyacinthe, samedi soir.

Le club de hockey Saint-Bruno a remporté une victoire décisive sur le club de Beloeil, dans les demi-finales de la Ligue Richelieu, à l'arena de Saint-Hyacinthe, samedi soir.

Le club de hockey Saint-Bruno a remporté une victoire décisive sur le club de Beloeil, dans les demi-finales de la Ligue Richelieu, à l'arena de Saint-Hyacinthe, samedi soir.

Le club de hockey Saint-Bruno a remporté une victoire décisive sur le club de Beloeil, dans les demi-finales de la Ligue Richelieu, à l'arena de Saint-Hyacinthe, samedi soir.

## Le boxeur américain est favori grâce à sa longue expérience

Il rencontrera cependant une forte opposition de la part du boxeur français et une surprise est toujours possible — Les autres combats de ce soir au Forum

Les fervents de la boxe auront l'avantage d'assister à un important combat ce soir au Forum, alors que le promoteur Raoul Godbout offrira un programme de choix et selon toute probabilité le vaste amphithéâtre de la rue St-Catherine ouest sera rempli à sa pleine capacité.

La rencontre principale mettra aux prises Jake La Motta, pugiliste américain, qui possède un record très imposant, et Laurent Dauthuille, boxeur français, qui a fait sensation depuis son arrivée en Amérique. Malgré le fait qu'il soit peu enclin à croire à une mise hors de combat, l'on est d'opinion qu'une surprise est toujours possible et que si surprise il y a ce sera en faveur du boxeur européen.

Les paris se font assez nombreux et naturellement La Motta est favori pour l'emporter et cette opinion est basée sur la longue expérience du boxeur des États-Unis mais peu nombreux sont ceux qui croient que la bataille se terminera avant la 10e ronde. Tous les fervents de la boxe sont d'avis que la décision sera obtenue aux points.

Le Français, qui pèsera environ 157 livres lors du combat de ce soir, a remporté trois brillantes victoires depuis son arrivée en Amérique, mais on connaît sa réelle valeur après le combat de ce soir.

A sa première rencontre en Amérique, Laurent a remporté la décision sur Pete Zaduk, il a ensuite mis Ernie Forte hors de combat à Holyoke et il a triomphé de Ralph Zanelli aux points le 17 janvier dernier.

En La Motta, Dauthuille rencontrera un boxeur expérimenté. Le champion non couronné des poids moyens est reconnu comme un dur coqneur et il peut également encaisser. Il se surpasse surtout dans les attaques au corps.

La Motta tentera de l'emporter par K.O. mais les experts de la boxe prétendent que le vainqueur triomphera aux points. Le boxeur du Bronx a réussi à faire le poids de 161 livres, tel qu'exigé dans son contrat.

Dans certains milieux on croit que le combat Dauthuille-La Motta sera le plus intéressant présenté au Forum depuis plusieurs années. Les deux finalistes ont terminé leur entraînement hier et ils seront pesés au bureau de la Commission Athlétique ce midi.

Le promoteur Godbout a également organisé d'autres combats qui devraient fournir de la boxe très intéressante. Carol Alexander, de New-York, devait arriver à Montréal ce matin.

Alexander, un dur coqneur, rencontrera Marcel Lachapelle, protégé de Sylvio Mirault. Lachapelle ne s'est pas battu au Forum depuis environ six mois et il tentera de faire un brillant retour. Son gérant, Sylvio Mirault, a déclaré que son adversaire est dans une condition merveilleuse. Ce combat sera de 8 rondes.

Les combats de six rondes devraient fournir beaucoup d'action, particulièrement celui qui opposera Mario Massaro à Fernand Cervan. Ces deux jeunes pugilistes ont affiché une tenue sensationnelle lors de leur dernière rencontre au Coliseum. Les juges avaient opté en faveur d'un combat nul et c'est la raison pour laquelle Godbout a décidé de les faire rencontrer de nouveau.

Le jeune Armand Savoie tentera de continuer sa belle poussée alors qu'il rencontrera le dur Dave Mitchell de Toronto. Avant que Savoie eût rencontré Mitchell le 17 janvier dernier, il avait un record de 5 victoires consécutives par mises hors de combat. Il a cependant été tenu à un combat nul par Mitchell.

Pour compléter le programme Raoul Godbout a organisé deux combats de quatre rounds. Le premier mettra aux prises Charlie Savard à Mannie Spivak, l'autre opposera Rocky Jacobaccio Armando à Noël Gagnon.

LES SENATEURS L'EMPORTENT LE CLUB DE GEORGES BOUCHER DE NEW-YORK PAR LE COMPTE DE 6 A 5, HIER

New-York, 21. — Les Sénateurs d'Ottawa ont difficilement triomphé des Rovers de New-York par 6 à 5 ici hier après-midi devant près de 10,000 spectateurs.

L'étoile des Sénateurs fut le vétéran joueur de centre Nils Tremblay, qui a enregistré trois des six buts de son club.

L'étoile des Rovers fut Lowe, qui a compté quatre buts. Staley a été l'autre compteur des New-Yorkais.

Première période 1-Rovers, Lowe (De Lory, Kotanen) . 13.53 Punition: Staley.

Deuxième période 2-Rovers, Staley . . . 2.07 3-Ottawa, Tremblay (Dartnell, Robinson) 4.09 4-Ottawa, Hellyer (Check) . . . 10.33 5-Ottawa, Tremblay (Irvine) . . . 12.52 6-Ottawa, Tremblay (Dartnell) . . . 14.59 7-Ottawa, Tuftin . . . 15.52 Punitions: Kavanaugh, McKay, Kotanen, Irvine, Flynn (10 minutes).

Troisième période 8-Rovers, Lowe (McKay, De Lory) . 10.45 9-Rovers, Lowe (B. Manson, Gôté) . 11.56 10-Ottawa, Emberg (Dagenais) . . . 15.23 11-Rovers, Lowe (De Lory, B. Manson) 18.28 Punitions: Dagenais (5 minutes, McClellan (5 minutes).

## Le hockey

Ligue Nationale de Hockey à Montréal. Boston à Detroit. Ligue Décentralisée (St-Laurent) Grads vs Commerce. Sages vs Hobos.

Advertisement for G&W Bonded Stock, featuring a logo and text: "G&W Bonded Stock", "Goodman & Worts, 1932", "A Product of the plus Ancienne Distillerie du Canada", "Goodman & Worts Limited Fondée en 1832".

Advertisement for FORUM BOXE, featuring a logo and text: "FORUM BOXE", "Ce soir à 8.30", "Combat des champions non couronnés", "LAURENT DAUTHUILLE vs JACK LA MOTTA", "10 - RONDES - 1\$", "Admission générale: 10", "Réservés: 2.50, 4.00, 5.00, 6.00".

Advertisement for LE CLASSEMENT DES EQUIPES, featuring a table with columns for team names and statistics: "LE CLASSEMENT DES EQUIPES", "LIGUE NATIONALE", "LIGUE AMERICAINE (Division Est)", "LIGUE AMERICAINE (Division Ouest)", "LIGUE INTERCOLLEGIALE".

Advertisement for LE CHAMPIONNAT AUX TCHEQUES, featuring a table with columns for team names and statistics: "LE CHAMPIONNAT AUX TCHEQUES", "Stockholm, 21 — L'équipe de hockey de la Tchecoslovaquie a remporté le championnat mondial amateur en blanchissant les Suédois par 5 à 0 dans la partie finale.", "L'équipe du Canada a terminé le tournoi en deuxième position sur un pied d'égalité avec les États-Unis. Dans leur dernière joute, les Canadiens ont annulé avec les Suisses, 1 à 1. Les Suédois et les Suisses ont terminé ex-aequo avec un total de cinq points, tandis que les Autrichiens n'ont pas gagné ni annulé une seule fois en cinq parties.", "Max Silverman, gérant des Wolves de Sudbury, qui représentaient le Canada dans cet événement international, a déclaré qu'il était content que le tournoi soit fini. Les Wolves de Sudbury ont déjà joué 35 de leurs 60 parties écoulées durant leur séjour sur le sol européen.", "Les Wolves se rendront maintenant en Tchecoslovaquie où ils joueront 6 parties.", "Classification finale: G.P.N.F.A.P. Canada . . . 2 1 2 20 10 6 États-Unis . . . 3 2 0 23 16 6 Suède . . . 2 2 1 26 12 5 Suisse . . . 2 2 1 18 17 5 Autriche . . . 0 5 0 5 2 0".

Advertisement for LE ST-FRANCOIS EST VAINQUEUR, featuring a table with columns for team names and statistics: "LE ST-FRANCOIS EST VAINQUEUR", "LES PORTE-COULEURS DU SHERBROOKE ONT TRIOMPHE DES BRAVES DE VALLEYFIELD GRACE A LA TENUE EXCEPTIONNELLE DE COTE", "Sherbrooke, 21 — Le St-François de Sherbrooke a pu se maintenir en 2e position de la Ligue Senior du président George Slater, samedi soir, alors que les hommes d'Yvan Dugré ont eu raison des Braves de Valleyfield par le compte de 6 à 2.", "Adjutor Côté, habile joueur de centre, s'est particulièrement distingué au cours de cette rencontre. Il a réussi à compter quatre des six points de son club, dont deux à la période initiale et deux autres au 2e engagement.", "Herbie Carnegie et Marcel Filion ont été les autres compteurs. Brown et Schmidt ont obtenu les buts des Braves.", "Sommaire: Première période 1-Sherbrooke: Côté . . . 2.37 2-Sherbrooke: Côté-Heindl 12.03 3-Valleyfield: Brown . . . 13.15 (Schmidt, Boyer) Pun.: Goupille, Irwin. Deuxième période 4-Valleyfield: Schmidt . . . 2.29 (Kwong, Brown) 5-Sherbrooke: Filion . . . 5.12 (Burnett, Barry) 6-Sherbrooke: Côté . . . 14.55 (H. Carnegie) 7-Sherbrooke: Côté . . . 19.55 (Dubeau, Metcalfe, Pun.: Boyer, Legris. Troisième période 8-Sherbrooke: H. Carnegie 16.02 (Goupille, Burnett) Pun.: Barry Côté, Metcalfe, Boyer, Bessette.

Advertisement for CARTES D'AFFAIRES, featuring a table with columns for services and prices: "CARTES D'AFFAIRES", "IMPRIMEURS-GRAVEURS", "L'IMPRIMERIE POPULAIRE Limitée", "EDITRICE DU 'DEVOIR'", "ROBERT PERREAULT", "434 est. Notre-Dame, Montréal", "LAITERIE", "CH. 6988 — 2599 Holt, ROSEMONT", "LAITERIE", "Rosemont", "Laiterie canadienne-française A. PATENAUDE, propriétaire", "ENCADREURS", "Wisintainer & Fils", "968, BOULEVARD ST-LAURENT", "LES ENCADREURS MANUFACTURIERS", "Léves, 2284", "Mouleurs Cadres — Miroirs Réparations de cadres et miroirs", "Troisième période", "8-Sherbrooke: H. Carnegie 16,02 (Goupille, Burnett) Pun.: Barry Côté, Metcalfe, Boyer, Bessette.", "REPARATIONS GENERALES", "20 années d'expérience", "McCarthy & Roy", "ENTREPRENEURS GENERAUX", "PEINTURE ET DECORATION", "REPARATIONS GENERALES", "CA. 1333 5822 CLARK", "REMBOURSEURS-MATELASSIERS", "BOYER LIMITEE", "Fabricants des meubles et matelas 'BOYEX'", "Service de réparations Estimés sur demande", "3886 Henri-Julien — PL. 1112".

Advertisement for DACTYLOGRAPHES, featuring a table with columns for services and prices: "DACTYLOGRAPHES", "Réparations, location, ventes de dactylographes, machines à chèques, etc. Assortiment complet de papier carbone et rubans. Accessoires de bureau.", "Canada Dactylographe Eni.", "44 e. rue St-Jacques, Montréal", "Tél. HA. 6963 R. T. Armand", "Royal — Remington — Underwood — L. C. Smith, Corons silencieux, régulier et portable. Praticiens et techniciens de chèque, duplication, etc. Vente et service. Échange, location, achat.", "N. MARTINEAU & FILS", "1019, RUE ELIEUR", "(entre Vitré et Lagacetière) BE. 3219", "REPARATIONS GENERALES", "20 années d'expérience", "McCarthy & Roy", "ENTREPRENEURS GENERAUX", "PEINTURE ET DECORATION", "REPARATIONS GENERALES", "CA. 1333 5822 CLARK", "REMBOURSEURS-MATELASSIERS", "BOYER LIMITEE", "Fabricants des meubles et matelas 'BOYEX'", "Service de réparations Estimés sur demande", "3886 Henri-Julien — PL. 1112".

Advertisement for BOYER LIMITEE, featuring a table with columns for services and prices: "BOYER LIMITEE", "Fabricants des meubles et matelas 'BOYEX'", "Service de réparations Estimés sur demande", "3886 Henri-Julien — PL. 1112".

# "Le pape peut-il se taire quand l'Eglise est persécutée avec autant d'injustice?"

## Centre médico-pédagogique

Il sera construit en 1950, à Ste-Foy

Québec, 21 (D.N.C.) — Un centre médico-pédagogique pour les enfants sous-doués de la région de Québec sera construit en 1950 à Ste-Foy au coût de \$2,000,000 à \$2,500,000. Le projet de cette institution qui comptera 800 lits a reçu une adhésion complète de la part du ministre de la Santé, l'hon. Albiny Paquette, qui a même affirmé "que la réalisation de ce projet qui s'impose d'urgence" en commentant pour la presse samedi matin, l'intervalle qu'il avait eue avec la délégation québécoise, qui représentait le centre médico-pédagogique de Québec, incorporé le 11 novembre dernier.

L'hon. Paquette a précisé qu'il a l'intention de prendre les mesures nécessaires pour que tous les travaux préliminaires à l'organisation de ce centre médico-pédagogique soient faits en 1949, afin que dès 1950 la construction de l'immeuble commence. On a suggéré au ministre que le nouveau centre soit élevé près de la cité universitaire, soit à un demi-mille, où l'on a proposé l'acquisition d'un vaste terrain d'environ 200 acres. Le ministre de la Santé comprenait le président du Conseil des œuvres, l'hon. juge Thomas Tremblay, le doyen de la faculté de théologie, M. l'abbé Ernest Lemieux, trois députés de la ville de Québec: MM. Jean Sauzier (Québec-Ouest), Francis Boudreau (Québec-Est), le Dr Jean Charles Miller, directeur de la Jemmeray; M. Paul Desrochers, président de la Chambre de Commerce. Empêché de participer à l'entrevue, l'hon. Antoine Rivard, c.r., ministre d'Etat, s'était fait représenter par M. Sauzier qui avait prié d'informer M. Paquette, de son entier appui au projet, du centre médico-pédagogique.

### Un enfant prodige arrêté par la police

Un adolescent de 15 ans fut arrêté par la police municipale alors qu'il s'apprêtait à prendre le train pour l'ouest du pays. L'arrestation eut lieu à la gare Windsor. L'inculpé est d'origine juive.

On nous rapporte que le jeune inculpé qui, au moment de sa capture, avait en sa possession un somme de \$165 en billets de banque ainsi qu'un fusil de chasse à double baril, et un revolver de calibre 32, avec un approvisionnement de cartouches, était recherché au sujet d'un vol de \$450 perpétré, mercredi, au domicile de ses parents, avenue La Maltrie, à 140 milles au nord-ouest d'Ottawa et à 3 milles du site où les autorités ontariennes ont l'intention d'élever une usine hydro-électrique de 860,000,000. Deux cents ouvriers ont été rétrogradés de combattre les flammes qui ont éclaté vers les 7 heures du soir et dont à minuit on apercevait encore le vil éclat à une distance de 6 milles.

### Pour la protection de l'enfance

Québec, 21 (D.N.C.) — Une société diocésaine de protection de l'enfance sera fondée en mai prochain, à Québec, à la suite d'un travail conjoint entrepris par la Sauvegarde de l'enfance et l'Association patronale des services hospitaliers, a annoncé hier après-midi M. l'abbé Alphonse Giroux, délégué de l'Ordinaire auprès du conseil des évêques de Québec, dans son rapport présenté à l'assemblée annuelle du Conseil, tenue à l'Université Laval.

### Conférence sur le Mexique

L'Association des étudiants étrangers de l'Université de Montréal dont le but est de resserrer les liens d'amitié unissant les étudiants canadiens et les étrangers de 32 nations représentées à l'Université, a organisé une série de conférences destinées à faire mieux connaître ces pays. L'Association est heureuse d'annoncer que sa prochaine conférence aura lieu le mercredi, 23 février, à 7 h. 45 p.m., dans la salle H'404 de l'Université.

### Jeunes cambrioleurs

Deux jeunes individus ont été capturés samedi soir, lors d'un cambriolage perpétré dans l'immeuble de la maison Globe Paper Box Company, 749 rue Guy. Les inculpés sont un adolescent de 16 ans, dont l'identité n'a pas été dévoilée et qui comparaitra en cour juvénile et un jeune de 17 ans, nommé Alex Evans, 18 ans, qui doit habiter la ville d'Hamilton et qui doit comparaitre en correctionnelle.

### Chez les anciens de Sainte-Marie

Ce soir, réunion du Club des anciens de Sainte-Marie au Cercle universitaire, à 6 h. 30 p.m. Le conférencier sera M. Paul Beaulieu, consul du Canada à Boston et le titre de sa causerie: "Quelques aspects de la vie en France."

POUR LA PROCHAINE OUVERTURE DE LA NAVIGATION



On voit ici le brise-glace fédéral "N.B. McLean" s'écarter de l'épave contre un embâcle de glace près des Trpis-Rivières, dans ses efforts, avec l'"Ernest Lapointe" pour ouvrir un chenal à la navigation sur le fleuve Saint-Laurent. Si la belle température se maintient, ces deux navires attendront peut-être le port de Montréal à la date la plus hâtive encore vue dans nos annales. (Photo C.P.)

## On célèbre la parution du treizième Cahier des "Dix"

Chez M. Gérard Malchelosse — Les membres — Rarété des premiers Cahiers

Réunis en la demeure de M. re Douville, journaliste et historien, Gérard Malchelosse, "Les Dix" ont célébré samedi soir la parution de leur 13<sup>e</sup> cahier. On sait que cette association historique et littéraire s'est donnée pour tâche de publier chaque année un ouvrage comprenant un article de chacun de ses membres. Ceux-ci, spécialisés dans des branches particulières, présentent ainsi un livre d'histoire générale dont l'intérêt sera égal aux chercheurs et au grand public. Rappellent que Les Dix comptent Mgr Olivier Maurault, le notaire Victor Morin, M. Beaugrand-Champagne, architecte, M. Léopold Desrochers, bibliothécaire de la ville, M. Gérard Malchelosse, généalogiste et bibliographe, M. Maréchal Nantel, avocat et bibliothécaire du Barreau, M. Jean Bruchési, sous-secrétaire de la province, M. l'abbé Albert Tessier, M. Pierre-Georges Roy, archiviste du Québec, et M. Pier-

## Le train français de la Reconnaissance

(S.F.I.) — Les organisateurs du Train de la Reconnaissance française qui ont quitté Paris le 25 janvier pour les Etats-Unis, ont pris place sur le paquebot de Grasse, qui, selon l'horaire, devait entrer en rade de New-York en même temps que le cargo Magellan, chargé de ses 49 fakons. Avant le départ de la gare Saint-Lazare un flambeau avait été remis à deux des membres de la délégation, MM. Cast et Lobejols, présidents et vice-président de la Fédération des Chemins Anciens Combattants qui lança l'idée du train. Ce flambeau a été allumé à l'Arc de Triomphe, puis veillé aux Invalides, devant le tombeau du maréchal Foch, par les grands invalides de guerre. Lors des cérémonies de réception à Washington, il a été présenté au président Truman avant d'aller ranimer, au cimetière national d'Arlington, la flamme qui brûle sur la tombe d'un soldat inconnu américain.

## Accident de chemin de fer

Calgary, 21 (C.P.) — On prend que 12 personnes, no- mineux, ont été blessées dans un accident de chemin de fer survenu à 3 milles à l'est de Banff. Le "Dominion", un train du Canadien Pacifique, a quitté la voie ferrée pour des raisons encore inconnues. L'une des accidentées a été admise à l'hôpital de Banff dans un état sérieux. Les autres victimes sont dans un état satisfaisant. Dès l'annonce de l'accident, une équipe de secours comprenant des médecins et des infirmières fut dépêchée sur les lieux par les autorités municipales de Banff. Le convoi comptait 13 wagons, neuf d'entre eux ont quitté le rail.

TEXTE DE L'ALLOCATION DU SAINT-PERE SUR LA PLACE SAINT-PIERRE, HIER

"Nos persécuteurs ont ce caractère commun de chercher jusqu'à rendre leurs victimes méprisables" — "Ils voudraient une Eglise silencieuse quand il est pour elle l'heure de parler, une Eglise qui s'enfermerait entre quatre murs"

Cité Vaticane, 21 (A.P.) — Voici en quels termes, d'après une traduction de l'Associated Press, S. S. le Pape Pie XII s'est adressé hier aux fidèles rassemblés sur la place Saint-Pierre, à Rome, pour protester contre la condamnation du cardinal Mindszenty:

"Romains, "Très chers fils et filles,

"De nouveau, en une heure grave et pénible, les croyants de la Ville Eternelle s'emprennent auprès de leur Evêque et de leur Père. De nouveau, ces magnifiques colonnades semblent à peine capables de contenir, de leurs bras gigantesques, la multitude qui, comme les vagues d'une force irrésistible, se porte jusqu'aux bords de la basilique vaticane pour assister à la messe d'expiation, en ce centre du monde catholique, et pour exprimer les sentiments dont son cœur déborde.

"La sentence imposée, malgré l'unanime protestation de l'univers civilisé, sur les bords du Danube, à un cardinal de la Sainte Eglise Romaine a provoqué sur les bords du Tibre un cri d'indignation comme les Romains savent en lancer.

"Qu'un régime politique opprimé à notre religion s'en soit pris pour cette fois à un prince de l'Eglise que vénérait l'écrasante majorité de son peuple n'est pas en soi un fait nouveau. Une telle attaque n'est que l'un des maillons dans la longue chaîne de persécutions que certaines puissances dictatoriales font subir aux tenants de la doctrine et de la vie chrétienne.

"Ce qui rapproche nos persécuteurs de tous les siècles est que, non contents de broyer leurs victimes physiquement, ils cherchent aussi à les rendre mépri-

sables et à les faire détester par leur patrie et par la société. Qui ne se rappelle les martyrs romains dont parle Tacite et qui furent égorgés sous Néron après avoir été proclamés incendiaires, auteurs de crimes contre nature et ennemis du genre humain?"

"Les persécuteurs de l'Eglise au siècle présent se montrent les dignes élèves de cette infâme école de pensée. Ils copient en quelque sorte leurs prédécesseurs et les surpassent même en cruauté, se montrant habiles à employer les derniers raffinements de la technique et de la science aux fins d'imposer au peuple un genre d'esclavage qui eût été inconcevable autrefois.

"Romains, l'Eglise du Christ ne fait que suivre la route que lui a tracée son Divin Rédempteur. Elle sait qu'elle est éternelle, qu'elle ne peut périr, que les plus violentes tempêtes ne peuvent arriver à la submerger. Elle ne demande par ailleurs aucune faveur. Les menaces et les injures que lui lancent les pouvoirs terrestres ne peuvent l'intimider. Elle n'intervient dans aucun problème purement politique ou économique ni ne daigne juger de l'utilité ou de la non-valeur de telle ou telle forme de gouvernement.

"Son principe suprême, qu'elle est toujours prompte à faire valoir en autant qu'il peut dépendre d'elle, d'étendre la paix au monde (Rom., 12, 18). C'est de rendre à César ce qui est de rendre à César ce qui n'est rien à lui abandonner de ce qui revient à Dieu.

"Vous connaissez fort bien par ailleurs ce que les Etats totalitaires et antireligieux exigent et attendent comme prix de leur tolérance et d'une probable reconnaissance de l'Eglise.

"Ceux-là voudraient une Eglise

silencieuse quand il est pour elle l'heure de parler; une Eglise qui affaiblirait d'elle-même la lumière divine, l'accommodant aux goûts de l'humanité alors qu'elle devrait la faire briller hautement et la défendre avec force; une Eglise qui se détacherait elle-même des fondements sur lesquels le Christ l'a établie pour ne plus se reposer que sur les sables mouvants de l'opinion du jour et se laisser aller au courant du moment; une Eglise qui ne protesterait pas contre l'oppression des consciences et qui ne s'occuperait pas à faire valoir les droits légitimes et le juste de la liberté du peuple; une Eglise qui, saisie d'un honneur d'esprit de servilité, n'existerait plus comme telle qu'entre les quatre murs du temple et qui oublierait l'ordre divin transmis par le Christ: "Allez sur les places publiques et enseignez au peuple!" (St. Matt. 22, 9 — 28, 19).

"Très chers fils et filles, héritiers spirituels d'une innombrable légion de confesseurs de la foi et de martyrs, serait-ce là l'Eglise que vous aimez et que vous vénérez?"

"Reconnaissez-vous dans une telle Eglise, les traits de votre mère? (Non, crie la foule.) Pouvés-vous imaginer un successeur de Pierre se rendant à de telles demandes?"

"Le Pape, par privilège divin, est, même dans son humaine faiblesse, inviolable et inébranlable; il est le héros de la vérité et de la justice, le principe d'unité de l'Eglise; sa voix dénonce les hérésies, condamne l'iniquité et fait aimer la charité et la vertu.

"Peut-il alors se taire lorsque dans une nation les Eglises sont détachées par la ruse et la violence de leur centre d'unité qui est Rome; lorsque tous les évêques Grecs-catholiques sont emprisonnés parce qu'ils refusent

d'abjurer leur foi, lorsque le clergé et les fidèles sont persécutés et arrêtés parce qu'ils refusent d'être séparés de leur Mère l'Eglise?"

"Le Pape peut-il demeurer silencieux lorsqu'un régime minoritaire enlève aux parents le droit à l'éducation de leurs enfants afin de les détourner du Christ? Le Pape peut-il demeurer silencieux lorsque l'Etat, dépassant les limites de sa juridiction, s'arroge le droit de supprimer des diocèses, de déposer les évêques, de troubler la hiérarchie et de réduire le clergé en deca des besoins requis pour une efficace protection des âmes?"

"Le Pape peut-il demeurer silencieux lorsqu'un vient jusqu'à punir et emprisonner un prêtre parce qu'il refuse de violer le plus inviolable et le plus sacré des secrets, le secret de la confession? Est-ce là une intervention illégitime dans les affaires de l'Etat? Qui pourrait le prétendre honnêtement? Vos acclamations ont déjà répondu à ces questions et à bien d'autres.

"Puisse Dieu, notre Seigneur, vous récompenser de votre foi, fils et filles bien-aimés, puisse-t-il vous donner la force nécessaire aux luttes présentes et futures.

"Puisse-t-il vous rendre vigilants contre les attaques de Ses ennemis et des vôtres. Puisse-t-il donner Sa lumière à ceux qui ferment encore les yeux à la vérité.

"Puisse-t-il accorder à tous les cœurs qui sont encore loin de Lui, la grâce d'un retour sincère à la foi et à la charité dont l'oubli menace la paix de l'humanité.

"Et maintenant que Notre bédiction apostolique, paternelle et affectueuse, descende sur la Cité et le monde."

## Trois morts dans un incendie à Ormstown

Un violent incendie, survenu vers les six heures du matin, non loin de Ormstown, a causé la mort de trois personnes. Ce sont M. et Mme Andrew Ross, âgés tous les deux de 86 ans, et leur fils Allan, 54 ans. Ils ont brûlé vifs dans l'incendie de leur demeure, une maison de pierre, qui a été complètement rasée par les flammes. Matériellement, les pertes sont évaluées à \$8,000.

Dimanche matin, le coroner du district de Châteauguay-Huntingdon, a tenu enquête et a rendu un verdict de mort accidentelle. Il a été révélé que les voisins ont essayé vainement de porter secours aux victimes; les pompiers d'Ormstown se sont aussi portés sur le lieu du sinistre et ont maîtrisé les flammes vers les 7 heures du matin.

## Nombre des chômeurs accru en France

(S.F.I.) — Le nombre des chômeurs actuellement secourus en France, atteint 27,000; il a ainsi dépassé le chiffre le plus élevé de l'hiver 1945-1946. Il est à craindre que cette progression se poursuive en France sous la double influence du chômage saisonnier et de la restriction d'activité enregistrée actuellement dans l'économie française.

Café-Thé Confiture  
ADAPTEZ LES PRODUITS  
J.A. DESY  
RECONNUS LES MEILLEURS  
J.A. DESY  
MONTRÉAL

Sourds  
VOYEZ LE PLUS RECENT  
MODELE DE  
PARAVOX  
Ne pèse que 4 1/2 onces complet.  
Petit, léger, puissant, efficace,  
INCASSABLE (exclusivité de)  
PARAVOX  
LE PLUS PETIT APPAREIL  
AU MONDE  
"L'essayer c'est l'adopter"  
Gilbert JOBIN, Spécialiste  
3610, rue DUROCHER  
Suite 11, près de Prince-Arthur O.  
LA. 5975  
DEMONSTRATIONS GRATUITES ET  
A DOMICILE SI DESIRE.  
UN SEUL BUREAU A MONTREAL

## L'arbitrage ne peut raccorder les marins et les compagnies

Le différend entre l'Union des marins canadiens et les compagnies maritimes dure depuis l'automne dernier

Ottawa, 21. (C.P.) — La commission fédérale d'arbitrage instituée pour régler le différend entre les compagnies maritimes et l'Union des marins canadiens a déclaré samedi dernier à Ottawa, qu'elle n'avait pu y réussir. Elle a invité toutefois les parties à accepter "un compromis raisonnable". Comme solution de compromis au "principal sujet de différend", la commission recommande que l'embauchage des marins au Canada, se fasse soit par les unions, soit par le service national de placement. Elle recommande encore la reconnaissance de l'union comme seul agent de négociation pour les équipages des vaisseaux canadiens, qu'ils soient soumis ou non aux articles canadiens. Il n'est fait aucune mention d'augmentation de salaires. Le salaire actuel d'un marin est de \$170 par mois.

La commission d'arbitrage demande que l'union, souvent accusée de tendances communistes, s'entende avec les compagnies pour faire la lutte aux éléments subversifs.

## Décès du Dr J.-A. Boucher

Sherbrooke, 21 (D.N.C.) — Le Dr J.-A. Boucher, qui exerça la médecine pendant plus de trente-cinq ans dans la région, dont dix ans à Windsor Mills et vingt-cinq à Sherbrooke, est décédé mercredi à sa résidence de la rue Brook, à l'âge de 62 ans après une maladie de plusieurs mois. Le défunt était né à Sherbrooke même du mariage de Jean Boucher et de Marguerite Boucher. Son père était contre-maître au service municipal de la voirie. Le Dr Boucher avait fait ses études chez les RR. FF. du Sacré-Coeur de Sherbrooke-Est, au Séminaire St-Charles Borromée et à l'Université Laval de Québec. Admis à la pratique de la médecine, il exerça d'abord sa profession à Windsor Mills pendant une dizaine d'années, puis, il vint s'établir à Sherbrooke. Pendant un certain temps, il exerça les fonctions de coroner dans le district de St-François.

Le Dr Boucher avait épousé Mlle Jeanne Roy, de Québec, de qui il eut un fils Paul. Tous deux lui survivent, de même un frère, M. Georges Boucher, de Sherbrooke, ainsi que plusieurs sœurs, Mme Victor Archambault, de Québec, Mme François Édard, de Sherbrooke, Mmes Charles-A. Parent et Joseph Moffatt, de Québec, Mlles Éléonore et Alice, également de Québec, de même plusieurs beaux-frères et belles-sœurs parmi lesquels M. Joseph Moffatt, de Québec, M. et Mme Henri Roy, M. Charles Roy, ainsi qu'un très grand nombre de neveux et nièces. Le défunt a succombé à la maladie à sa résidence de la rue

## Elections annuelles à la section Crémazie de l'A.P.C.V.

Ces jours derniers avaient lieu les élections annuelles de la section Crémazie de l'A.P.C.V. Ont été élus: MM. Réginald-L. Vallée, président; Camille Savard, 1<sup>er</sup> vice-président; Vincent Lagarde, 2<sup>ème</sup> vice-président; Armand Lozeau, trésorier; Eugène Bédard, secrétaire-archiviste; Julien Bourguignon, secrétaire correspondant.



M. Réginald-L. VALLEE, président de la Section Crémazie de l'Association Professionnelle Catholique des Voyageurs de Commerce du Canada.

Directeurs: MM. Arthur Martin, ex-président; Francis Wagner, Ernest McKay, Léopold Pouliot, Rémi Bazinet, Ernest Bouliane, Léopold Stonehouse. Au monier de la section: R. P. Henri Gélinas, C.S.S.R. M. Réginald-L. Vallée exprima sa reconnaissance envers le conseil sortant de charge et tout spécialement à l'adresse de M. Arthur Martin, ex-président, pour le magnifique travail qu'il a accompli durant le terme 1948. Tous les membres du nouveau conseil adressèrent la parole et exprimèrent leurs meilleurs vœux de succès au nouveau président.

## Choix d'un candidat à Sherbrooke

Sherbrooke, 21 (D.N.C.) — Depuis plusieurs semaines, la rumeur mentionnait quelques noms relativement au candidat progressiste - conservateur aux prochaines élections dans le comté de Sherbrooke. Ce n'est une surprise pour personne que le nom du notaire Georges Sylvestre apparut au premier plan. Plus tard, on mentionna le nom de Me Armand Nadeau, conseiller municipal. Aujourd'hui, on entend parler du nom de M. Charles Lemieux, un jeune avocat de cette ville.

Un caucus important a eu lieu en fin de semaine à Sherbrooke. Me J.-T. Hackett, c.r., député du comté de Stanstead aux Communes, le seul député de ce parti dans toute la province de Québec à venir jusqu'à l'élection complémentaire récente de Nicolet-Yamaska, était à Sherbrooke en fin de semaine pour l'assèmentation du juge William Mitchell et il est évident qu'il a dû participer à ce caucus et que c'est même sa présence à Sherbrooke qui a décidé la tenue de ce caucus. Me Armand Nadeau avait reçu une invitation pour ce caucus, mais étant appelé à Montréal, il n'a pu y assister. Quant à Me Charles Lemieux, qui dit avoir entendu parler d'un caucus, n'y est pas allé et ne peut dire si Me Hackett y était présent. Brooks, Les funérailles ont lieu ce matin à dix heures en l'église du Christ-Roi.